

AVERTISSEMENT

L'université de Yaoundé II-SOA n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Elles doivent être considérées comme relevant de l'entière responsabilité de leur auteur.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	i
SOMMAIRE	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	v
RÉSUMÉ	vi
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
PREMIÈRE PARTIE : MEDIAS ET SOCIÉTÉ	16
CHAPITRE I : RFI, ILLUSTRATION DE LA LOGIQUE ÉDITORIALE DES ORGANES MÉDIATIQUES A PARTIR DE LA LIGNE EDITORIALE ET DES GENRES	16
CHAPITRE II : MEDIAS ET DEMOCRATIE	28
DEUXIÈME PARTIE : LES DISCOURS MÉDIATIQUES ET DÉCRYPTAGE DU DISCOURS	41
CHAPITRE III : ANALYSE DISCOURS MÉDIATIQUES	42
CHAPITRE IV : L'ANALYSE DU CORPUS ET INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS.....	48
CONCLUSION GÉNÉRALE	70
BIBLIOGRAPHIE	77
ANNEXES	vii
TABLE DES MATIÈRES	viii

DÉDICACE

À la famille Karuhije.

REMERCIEMENTS

Pour la réalisation de ce travail, nous avons bénéficié du soutien de plusieurs personnes, notamment :

- Le directeur de l'ESSTIC, le Professeur Alice NGA MINKALA, et à tous ses collaborateurs grâce auxquels nous sommes parvenu à terme de notre cursus de master.
- Le professeur François Marc MODZOM, notre directeur, qui a lu et relu ce travail ; ses remarques ont permis d'améliorer le texte final.
- La famille KARUHIJE, pour son soutien indéfectible !

SIGLES ET ACRONYMES

CACH : Cap pour le Changement

FDR : Forces de Défense Rwandaises

HAM : Haute Autorité des Médias

MONUSCO : Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo

MPR : Mouvement Patriotique Rwanda

NOMIC : Nouvel Ordre Mondial de l'Information et de la Communication

RDC : République Démocratique du Congo

RFI : Radio France internationale

RTNC : Radio Télévision Nationale Congolaise

SIC : Sciences de l'Information et de la Communication

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la science et la Culture

UPDF : Uganda'People's Defence Forces

RÉSUMÉ

Radio France Internationale (RFI) a couvert l'élection présidentielle de 2018 en République Démocratique du Congo (RDC). Elle a consacré de l'espace d'antenne, particulièrement, aux trois principaux candidats en l'occurrence Emmanuel Ramadani Shadari, Martin Fayulu et Félix Tshisekedi. Le discours que cet organe de presse français a prononcé sur les trois candidats, au travers des portraits, des reportages, des commentaires, a été de nature à favoriser ou à défavoriser l'un ou l'autre candidat au cours du processus électoral. Nous sommes parvenu à cette évidence grâce à une analyse qui évalue le discours à l'aune des formules de rhétorique, de l'argumentation et de l'émotion contenus dans les énoncés et les mots tant qu'ils présentent les événements ou les candidats dans une dimension euphorisante ou disphorisante.

Mots clé : Analyse du discours, médias, élection, pathos, logos.

ABSTRACT

Radio France Internationale (RFI) has covered of 2018 presidential elections in Democratic Republic of Congo. This consacrated an antenn area to the three candidates particularly Emmanuel Ramazani Shadari, Martin Fayulu and Félix Tshisekedi. The speech given by french press organ on the three candidates, through portraits, reportings, comments, etc. to establish each candidate during electoral process. We got that evidence thanks to speech analysis that evaluates rhetoric formylar, argumentation and the feeling cortains in the sentences presented the events or candidates in an euphoriant emotion.

Key-words : Discurse analysis, media, election, *pathos*, *logos*.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'introduction générale de ce travail présente les environnements globaux qui ont permis l'émergence de notre sujet en le situant au sein des sciences sociales, en général, et des Sciences de l'Information et de la Communication, en particulier. Elle comporte les articulations suivantes :

- Contexte et justification ;
- Motivations ;
- Etat de la question ;
- Méthodologie.

A- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le marché de l'audiovisuel en Afrique reçoit des produits provenant des médias du monde. La République Démocratique du Congo (RDC) ne fait pas exception à cette situation. Ce pays abrite nombre de médias internationaux, parmi lesquels Radio France Internationale (RFI), dont la présence suscite, comme souvent en pareil cas, des opinions contrastées. D'une part, certains approuvent leur présence et leur reconnaissent une importance pour l'Afrique tant qu'ils permettent un « pluralisme ¹du possible » sur les sujets abordés relatifs au pays et sur les angles de leurs orientations ; d'autre part, d'autres dénoncent cette présence non seulement du fait de leur discours jugé partial, mais aussi, et, surtout, ils sont accusés de faire fi des situations et des questions qui ne font plus débat dans l'espace public local ou national malgré les clivages internes. Cette dualité est d'autant plus flagrante en RDC que le pays, qui a connu des troubles politiques ayant affecté sa stabilité interne²et a connu un temps de transition politique (de 2001 à 2006), où l'on a eu recours aux médias, notamment Radio Télévision Nationale Congolaise (RTNC) pour accompagner le processus électoral en accordant de manière équitable du temps d'antenne aux différents acteurs et adversaires politiques. Par ailleurs, cette situation a connu quelques dérives dans la pratique. L'on a constaté des abus au point que la Haute Autorité des Médias (HAM) a suspendu la RTNC1 pendant un mois pour avoir manifesté un parti-pris en faveur de Joseph Kabila en lui consacrant plus de temps d'antenne que les autres, et avait interrompu la diffusion de l'une de ses émissions en direct, « Table Ronde », accusée de favoritisme. C'est ainsi qu'au bout du processus électoral qui a consacré Joseph Kabila président de la République, la RTNC, selon Marie Soleil Frère, est moins au service public ³qu'à celui d'un camp. Elle a relégué au second plan l'intérêt général en privilégiant celui du parti au pouvoir. On assiste par la suite, selon la même auteure, à un foisonnement indescriptible des médias privés dont la quasi-totalité sont des entreprises des acteurs politiques ou de ceux qui ont l'ambition de faire la politique dans l'avenir. Il se crée une situation où tous les médias ou presque (même des médias confessionnels évangéliques) sont alignés derrière

¹ Boullier D., *Critique du numérique, numérisation de la critique*, Paris, L'harmattan, 2018.

² En 2001, après l'assassinat du président Laurent Désiré Kabila, son fils Joseph Kabila lui succède. Cette succession ne fera pas l'unanimité au sein des classes politiques congolaises si bien que certains vont opter pour la rébellion armée au point d'occuper quelques parties du territoire national. Le contrôle intégral du territoire échappant au gouvernement central, celui-ci signe un accord avec les différents chef rebelles pour une transition pacifique précédant les élections. Il s'agit du fameux accord de san city signé en 2002 en Afrique du Sud à l'issue duquel le président Joseph Kabila partage la gestion du pays avec 4 vice-présidents avant les élections.

³ Frère M. quand le pluralisme déraile : images et manipulations télévisuelles à kinshasa, *Africultures*, 71, PP 47-54, 2007.

des hommes politiques et nourrissent leur contenu par des invectives et diatribes parfois extrêmes à l'encontre de leurs adversaires et des louanges les plus flatteuses en faveur de leurs alliés au mépris de la déontologie et en faisant fi de la réglementation en vigueur, elle-même floue du fait qu'elle garde la forme initiale de 1996, qui ne faisait référence qu'à la presse écrite, dans un environnement où les radios et les chaînes de télévision sont en pleine effervescence. Cela a provoqué des processus électoraux plus tendus dans l'avenir (notamment en 2011 et 2018), avec moins de tolérance, absence de débat politique, si bien que l'on s'aperçoit que les médias les plus conciliants, à l'instar de RFI, sont ceux d'autres pays. Cette radio est par exemple parmi les rares à accorder la parole à tous les candidats, ou du moins à la majorité d'entre eux (ceux auxquels les pronostics électoraux sont plus favorables). RFI viendrait-elle résoudre un déficit démocratique dû à l'embourbement des médias locaux et nationaux dans les idéologies radicales des partis politiques ? Ainsi nous sommes-nous posé la question sur la présence de ces médias étrangers dont RFI en RDC et sur leurs discours. Sont-ils véritablement supplétifs aux médias nationaux, incapables de participer à l'encrage démocratique ? Ou alors ils sont en train de tirer leur épingle du jeu dans un environnement où leurs confrères sont moins qualifiés et moins professionnels, et proposent leur influence de manière subtile en jouant la carte de la partialité guidée par leur intérêt tant que l'élection présidentielle en RDC en particulier et la vie politique en général a toujours conduit à des ingérences des dirigeants d'autres pays du fait des richesses immenses, dont toutes les « grandes puissances » voudraient en profiter, que ce pays contient. Au regard de ce qui précède, on s'aperçoit que la présence de ces médias est sans doute motivée par un intérêt des pays dont ils sont originaires, étant donné les ressources exorbitantes, tant financières qu'humaines, qu'ils mobilisent pour les installer et assurer leur diffusion en Afrique. Le moins qu'on puisse dire, c'est que les discours des médias occidentaux dont RFI en Afrique et sur l'Afrique sont soigneusement conçus ; le champ lexical qui les constitue est distinctement choisi selon que l'on a affaire à un pays x ou z. Il s'agit donc là d'une véritable construction de sens qui suggère une analyse. Ainsi avons-nous pensé à analyser les discours médiatiques de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC. Le rôle des médias en société, qui est d'informer le public, est capital du fait que l'accès à l'information elle-même est érigé en droit universel par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme⁴, mais les médias ne se limitent pas à la simple diffusion d'informations, ils sont également l'outil ou le moyen par lequel les acteurs sociaux accèdent au grand public en vue de défendre leur

⁴ « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit. » (Article 19)

cause, d'attirer la sympathie en leur faveur, l'animosité à l'encontre des adversaires. On retrouve de manière imbriquée et entremêlée des informations et des messages fédérateurs et d'exclusions à destination du public.

De surcroît, les médias, par leur don d'ubiquité (Noëlle-Neumann, 1972) accompagnent notre quotidien. Nos conversations de tous les jours sont parfois alimentées par les discours médiatiques. Plus un sujet est abordé par la presse, plus nous lui accordons de l'importance au point de devenir l'objet d'échanges entre individus dans la société. Si la première face de la théorie (agenda reading, agenda setting) selon laquelle les médias nous disent sur quoi nous pensons ne fait pas objet de débat dans notre travail, sa seconde face selon laquelle ils ne nous disent pas ce que nous pensons ou ce que nous devons penser, suscite en nous un questionnement du fait qu'ils procèdent à la sélection des messages à diffuser et les orientent selon leurs lignes éditoriales. Si ce qui pourrait être en phase avec nos convictions, nos pensées, n'est volontairement pas rendu public par les médias, ceux-ci ne nous disent-ils pas ce que nous devons penser ? Nos positions et nos convictions politiques, sociales, culturelles, économiques sur des sujets brûlants de la société ne sont-elles pas orientées vers l'angle sous lequel tel ou tel autre média aborde les faits ? ces interrogations sont d'autant plus importantes qu'elles rappellent en substance le rapport tumultueux ⁵(d'autorisation à l'interdiction de diffusion, d'expulsion de certains correspondant ou envoyés spéciaux aux nouvelles accréditations) que le gouvernement congolais a eu et continue à avoir avec RFI. L'appréhension de ce sujet implique la compréhension de certains concepts clé à l'instar « d'analyse du discours ».

A.1. Vue panoramique de l'analyse du discours

Notre travail s'articule principalement autour de ce syntagme heuristique d'analyse du discours qu'il conviendrait, pour pouvoir l'appréhender, de définir au préalable, Ou d'en construire les contours en facilitant la compréhension. L'analyse du discours est un syntagme qui inspire nombre de définitions chez les chercheurs en sciences sociales. Parler d'analyse du

⁵ Le propos ci-après de Marie Soleil illustre suffisamment cette relation tumultueuse : « RFI est considérée comme un acteur susceptible d'infléchir les dynamiques politiques locales et c'est pourquoi la radio entretient des relations houleuses avec le gouvernement congolais : expulsion de la correspondante Ghislaine Dupont à la veille des élections de 2006 ; suspension, durant 15 mois, de juillet 2009 à octobre 2010 (la radio étant accusée de « démoraliser les forces armées congolaises »), puis à nouveau entre le 31 décembre 2011 et le 9 janvier 2012 après les élections (RFI étant cette fois soupçonnée d'« attiser la haine ethnique »). Soleil M. « RFI : une radio internationale de proximité ? », *RadioMorphoses* 2021.

discours suppose donc d'en préciser les contours sémantiques afin de lever toute équivocité que ce concept pourrait comporter.

L'analyse du discours en tant que technique de recherche en sciences sociales mobilise plusieurs approches pratiques. L'ayant distinguée de l'analyse du contenu qui est une conception ancienne d'analyse du discours et ne constitue qu'une des approches de la considération actuelle de celle-ci, les auteurs ont développé plusieurs théories et méthodologies en vue d'appréhender cette notion vaste et de conduire des recherches selon les types de discours. Voilà pourquoi la compréhension de certains discours est soumise à la manière de procéder du lieu de production, à la contrainte institutionnelle qui ne confère au texte qu'une dimension immanente⁶. Ainsi peut-on avoir des communautés telles celles des politiques, des clercs, des journalistes... La production d'informations par RFI n'échappe pas à ce principe fondamental qui guidera notre pensée tout au long de ce travail. C'est à partir de ces éléments que Francine Mazière établit des principes fondamentaux d'analyse du discours où il mentionne la dimension transcendantale que le discours peut avoir sur le sujet. Laquelle dimension est fonction de type ou du genre de discours concernés. En effet, la notion de genre est parfois employée de manière indifférenciée avec celle de type. Mais Dominique Mangueneau opte pour une tendance majoritaire et dominante parmi les chercheurs en analyse du discours qui consiste à les distinguer en considérant le genre comme faisant partie du type de discours et le type comme un ensemble beaucoup plus vaste au sein desquels on peut retrouver plusieurs genres, il résume cela par l'assertion suivante : « *Type⁷ de discours et genre de discours sont ainsi pris dans une relation de réciprocité : tout type est un réseau de genre ; tout genre est rapporté à un type* ». Ainsi, par exemple les informations écrites en ligne de Rfi sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC, constituent-elles un genre au sein du type de production de la presse écrite, elle-même logée dans un type beaucoup plus vaste qu'est celui de production ou de discours médiatiques. Mais un autre élément de l'analyse du discours est l'analyste lui-même qui est obligé de s'arrêter sur l'élaboration d'une grille d'analyse, l'analyse du discours sous-tend la complexité d'appréhension d'un discours et la multiplicité d'analyses qu'un discours peut inspirer aux différents et potentiels analystes. Ainsi l'énonciateur peut-il être la représentation derrière laquelle se cache une idéologie, une coutume ou un rituel, voire un instigateur. Voilà pourquoi le même auteur poursuit en disant que *l'analyste du discours n'est pas un personnage neutre. On a vu qu'il doit assumer une position sur la langue, une*

⁶ Mazière F., *L'analyse du discours*, Presse universitaire de France/Humensis, 2018.

⁷ Mangueneau D : *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand-Colin, 2014.

position sur le sujet. En d'autres termes, l'analyse d'un discours dépend de celui qui se donne à analyser le discours en ce sens qu'un seul discours peut occasionner plusieurs analyses différentes en fonction du choix de l'aspect du discours que chaque analyste pourrait opérer ; cela ne voudrait pas dire que l'analyse du discours est une démarche spéculative où le sujet se meut dans toute sorte d'interprétation au gré de son humeur, de ses préjugés, mais que ceux-ci participent éminemment au choix du cadre théorico-méthodologique qui oriente l'analyse au regard de l'intérêt que porte la démarche de pouvoir analyser le discours. De ce qui précède, l'analyse du discours peut être définie, dans un langage lapidaire, comme une appréhension des textes en contexte.

B- MOTIVATIONS

Nous nous penchons sur l'analyse du discours de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC en raison du marqueur que cet organe de presse français a su imprimer au cours de son histoire à l'endroit du public congolais. En effet, il y a environ une décennie que nous avons observé, tout autour de nous, une sorte de sacralisation des messages diffusés par RFI. On y référait comme arbitre de tout débat, comme une source sûre et infaillible. Cette conception est aujourd'hui, toujours selon notre constat, la chose la moins partagée au tour de nous au point que beaucoup s'activent à prendre les messages venant de cet organe de presse avec une certaine réserve. Ce changement de perception est radical chez certains qui refusent désormais de se frotter aux messages de RFI. Cependant, malgré le clivage que cet organe de presse français a créé, il figure parmi les médias les plus écoutés dans certains pays africains, notamment en RDC. En ne considérant que la ville province de Kinshasa, RFI compte, selon une étude TNS-Sofres (2012), environ 3,8 millions d'auditeurs par mois. C'est la raison pour laquelle nous entrevoyons quelques objectifs en abordant cette question.

B.1. Objectif en sciences sociales

L'objectif de ce sujet est de présenter l'un des exemples d'éléments qui président à l'élaboration des discours de RFI notamment à partir de l'élection présidentielle en RDC, la représentation des faits sous un angle en vue d'une construction sociale que l'on veut faire admettre au travers des usages de métaphores, des périphrases et des fréquences de certains faits par rapport à d'autres voient une intention de l'émetteur qui franchit la seule et la simple volonté d'informer ; les discours médiatiques ne font pas abstraction de ces aspects ou compétences du discours qui sont respectivement le « Logos », ordre rhétorique dont l'enjeu est l'information et la mise en scène réaliste de l'événement. Le raisonnement logique vise ostensiblement, par l'usage des arguments et des prémisses en relation, de quitter d'une

affirmation A vers une conclusion B ; en d'autres termes il implique une démarche de faire croire dans un genre qui pourrait bien s'en passer s'il se contenterait uniquement de décrire les faits ou de narrer une histoire ; cela est perceptible par des techniques dont la visée est d'atténuer ou d'aggraver certains arguments, que l'on peut retrouver dans le fonctionnement du discours de presse. C'est la raison pour laquelle Amonsy, cité par Wander Emediato parle de l'argumentation voilée ⁸en ce qui concerne le discours de presse dont le genre informationnel est sensé a priori être dépourvu de l'argumentation. Ensuite nous appréhenderons l'expression « Ethos », dont l'enjeu, convaincre, est à la jonction entre les instances de production et de réception. Enfin, nous soulèverons les problèmes d'analyse inhérents à l'ordre du « Pathos », dont les médias sont aujourd'hui les promoteurs dans leur offre croissante de distraction et d'émotion, tel que développé par Odile ⁹Camus et Patrice Georget. De ce trois éléments ontologiques de l'argumentation, nous insisterons davantage sur le logos (en analysant la progression logique du discours de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC, l'usage de certaines formules qui amplifient ou atténuent la valeur de l'information) et le pathos (en relevant des verbes et substantifs qui portent en eux des charges émotionnelles selon qu'on parle d'un tel ou tel autre candidat), alors que l'ethos sera moins mobilisé du fait qu'il se préoccupe de l'énonciateur ou du moins du vrai énonciateur du discours, de son identité et de son rapport avec l'allocutaire. Or il n'est secret pour personne que RFI est un média français qui porte la voie de l'Elysée. Ce travail pourra, dans une autre mesure, concilier deux tendances opposées (enthousiaste et antipathique) sur la considération des médias en mettant en évidence les éléments d'outils pratiques susceptibles d'orienter des analyses des divers acteurs de la société (étudiants, chercheurs, politiques, citoyens lambda), sans rester ni paranoïaque, ni naïf face aux médias dont le rôle de médiation est sans aucun doute incontestable de surcroit dans la pérennisation des sociétés démocratiques altérées par la liberté en outrance offerte par l'internet, comme le pense Dominique Wolton : « *la ¹⁰démocratie n'est pas la suppression des corps et métiers intermédiaires, mais la validation de leur rôle et de leurs critiques. Intermédiaires et contre-pouvoir, voilà le rôle des journalistes.* »

⁸ Emediato W. L'argumentation dans le discours d'information médiatique, *Argumentation et Analyse du Discours*, 2011.

⁹ Odile Camus, Patrice Georget. L'analyse des discours médiatiques, Psychologie sociale appliquée. Économie, Médias, Nouvelles technologies, In Press Editions, 2003, p.2

¹⁰ Dominique Wolton, *informer n'est pas communiquer*, Paris, 2011.

B.2. Objectif en sciences de l'information et de la communication

Ce travail porte également un objectif en sciences de l'information et de la communication. Il s'inscrit dans une suite d'autres travaux qui ont analysé les discours, particulièrement ceux produits par les médias à l'endroit du public. Parmi différentes approches que l'on retrouve dans la palette des théories sur l'analyse des discours médiatiques, nous pensons que l'approche avec la théorie de la déférence ¹¹ nous permettra d'établir la relation entre l'émetteur et le récepteur où le dernier reconnaît au premier une légitimité de pouvoir l'informer, cette théorie part du postulat selon lequel les journalistes constituent une corporation d'expert à laquelle les lecteurs, les auditeurs et les téléspectateurs accordent une déférence et abondent dans le même sens qu'eux. De même qu'un citoyen ordinaire a la ferme conviction que le tabac peut provoquer le cancer grâce aux travaux des médecins, de même, le grand public accorde aux journalistes un droit et un pouvoir de nommer les faits. Cependant cette créance n'est pas statique. Les journalistes cherchent à la consolider autant qu'ils peuvent malgré les difficultés due à la visée persuasive de leurs discours ; les publics sont dotés de moyens, entre autres intellectuels nécessaires pour remettre en cause certaines formules des journalistes qui procèdent par des figures diverses dont la personnification, l'antonomase, etc. qui rendent excessif certains faits et en diminuent l'ampleur d'autres ; il se crée donc la baisse de la déférence leur accordée par les récepteurs ordinaires qui du reste ne se limitent pas à la simple remise en cause et au rejet de nominations venant d'experts mais s'investissent, via certainement plateformes numériques, à proposer d'autres dénominations. Ainsi un internaute s'interroge sur une des formulations de « le monde » : « Pourquoi lit-on partout que « New York a évité le pire » ? C'est stupide, c'est le cyclone qui a évité New York! ». Cela n'implique pas forcément l'adhésion totale du récepteur à tout ce que lui représente, construit l'émetteur, Stuart Hall l'a souligné en montrant qu'il n'est plus question d'imposer les messages idéologiques sur une cire. Cela rend mieux compte du phénomène entre les messages médiatiques et l'audience. Le récepteur doit avoir 3 positions de décodage des messages, à savoir : le mode de conformité, le mode négocié, le mode oppositionnel. En d'autres termes, on est dans une sorte de la dialectique du cadrage tel que le récepteur reconnaît au journaliste le mode de traitement de l'information par le cadrage et s'en sert pour distiller ce qui lui convient. C'est ainsi que ce travail porte un objectif qu'est celui de repeindre cette dialectique entre l'émetteur et le récepteur dans le cadre de discours médiatiques où le premier cherche à

¹¹ Calabrese Steimberg L, L'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours médiatique, 2012, p.3.

influencer le second et celui-ci tente de reconstruire par lui-même sa réalité, le tout à partir d'éléments syntaxiques employés par l'émetteur dont il reconnaît le rôle et l'importance.

C- ÉTAT DE LA QUESTION

Les travaux sur l'analyse du discours sont légion. Ils sont pour la plupart des cadres théorico-méthodologiques que les auteurs mettent en place en tant qu'outils d'appréhension des discours. Les chercheurs en analyse de discours abordent les différents types de discours émis dans la société par divers acteurs dont la disparité permet de dégager les spécificités d'éléments discursifs, et de leur appréhension. Ainsi avons-nous, par exemple, des discours de presse dont les particularités ont intéressé plusieurs chercheurs. Ruth Amonsy a abordé le genre informationnel dans les discours de presse en tant que genre dépourvu d'argumentation mais qui peut renfermer d'éléments n'ayant qu'une dimension ¹²argumentative. Le sujet communicant refuse d'assumer quelque corolaire argumentatif dans son discours à cause des contraintes que lui imposent le genre du discours.

Patrick Charaudeau, quant à lui, constate la logique ¹³de la concurrence entre les médias qui leur exige la captation du public, laquelle captation se fait souvent par la dramatisation des faits. Laquelle dramatisation est, à la limite, concédée par l'auteur ; mais il propose une méthode qui se préoccupe de relever d'éléments de « surdramatisation » dans les discours médiatiques. Il trace ainsi une frontière entre la dramatisation et la surdramatisation telle que cette dernière est caractérisée par l'essentialisation et la catégorisation des acteurs. Jean Francois Tétu, dans le sillage de Valentyna Dymytra¹⁴, aborde la question de l'émotion (comme un élément à analyser dans le discours de presse) dans le discours médiatique en tant qu'un phénomène de construit social que les médias véhiculent pour argumenter ou pour soutenir une argumentation. Tous ces outils ont été mis en pratique pour rendre compte de discours de presse, à l'instar de l'émotion dans les discours de quatre quotidiens nationaux français, *Le Monde*, *Le Figaro*, *Libération* et *L'Humanité*, sur la Révolution orange ukrainienne analysé par Valentyna Dymytra ; ou le travail de Wander Emediato sur le prélèvement de l'argumentation dans les titres d'articles d'information des quotidiens brésiliens. Toutefois, les travaux sur les discours

¹² Wander E., L'argumentation dans le discours d'information médiatique, in *Argumentation et Analyse du Discours*, Université de Tel-Aviv, 2011.

¹³ Charaudeau P., Une éthique du discours médiatique est-elle possible ? , *Revue Communication* Vol.27, N°2, Editions Nota Bene, Quebec, 2009.

¹⁴ Dymytra V., La construction sémio-discursive de l'émotion dans la presse écrite, in *Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie ?* L'Harmattan, pp.203-211, 2013.

des médias en rapport avec un événement précis en Afrique, sont relativement rares. Nombre de chercheurs analysent les discours médiatiques en Afrique dans leurs dimensions fonctionnalistes où les médias ont contribué à l'intégration, ou, à la fédération des communautés. On peut citer les travaux de Thomas ¹⁵Atenga, qui expose les réussites et les échecs des discours médiatiques dans des projets sociaux en Afrique francophone d'après les indépendances. Notre travail, « Analyse du discours de RFI sur l'élection de 2018 en RDC », s'inscrit dans la suite de ces travaux susmentionnés.

D- POSITIONNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

D.1. La problématique

La pratique démocratique s'exerce par l'accès à l'information des citoyens, plus encore en période électorale, les médias sont indispensables pour un bon processus en ce sens que, par leurs contenus, ils informent les citoyens de différents profils de candidats pour leur permettre de faire un choix judicieux et assumé. En considérant la démocratie comme l'expression populaire, on réfère souvent de manière lapidaire par la formule « un homme, une voix ». Mais, Julia Cagé pense que la démocratie c'est plus que cela et reformule à sa manière comme suit : « la démocratie c'est « un homme ¹⁶informé, une voix » ». Quant à nous, nous sommes tenté d'aller plus loin en disant que la démocratie c'est un homme bien informé, une voix. Cela implique la capacité du récepteur de pouvoir construction lui-même son information à partir de ce qu'il entend des médias. En RDC, ce rôle censé jouer par les médias nationaux n'est pas effectif, pire encore tous les médias ou presque sont alignés derrière les camps politiques et leurs discours en période électorale font fi de leur déontologie, ils sont caractérisés par des intolérances, des injures au mépris des réglementations en vigueur. Face à cette précarité de la presse congolaise, doit-t-on trouver une solution ailleurs ? La campagne électorale étant naturellement médiatique, les chaînes étrangères, dont RFI, lui accordent un espace assez large et produisent des discours sur un événement majeur d'un pays étranger et bénéficient sans doute d'une large audience en raison du fanatisme en outrance qui caractérise les médias nationaux en RDC ; du reste, les travaux de Marie ¹⁷Soleil Frère démontre que RFI a plus d'audience et est suffisamment appréciée dans des pays africains où les médias nations sont dans l'incapacité

¹⁵ Atenga T. , mobilisations sociales, médias et pouvoirs en post colonies d'Afrique francophone : identités, dynamiques et enjeux, in Les enjeux de l'information et de la Communication, 2018.

¹⁶ Julia G. , médias et démocratie, La Découverte « Regards croisés sur l'économie »
n° 18, 2016, pp. 123-133.

¹⁷ Frère M S., RFI : une radio internationale de proximité ? Le phénomène « Appels sur l'actualité » en RDC, *RadioMorphoses*, 2021, pp. 5-6.

à produire de l'information équilibrée (tel c'est le cas en RDC) et moins d'influence dans les pays en situation inverse (tels le Burkina Fasso ou encore le Sénégal). C'est ainsi qu'en 2007, RFI comptait 46 millions d'auditeurs dans le monde, dont 27,8 en Afrique ; par ailleurs, Selon une étude TNS-Sofres (2012), à Kinshasa, l'auditoire mensuel de RFI était estimé à 3,8 millions de personnes. Ce chiffre fait d'elle un organe de référence en Afrique en général, et en RDC en particulier, malgré l'effervescence des médias nationaux dont la créance auprès de l'auditoire est limitée. Les travaux de Vittin sur la place de RFI aboutit à la conclusion suivante : « *Tant que certains événements survenus dans les pays africains francophones ne sont pas repris et relatés par RFI et les autres radios internationales, ils restent des non-événements et ce d'autant plus que supplantant les médias locaux discrédités, RFI est devenue la meilleure source d'information des auditeurs qui sont souvent désorientés par le tumulte des événements.* » (Vittin, 2002). Cependant, cette considération de RFI comme une référence de la vérité par son auditoire, comme cette étude le démontre, n'est pas statique. De plus en plus des voix se lèvent contre son discours en Afrique et sur l'Afrique ; et cela se manifeste par des rapports tumultueux que RFI entretient avec les gouvernements africains, à l'occurrence lors des événements phares de la vie politique d'un pays africain, comme l'élection. L'expulsion¹⁸ de la correspondante Ghislaine Dupont à la veille des élections de 2006 ; suspension, durant 15 mois, de juillet 2009 à octobre 2010 (la radio étant accusée de « démoraliser les forces armées congolaises »), puis à nouveau entre le 31 décembre 2011 et le 9 janvier 2012 après les élections (RFI étant cette fois soupçonnée d'« attiser la haine ethnique»). La couverture des événements par ce média renferme-t-elle la parfaite impartialité dans leur traitement informationnel relatif aux différents candidats, notamment en période électorale ? Quels sont ces messages ou alors ses éléments qui lui causent autant de critiques ? Dans le cadre de ce travail, nous allons analyser le corpus électronique de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC dans les périodes préélectorale, électorale et post-électorale. Cela permettrait de repérer les tendances vers lesquelles cette radio française se penche avant l'élection, son discours sur l'organisation du scrutin qui serait caractérisée par des irrégularités, lesquelles irrégularités seraient-elles en mesures ou non d'entacher l'expression réelle des électeurs ?

¹⁸ Frère M S., Ibid

Question de recherche

Ce travail suscite la question suivante : La couverture des événements par RFI renferme-t-elle la parfaite impartialité dans leur traitement informationnel relatif aux différents candidats, notamment au cours du processus électoral ? De cette question principale ressort la question secondaire suivante : au travers des formulations et argumentations voilées contenues dans le discours de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC, entrevoit-on du favoritisme en faveur d'un tel ou tel autre candidat ?

Hypothèses

RFI est partielle dans les traitements informationnels de 2018 en RDC. Cela transparait au travers du déséquilibre informationnel sur les différents candidats.

RFI a un parti-pris dans le traitement de l'information sur la campagne et le déroulement du processus électoral de 2018 en RDC. Cela se manifeste par l'usage des formules atténuantes et aggravantes en faveur ou en désavantage de certains candidats.

D.2. Cadre théorique

On retrouve dans la palette des recherches sur le phénomène médiatique, les travaux ayant rendu compte de l'émetteur du message, d'autres du récepteur ou encore du message lui-même, c'est à ce dernier élément que se rapporte notre travail, « analyse du discours de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC ». L'analyse du discours, en tant qu'une méthode d'appréhension des phénomènes en sciences sociales, entre autres en SIC, est d'office la méthode qui va nous permettre d'appréhender notre sujet.

Pour prétendre à la compréhension de notre problème nous avons utilisé de la collecte des données électroniques (les traitements informationnels de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC) avant de les soumettre à une analyse. Nous inscrivons ce travail dans la suite des travaux sur l'analyse du discours française. Il ne s'agira pas pour nous d'opérer l'analyse sur l'intégralité des textes en possession mais de constituer notre corpus sur des brides des phrases, des énoncés discursifs en relevant les éléments argumentatifs voilés ou non, l'usage des verbes, des substantifs, et autres mots porteurs de charges émotionnelles tant que l'on sait

que l'usage des émotions dans l'optique de convaincre ou du moins de séduire dans la société moderne devient presque inévitable (Dominique Moïsi, *La géopolitique de l'émotion*, 2008).

L'émotion est un concept qui intéresse de plus en plus des chercheurs en sciences sociales, au-delà du domaine de la psychologie, qui lui semble naturelle ; en sciences de l'information et de la communication, elle intéresse les chercheurs tant dans son incarnation dans le discours au travers des mots, que dans les sentiments, dû à un discours, qui habitent les individus. Nous nous intéressons ici au premier aspect, la présence des charges émotionnelles, entre autres, dans les discours médiatiques, véhiculées par des mots, et des formules de rhétoriques tant qu'elles sont constituées et provoquent des effets euphorisants et dysphorissants (évalués à la lisière de la surdramatisation, cf. chapitre 4). D'où l'importance de l'évaluation de leur usage et l'intentionnalité de leur emploi dans les articles électroniques de RFI que nous avons recensés sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC. Jean-Francois ¹⁹Tétu, sans prétendre à l'exhaustivité, trouve l'expression des émotions dans « *la minimalité du discours, que l'on pourrait aussi définir comme une raréfaction des mots* ». Notre travail consiste à analyser les messages de RFI, principalement à partir de deux des trois éléments de la rhétorique classique qui sont le logos et le pathos, considérant l'ethos comme un préalable cognitif que nous tâcherons d'aborder au premier chapitre. Il interviendra à l'analyse du discours de manière plus ou moins superficielle par rapport aux deux autres.

Aussi est-il que la Cour Constitutionnelle avait validé la candidature de 21 personnes à cette élection, mais les pronostics favorables étaient orientés vers 3 parmi eux (Martin Fayulu de la coalition *Lamuka* (réveille-toi, en swahili et en lingala), une frange de l'opposition ; Felix Tshisekedi, de la coalition Cach (Cap pour le Changement) , une autre frange de l'opposition ; et Emmanuel Ramazani Shadari, le dauphin du candidat sortant, Joseph Kabila en coalition dans un camp nommé FCC (Front Commun pour le Congo). C'est pourquoi, notre corpus sera constitué des discours informationnels de RFI sur les 3 principaux candidats, laissant de côté 18 autres qui du reste ont moins fait parler d'eux. Nous allons tirer notre analyse d'une vingtaine d'articles qui ont trait au processus électoral, et qui renferment les éléments de surdramatisation en faveur ou en défaveur des candidats, laissant de côté, ceux qui n'en retiennent. Il s'agit des articles diffusés à partir d'Aout 2017 jusqu'à mai 2019, regroupés en trois stades du processus électoral. Ceux produits en période pré-électorale, pendant la campagne électorale, et en période

¹⁹ Jean-François Tétu, « L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures », *Mots. Les langages du politique*, 2004, p.10.

post-électorale. Ils concernent directement les trois candidats, mais aussi d'autres acteurs telles la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), les organisations non gouvernementales et les confessions religieuses, la MONUSCO (Mission des Nations Unies pour la Stabilisation du Congo) tant que leurs propos peuvent apporter du soutien à tel ou tel autre candidat. Avant d'entrer dans le vif de notre sujet, il sied d'aborder les logiques qui induisent l'élaboration du discours des médias en général, et de RFI en particulier, les médias et ses enjeux dans la société moderne non seulement en tant qu'un organe exerçant en faveur de la démocratie et surtout pour un territoire circonscrit dans la pratique démocratique ; et dresser un regard panoramique sur les théories, outils et méthodes en analyse du discours pour pouvoir s'apercevoir de la pertinence de mener un tel travail.

E- PLAN

Ce travail est subdivisé en 2 parties. Chaque partie contient deux chapitres. La première partie porte sur le rapport entre les médias et la société, dont le premier chapitre parle de la ligne éditoriale comme fondement des discours médiatiques et expression de l'alignement des organes de presse ; alors que le second se focalise sur le tandem médias et démocratie dans leur rapport de consubstantialité. La seconde partie se penche sur l'analyse des discours médiatiques. Cette partie aborde respectivement quelques principes théorico-méthodologiques de l'analyse du discours médiatique (chapitre 3), et l'analyse du corpus et interprétations des résultats (chapitre 4).

PREMIERE PARTIE : MEDIAS ET SOCIETE

Cette partie va rendre compte de la logique qui induit l'élaboration des discours médiatiques (en les distinguant d'autres discours, émis par d'autres acteurs sociaux) en prenant exemple sur RFI pour pouvoir en déterminer (chapitre 1). Par ailleurs, elle raconte le rapport qui existe entre les médias classiques et la démocratie, notamment en période électorale (chapitre 2).

CHAPITRE I : RFI, ILLUSTRATION DE LA LOGIQUE ÉDITORIALE DES ORGANES MÉDIATIQUES A PARTIR DE LA LIGNE EDITORIALE ET DES GENRES

Dans ce chapitre, nous présentons de manière succincte l'organe de presse français qu'est RFI (section A), avant de relever les éléments qui participent de son identité (la ligne éditoriale et les genres) et qui induisent l'élaboration de son discours au quotidien (section B).

A. RFI : BREVE PRESENTATION

RFI est un organe de presse français créé en 1975, en pleine guerre froide. Elle exerce initialement sous le contrôle de Radio France, dont elle diffuse les contenus avant de prendre son propre envol en 1986. Elle fait partie des médias internationaux occidentaux dont le mandat a été déterminé par le contexte de leur création, à savoir : reprendre l'idéologie capitaliste, notamment en Europe de l'Est, pour affronter les informations venant des médias communistes. Véronique ²⁰Labonté expose les difficultés que les médias internationaux ont rencontré à la chute du Mur de Berlin, marquant la fin de la guerre froide, par ricochet la fin de leur mandat en tant qu'organes de conquête idéologique ; c'est ainsi que certains d'entre eux (à l'instar des radios du Danemark, de la Suisse) ont fermé leurs portes, alors que d'autres, telle RFI, ont réorienté leurs intérêts ailleurs en se dotant de nouveaux objectifs. RFI n'est plus un instrument de conquête idéologique capitaliste, elle est désormais un organe de diplomatie publique française. C'est ainsi qu'en 1991, elle se déploie à travers le monde, et s'accroche particulièrement sur l'Afrique où elle connaît du succès grâce aux médias nationaux moins crédibles, « *Tant que certains événements survenus dans les pays africains francophones ne sont pas repris et relatés par RFI et les autres radios internationales, ils restent des non-événements et ce d'autant plus que supplantant les médias locaux discrédités, RFI est devenue la meilleure source d'information des auditeurs qui sont souvent désorientés par le tumulte des événements* » (Vittin, 2002). L'Afrique est devenu son champ de prédilection. En 2007, elle compte 46 millions d'auditeurs dans le monde, dont 27,8 millions sont en Afrique et 10,5 millions sont au Moyen-Orient et au Maghreb. C'est la raison pour laquelle, en 2007, alors que son budget est évalué en plus de 130 millions d'euros, RFI décide la rupture d'émission en

²⁰ Labonté V., Évolution des radios internationales depuis 1989 : étude comparative entre Radio Canada International (RCI) et Radio France Internationale (RFI), Les Cahiers du journalisme n°24, Été 2012.

certaines langues occidentales au profit du Swahili et du Haussa, quittant de 19 langues de diffusion en 12. En 2006, on évaluait son volume d'émission à 700 heures hebdomadaires et la station employait jusqu'à plus de 1 000 personnes. La réforme qu'a connu RFI en 2007 est engagée par le président Nicolas Sarkozy, à son accession au pouvoir, c'est cette ingérence légale du politique au fonctionnement de RFI qui dévoile son alignement et constitue sa pierre d'achoppement.

A.1. Difficultés rencontrées

Les difficultés que RFI rencontre tout au long de son parcours sont dues à son positionnement éditorial, de plus en plus dévoilé au travers de son discours versatile en raison de l'influence des acteurs politiques qui gouvernent la France en un moment donné. Un alignement qui est critiqué par ses propres auditeurs²¹. L'alignement de RFI est d'autant plus flagrant que l'on aperçoit dans ses discours des postures différentes sur des événements similaires au sein des nations. Ces postures sont, en réalité, celles des autorités politiques d'où émet RFI, la France, sur la vie politique d'un pays tier, et, peuvent varier à chaque fois qu'il y a alternance politique dans l'un ou l'autre pays.

Les médias internationaux qui destinent leurs messages aux publics étrangers sont conçus, pour la plupart, comme des instruments diplomatiques des pays à partir desquels ils émettent, lesquels pays en sont, de toute évidence, leurs actionnaires. Le mode de fonctionnement de ces médias est induit par un souci suffisamment considérable de la crédibilité qu'ils voudraient bénéficier des publics étrangers, au point qu'ils s'appliquent à être objectifs dans la mesure du possible grâce à une « *liberté* » rédactionnelle que les journalistes y exerçant tentent d'assurer. Cyrille Blet ²²considère les médias internationaux, telle RFI, comme des instruments de la diplomatie publique des pays qui les financent. Il s'agit de soft power en ce sens que ces médias s'appliquent à forger l'opinion publique étrangère selon les orientations et les objectifs que les gouvernements de pays à partir desquels ils émettent leur assignent. L'impératif objectif d'un organe de presse de voir son contenu consommé est réalisé par l'objectivité, l'impartialité qui lui confère la crédibilité. C'est ainsi que, selon le même auteur, il subsiste chez RFI (et d'autres médias étrangers) une dialectique entre une véritable indépendance rédactionnelle et une ligne de conduite à provenance de son actionnaire. Mais, La difficulté d'une telle démarche est

²¹ Le 20 novembre 20, les auditeurs réagissent sur la condamnation de Macron sur la réforme constitutionnel en Guinée, laquelle réforme permettrait au Président Kondé de briguer un 3^{ème} mandat ; alors qu'en cote d'ivoire la même situation est approuvée par Elysée.

²² Blet C., Les médias, un instrument de diplomatie publique ? In « Revue internationale et stratégique » N°78, 2010, pp 119-126.

d'autant plus flagrante qu'elle est confrontée à la ligne éditoriale établie en amont, et surtout aux objectifs que ce média s'est assignés, voire qu'on leur assigne dès leur création. On entrevoit cette difficulté dans les discours de ce média qui ne sont que des locuteurs revendiqués derrière lesquels se cachent le locuteur dissimulé²³. Le dynamisme diplomatique dévoile cette transcendance du propriétaire des médias sur les journalistes. Quelques exemples sur le traitement informationnel démontrent en creux les logiques éditoriales d'alignement de RFI. Les discours de RFI sur le Rwanda est caractérisé par une versatilité selon les locataires d'Elysée. Ces discours font transparaitre le rapport diplomatique entre la France et le pays de milles collines. En juillet 2013 alors que François Hollande est au pouvoir en France, RFI réalise une interview exclusive avec Patrick Karegeya et Kayumbu Nyamwasa (tous deux, anciens membres de la rébellion du Mouvement Patriotique Rwanda (MPR), au côté de Paul Kagame avant le génocide. Après la prise de pouvoir par le MPR en 1994, ceux-ci se sont brouillé avec le régime de Kigali et se sont exilés en Afrique du Sud.) au cours de laquelle les interviewés affirment détenir des preuves qui imputent au MPR l'attentat sur l'avion d'Habiarimana, lequel attentat a enclenché le génocide au Rwanda en 1994. Cette démarche de RFI nous rappelle le profil et les convictions du président français sous le règne duquel l'interview a été effectuée, François Hollande, qui avait des relations pour le moins tendues avec Kigali. En 2018, les juges d'instruction français enquêtant sur la responsabilité d'acteurs dans l'attentat de l'avion de Juvénal Habiarimana aboutissent sur un non-lieu qui sera définitivement validé par la Cour de Cassation deux ans plus tard. Cet événement diffusé en longueur des journées sur RFI reflète le réchauffement politique entre le Rwanda et la France et met à nu la logique éditoriale de RFI tant qu'il n'en demeure moins qu'on imagine mal de voir réalisée l'interview accordée à la fronde du MPR sous Emmanuel Macron ; ou encore le revirement de la justice française sur le responsable de l'attentat d'avion d'Habiarimana sous François Hollande. (La première enquête, dont les résultats imputaient au MPR la responsabilité de l'attentat, a été effectuée quand Jacques Chirac était au pouvoir). Un autre exemple se rapportant au traitement de RFI est les 3^{ème} mandats présidentiels en Afrique sous le règne d'un seul président français, notamment Emmanuel Macron. Si l'on s'en tient qu'aux cas de la Guinée et de la Côte d'Ivoire, le discours de RFI tend à condamner le premier cas (celui d'Alpha Kondé en Guinée) comme l'illustre ce titre de RFI du 30/09/2020 « **En Guinée, la mobilisation contre le 3e mandat d'Alpha Condé a perdu en intensité** », et à légitimer le second (celui de d'Alassane Ouattara en conte d'Ivoire), « **Le RHDP se dit légaliste et appelle au calme** ».

²³ Ringoot R., Analyser le discours de presse, op. cit.

Cela correspond sans doute au rapport entre le président français avec ces deux présidents africains en ce sens que l'Elysée, non seulement, n'a pas les mêmes intérêts partout, mais aussi, la présence d'un président garantirait la préservation de ses intérêts par rapport à l'autre. Ces deux exemples renseignent sur l'alignement de RFI en tant qu'un organe de presse qui sert le gouvernement français et permet d'expliquer la versatilité de ses discours sur un même sujet, au fil des années. Car, la France est un pays qui connaît de l'alternance politique au sommet de l'Etat entre la gauche et la droite, dont les conceptions fondamentales liées à la diplomatie diffèrent.

Ces difficultés d'ordre fonctionnel contre lesquelles RFI est butée sont souvent exacerbées au point de conduire à des situations les plus graves, allant des contestations multiples et de diverses formes dont les plus marquantes, que nous avons retenues, sont les suivantes :

- En 2000 Jean **Hélène**, correspondante de Radio France Internationale à Abidjan, s'est fait tuer par un policier ivoirien (Thierry Perret, 2001) ;
- Expulsion de la correspondante Ghislaine Dupont à la veille des élections de 2006 ; suspension, durant 15 mois, de juillet 2009 à octobre 2010 (la radio étant accusée de « démoraliser les forces armées congolaises »), puis à nouveau entre le 31 décembre 2011 et le 9 janvier 2012 après les élections (*RFI* étant cette fois soupçonnée d'« attiser la haine ethnique. » (Marie Soleil Frère, 2021) ;
- Interdiction « définitive » de diffusion de RFI au Mali depuis le 17 mars 2022, où le gouvernement l'a comparée à la Radio de Milles Collines qui a joué un rôle désastreux dans le génocide de 1994 au Rwanda par son discours de haine (27 avril 2022, TV5 AFP.) ;
- Suspension de diffusion au Burkina-Faso jusqu'au nouvel ordre.

Ces situations de conflits intermittents et d'ajustement de discours posent la question suivante : le changement du discours sur tel ou tel autre question implique-il le changement de ligne éditoriale ? Roselyne Ringoot (2014) insiste sur la différence entre la ligne éditoriale, qui est définie au préalable et participe de la particularité de l'organe par rapport à d'autres, et de l'identité éditoriale qui est dévoilée grâce à l'analyse du discours.

B. POSITIONNEMENT EDITORIALE DE RFI

Les organes médiatiques sont loin d'être neutres du moins dans la conception des objectifs qui ont motivé leur création. Ils sont des biens privés, ou publics qui sont conçus pour palier quelque problème, maintenir une situation, agrandir l'influence de leurs propriétaires, etc. Si la neutralité est souvent mentionnée dans le traitement informationnel chez le journaliste, elle concerne les normes et les principes qui participent du fondement de ce métier ayant vocation à servir la communauté ou la société. Les organes de presse, de manière générale, sont a priori alignés. Leur alignement est fonction des clivages que l'on retrouve dans la société du point de vue idéologique, religieux, économique, identitaire, etc. C'est la raison pour laquelle on retrouve des médias clairement connus et reconnus comme étant proches de droite ou de gauche en tant qu'idéologies politiques, ceux considérés comme défenseurs des droits de minorités telles les femmes dans certains pays, d'autres engagés pour le rayonnement diplomatique d'un pays (ainsi que c'est le cas de RFI) en portant sa voix dans le monde. Ce sont toutes ces considérations qui déterminent la politique éditoriale d'un organe de presse d'abord (section B.1), ensuite elles influent sur les genres des discours à privilégier (section B.2).

B.1. LES POLITIQUES ÉDITORIALES

Les politiques éditoriales dictent les comportements des journalistes dans la collecte des informations, dans leur traitement et dans leur diffusion. C'est, entre autres, grâce à elles que les discours journalistiques sont soumis à un modèle de production qui les distingue d'autres pratiques discursives exercées dans la société. Jean Michel Utard ²⁴ parle de la particularité du discours médiatique dont la production est forcément guidée par trois éléments qui sont les sources, les pairs et les publics. Par rapport aux sources, les journalistes, quel que soit le genre par lequel ils s'expriment, émettent des discours des autres ou commentent sur les propos des autres acteurs. De ce point de vue, les discours des journalistes se démarquent d'autres discours en ce sens qu'ils sont liés par un pacte de vérité dont l'évaluation se fait sur la base des discours tenus dans son rapport avec la réalité ; « les journalistes ²⁵ seraient indépendants à leurs sources pour rapporter de façon objective des faits qui renvoient à l'intérêt général. » Le journaliste ne sort pas son discours du néant, ne peint pas l'image d'un monde imaginaire qu'il voudrait, mais il le puise des sources crédibles dont il rapporte les faits. Dans une certaine mesure, cette logique

²⁴ Utard J.M, Du discours de l'information aux genres journalistiques : proposition pour une étude socio-discursive du journalisme, hal, 2003

²⁵ Utard J.M, ibid

participe de la distinction de l'analyse du discours médiatique d'autres types ou genres de discours. Les journalistes entre eux sont régis par des normes identiques dans un territoire donné, ils sont tous soumis à la concurrence, à la même déontologie, législation, jurisprudence. L'analyse du discours médiatique renvoie, dans une autre mesure, à la vérification de la conformité des discours avec le genre auquel il appartiendrait. C'est dans la logique de la législation, de la déontologie et de la concurrence, selon le même auteur, que les journalistes produisent des contenus différents en opérant des choix sur des événements à couvrir, ou sur les angles vers lequel ils orientent un même événement. C'est la raison pour laquelle chaque organe médiatique, en suivant la logique concurrentielle, peut imprimer son marqueur identitaire lui permettant de privilégier certains genres journalistiques par rapport à d'autres. Ainsi peut-on trouver des médias informationnels, à l'instar de RFI, où ce genre est particulièrement privilégié. L'analyse du discours médiatique guidée par cette logique tient, entre autres, à l'évaluation des contenus alloués à un genre au prisme de sa considération ontologique. Le troisième élément important, dans l'analyse du discours, est le public, dont le choix influe sur la production des discours médiatiques, sur la ligne éditoriale. Ces logiques, d'une part, encadrent la production des discours médiatiques en les distinguant des autres types de discours ; d'autre part, ils concourent à l'alignement des médias par rapport à d'autres. Tous les médias produisent des contenus qui ont vocation à être consommés, c'est pourquoi chaque organe de presse se forme, a priori, un public avec lequel il tâchera de créer un lien de proximité grâce à son discours. Cette présence permanente du public auquel un journal destine son message est très capitale dans l'analyse du discours et correspond à ce que Dominique Maingueneau appelle l'éthos²⁶. Ce concept présent dans les éléments de la rhétorique classique est essentiel dans l'analyse du discours de presse tant qu'il permet d'établir les types d'interlocuteurs en présence. En journalisme l'éthos est peut-être associé à la loi²⁷ qui préside à la création d'un organe de presse, laquelle loi induit également l'élaboration des discours médiatiques. C'est la loi de proximité.

Les médias mettent les sujets sur leur agenda selon des critères qui déterminent leur choix. Roselyne et Rochard parlent essentiellement de la notion de proximité comme critère qui induit le choix des événements des médias. La proximité implique que, d'un premier point de vue, l'aspect géographique, les médias s'intéressent d'abord aux faits du milieu au sein duquel ils exercent tant que leurs messages sont censés trouver de l'intérêt chez les publics auxquels ils

²⁶ Ringoot R., *Analyser le discours de presse*, Armand Colin, 2014 (Maingueneau, D., 1998)

²⁷ Ringoot R., *Ibid*

sont destinés. C'est la fameuse loi du *mort kilométré*²⁸ qui sous-tend que plus l'événement se déroule loin d'un espace géographique donné, moins il intéresse la communauté dudit espace ; il ne pourra lui intéresser que si l'ampleur de l'événement est plus forte. Mais la proximité se conçoit au-delà de la géosphère. Yves Agnès²⁹ en distingue 4 qui sont les proximités géographique, chronologique, psychoaffective et sociétale. Toutes ces proximités marquent le rapport que les journalistes établissent avec leurs lecteurs, auditeurs ou téléspectateurs. La proximité géographique aborde les questions locales, les événements qui ont lieu dans les rues, la ville, la région, le pays voire le continent de l'allocutaire. L'aspect chronologique met en exergue la proximité temporelle où le / l'« aujourd'hui », « hier », ou « demain avant-hier » sont privilégiés par les journalistes. L'axe psycho-affectif se préoccupe des aspects tels la sécurité, la famille, l'argent, les enfants, etc. La vie en société, comme un dernier axe de la proximité, s'appuie sur les éléments comme le travail, la maison, les associations, l'éducation, etc. Roselyne Ringoot³⁰ insiste sur le concept *proximité* en tant que loi du fait qu'il implique en même temps l'aspect scientifique et l'aspect juridique du terme. La loi de proximité dans sa dimension scientifique présente la manière avec laquelle des phénomènes sont censés se dérouler et se déroulent dans l'univers journalistique tant à l'interne (la régulation professionnelle au sein de la corporation et de la confrérie des journalistes) qu'à l'externe avec le public, les lois administratives en vigueur. La loi de proximité dans sa conception juridique renvoie à l'exigence à laquelle sont soumis les journalistes dans l'exercice de leur métier. En d'autres termes les journalistes, si l'on s'en tient à l'ethos professionnelle, qui définit leur métier, induisent des démarches inhérentes aux législations de leurs pays. Ainsi en France par exemple, les journalistes sont-ils considérés, en tant que salariés, soumis à la politique éditoriale de la maison qui les engage ; leurs productions, bien que signées souvent à titre individuel, dévoilent la politique éditoriale de la maison, et, c'est la raison pour laquelle l'analyse du discours pose souvent la question du vrai énonciateur car l'énonciation individuelle due aux sensibilités particulières, au talent, aux considérations, voire à la conviction du journaliste sont immanentes au collectif énonciatif qui définit la ligne éditoriale à laquelle le journaliste se réfère. En France, dès l'embauche, le journaliste³¹ est supposé être consentant pour produire ses contenus en conformité avec la maison de presse pour qui il travaille. Le changement de

²⁸ Utard J.M, op. cit.

²⁹ Y. Agnès, *Manuel de journalisme, Écrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 2002.

³⁰ Tétu. *Éthique journalistique et identité professionnelle* Le Syndicat National des Journalistes de 1918 à 1936. Redéfinition des territoires de la communication, Tritonic, Bucarest, pp.195-204, 2002.

³¹ Tétu J.F, *Éthique journalistique et identité professionnelle* Le Syndicat National des Journalistes de 1918 à 1936, Redéfinition des territoires de la communication, Tritonic, Bucarest, pp.195-204, 2002.

ligne éditoriale par l'entreprise de presse au sein de laquelle un journaliste travaille, met celui-ci en droit de renoncer à son emploi en toute liberté. La loi de 1935 en France (reprise dans le code du travail) lui octroie à la limite *une clause*³² de conscience personnelle grâce à laquelle elle peut rompre avec son entreprise du fait d'une certaine « indépendance » lui reconnue. En dehors de ce cadre, le journaliste est lié à son entreprise, en tant que salarié, par sa subordination à son employeur. De ce point de vue, le discours journalistique n'est que le reflet de celui de la maison de presse, le journaliste n'est que le locuteur dissimulé (pour reprendre les termes de Ruth Amonsy³³). Les journalistes sont régis par la déontologie, et, contrairement à d'autres professions telles celles de médecin ou d'avocats, ils ne s'inscrivent pas dans un ordre qui leur imposerait des lignes de conduites contraignantes. Car les fameuses chartes, et d'autres normes morales et d'éthique qui participent de la déontologie professionnelle n'ont pas la force de loi. La Convention Collective Nationale de travail des journalistes ne connaît qu'une limite, celle de *"ne pas porter atteinte aux intérêts de l'entreprise dans laquelle ils (les journalistes) travaillent"*³⁴. Et c'est dans ce contexte, où l'on ne peut dissocier les contenus produits par les journalistes de RFI d'avec l'idéologie ou la posture du gouvernement français, que l'on peut entrevoir l'analyse du discours de RFI. Au regard de ce qui précède on peut élargir la question de la proximité au-delà des 4 axes précités dans la mesure où l'on a affaire à un organe de presse qui tisse un lien avec un public suffisamment éloigné du point de vue spatial, et la proximité infrastructurelle est exclue d'emblée si bien que la proximité que l'on entrevoit entre Paris et le public congolais est circonstancielle³⁵, culturel ou linguistique. Tout compte fait, elle est liée aux intérêts que le locuteur gagnerait sur l'allocutaire. Ceci induit la versatilité des discours de RFI sur un même sujet, ainsi que nous l'avons évoqué plus-haut, en raison des alternances à la magistrature suprême française. D'autres, dans le sillage de Marie³⁶ Soleil, pensent que RFI, malgré l'éloignement infrastructurelle, a su agir en RDC comme un média de proximité spatial grâce à l'une de ses émissions phares qu'est l'appel sur l'actualité qui donne la parole aux auditeurs sur des sujets leur concernant, au même titre que les médias locaux, et pour avoir participé à la formation des plusieurs journalistes congolais ainsi qu'à l'installation des médias communautaires dans ce pays. De surcroît, RFI émet en temps partiel tous les matins et soirs dans la sous-région (précisément, sont concernées les grandes villes des pays de l'Afrique de

³² Tétu J-F., op. cit.

³³ Ringoot R., *Analyser le discours de presse*, op. cit.

³⁴ Tétu J.F, *ibid.*

³⁵ Ringoot R, Rochard Y, Proximité éditoriale : normes et usages des genres journalistiques, op.cit.

³⁶ Frère M. S., « RFI : une radio internationale de proximité ? », *RadioMorphoses*, 2021

l'Est, dont les grandes villes de l'Est de la RDC) à partir de la Tanzanie en Kiswahili³⁷, l'une des langues nationales de la RDC. Ceci réfère à la capacité de médias à pouvoir circonscrire le territoire qu'il voudrait occuper du point de vue spatial ainsi que thématique. La proximité que RFI crée en RDC, par sa diffusion en Kiswahili, touche une partie des congolais dans son audience. Il s'agit des habitants de l'Est qui parlent le Kiswahili, avec d'autres peuples des pays d'Afrique de l'Est, excluant une autre catégorie des congolais (non Swahiliphones). Un centre d'intérêt manifeste qui détermine son discours soupçonné de partialité et qui la met souvent en brouille, entre autres, avec les autorités congolaises. (La suspension, de RFI, d'émettre sur le territoire congolais de 2009 à 2011 par le gouvernement de la RDC d'alors, par le pouvoir actuel de militaires du Mali, après le coup d'Etat ..., allant jusqu'à comparer RFI avec la Radio de milles collines du Rwandais dans les années 1990, témoignent à creux cette tension). Cette intrusion parmi les médias de proximité selon la même auteure est motivée par l'immensité géographique et démographique de la RDC qui fait d'elle le plus grand pays francophone en Afrique en termes de nombre des locuteurs de la langue de Molière. Dans le même ordre d'idée, Marie J. Berchoud affirme : « *Les relations³⁸ nouées entre radio et auditeurs, dont témoignent le courriel; sont aussi, pour partie, des relations avec la France et le français, langue et culture ; des relations internationales, certes, mais d'ordre privé avec une toile de fond historique et culturelle, ainsi qu'un cadre sociopolitique, qu'on n'a pas ignorés.* ».

Les discours médiatiques s'élaborent et se rependent sous forme de genres. Le genre implique les rapports aux sources, la relation aux lecteurs, sur les formes textuelles, le style d'écriture.

B.2. LES GENRES JOURNALISTIQUES

Les genres sont choisis par la rédaction au cours de la conférence rédactionnelle. Ils sont fonction de l'intérêt que l'organe de presse accorde aux événements. Selon Ringoot et Utard (2005), « il s'agit d'un discours réflexif sur la profession qui revendique des savoir-faire spécifiques, et, par-là, veut différencier le journalisme d'autres pratiques discursives. » Au travers des genres, de leur format, transparait l'identité éditoriale de l'organe de presse. Car tous les genres ne rapportent pas les événements de la même manière. Certains s'attachent

³⁷ Le Kiswahili est l'une des quatre langues nationales de la RDC au même titre que le Lingala, le Kikongo et le Tshiluba, à côté du français qui est la langue officielle. Elle est parlée dans la partie est de la RDC et dans les pays d'Afrique de l'Est dont la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda.

³⁸ J. Berchoud Marie. Radio France Internationale et ses auditeurs. In: Quaderni, n°47, Printemps 2002. Le multiculturalisme en quête d'universalité ? pp. 5-18.

exclusivement à présenter les faits, d'autres se contentent à leurs imbrications avec les points de vue, et d'autres s'appliquent à les commenter. C'est de ce point de vue que l'on peut distinguer trois types de genre en journalisme, qui sont les genres informationnel, mixte, et d'opinion. Cette catégorisation de genres en trois grandes familles ne fait tout du même pas l'unanimité chez les auteurs. Certains voudraient une répartition en deux où l'on ne considère que les genres d'informations et d'opinion, alors que d'autres, de l'univers anglosaxon, distinguent les genres selon la mobilité du journaliste, et parlent des genres « journalisme ³⁹débout » et « journalisme assis », ou encore le « genre neutre », et le « genre engagé ». Cette distinction permet de repérer la partialité, d'entrée de jeu, selon que l'on choisit de s'exprimer par le second plutôt que par le premier. Nous optons pour la catégorisation en trois dans l'analyse du discours de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC, dans ce travail. Mais le choix des genres ne suffit pas, pour déterminer l'orientation que, le journal, la radio ou la télévision, voudrait avoir.

Le contenu, le choix des mots exprimés dans le discours, quel qu'en soit le genre, font également transparaître l'identité éditoriale tant qu'il en demeure moins qu'un commentaire, par exemple, peut autant être favorable à un acteur qu'il lui peut être défavorable. Les médias classiques diffusent parfois certaines rubriques exclusivement sur leur site au détriment de leur support classique. Le moins que l'on puisse dire, sur le genre, c'est qu'ils assurent la distinction, la particularité discursive par rapport à d'autres discours émis dans la société par des acteurs qui ne sont pas des journalistes. Ils sont incontournables dans l'analyse de discours, chacun selon ses spécificités.

a. Les genres d'information : ce sont des genres qui revendiquent l'objectivité en ce sens qu'ils se rapportent aux sources d'information. Parmi les genres d'information, il y a le reportage, la note d'information, la brève, ... Mais, tous, malgré leur spécificité, ont en partage le fait. Ils rendent tous compte des événements avérés et surtout racontés. Ils n'inventent rien. Ces genres misent sur l'objectivité tant qu'ils rapportent les faits. Ils suivent les démarches leur permettant de rester dans le clou, selon leur définition. Il s'agit par exemple des fameux 5 w (who, what, where, when, why), pour le reportage ou de deux ou trois éléments parmi eux, pour la note d'information. A priori, analyser un discours qui appartient au genre d'information est rude tant que l'objectivité semble s'imposer. Par conséquent, ce qui est rapporté, est censé refléter ce qui est, ce qui est observé. Et pourtant tout le monde ne dit pas la même chose de la

³⁹ Ringoot R., Analyser le discours de presse, Armand Colin, Paris, 2014.

même façon, l'analyse du discours informationnel relève de la sagacité de l'analyste à pouvoir repérer les éléments qui vont au-delà de la simple information. Il peut s'agir des astuces à vouloir orienter la pensée de l'allocataire, de vouloir lui faire croire à une chose, quoique la manière reste subtile tant les journalistes sont appliqués de garder la fidélité du type de genre qu'ils emploient. Nous le développerons davantage en 3^{ième} chapitre où nous abordons l'implication des arguments, ou du moins, des éléments jugés argumentatifs dans les discours médiatiques si bien que l'on peut entrevoir la volonté de l'émetteur de quitter, à partir d'un prémisses A, en passant par un autre B, vers une conclusion C. Toute l'analyse que nous allons consacrer au genre journalistique informatif tient à la possibilité d'y repérer les éléments d'argumentation qui sont pour la plupart voilée.

b. Les genres mixtes, qui se situent en cheval entre le genre d'information et celui d'opinion, renferment à la fois les faits et les commentaires dans leur élaboration, sont essentiels dans l'analyse du discours de presse. L'interview ou encore le portrait sont des genres qui sont présents dans les contenus de RFI notamment en période électorale. L'interview, quand bien même, consacrée à tous les candidats, nous intéresse moins du fait de la difficulté de retrouver en son sein la partialité. Le choix de l'invité permet à celui-ci de soigner son image quelles que soient les questions qui lui sont posées. Par contre, le portrait nous intéresse de manière particulière en ce sens qu'il révèle le penchant du journal ou de la radio en faveur de tel ou tel autre candidat. Il choisit l'aspect à mettre en exergue chez les personnes qui en font l'objet. On peut repérer dans le portrait la surdramatisation, l'essentialisation, l'amalgame, etc. Toutes ces formules peuvent concourir à la fois à discréditer ou à valoriser un candidat selon qu'elles excluent le bon ou le mauvais côté du candidat.

c. Les genres d'opinion : renvoient aux prises de position par un organe de presse. Ils renferment la chronique, le commentaire, ...

Les genres journalistiques, permettent de distinguer les discours médiatiques avec d'autres, et, fixent les contours de leur analyse. De ce qui précède, on entrevoit le rapport entre le langage, le genre et la ligne éditoriale. Le langage (qui est une compétence individuelle de la langue grâce à laquelle toute personne ou communauté peut imprimer son empreinte qui la distingue des autres. C'est une compétence qui s'acquière par une formation qui dote des individus d'outils variés et mobilisables en contexte précis ; sa déclinaison dépend du temps, de l'évènement, de l'interlocuteur, des objectifs, etc.) est déterminé par le genre, lui-même influencé par la ligne éditoriale qui dévoile l'énonciation.

Le concept d'énonciation est un concept dont la théorisation renferme une méthode d'appréhension d'analyse du discours. Elle est classiquement définie, à la suite de Benveniste, comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (1974 :80) ... Dominique **Maingueneau** pense qu'il faut se démarquer de certains présupposés que l'on risque d'attacher à cette définition :

- L'énonciation ne doit pas être conçue comme l'appropriation par un individu du système de la langue ; en fait, le sujet n'accède à l'énonciation qu'à travers les multiples contraintes attachées à chaque genre de discours.
- L'énonciation ne repose pas sur le seul énonciateur, c'est l'interaction qui est première...
- L'individu qui parle n'est pas nécessairement l'instance qui prend en charge l'énonciation, qui se donne pour responsable de sa validité. Ce qui incite O. Ducrot à définir l'énonciation indépendamment de l'auteur de la parole, comme « l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. »

En d'autres termes, au-delà de l'appropriation de la langue par des individus, ceux-ci font souvent abstraction de leur potentiel individuel et se soumettent au genre de discours qui oriente la construction de leurs énoncés et participent à une production transcendantale du discours par rapport à l'énonciateur (revendiqué).

CHAPITRE II : MÉDIAS ET DÉMOCRATIE AU CONGO

Ces deux concepts sont fréquemment employés dans notre société de manière transversale. Toutefois, nous nous permettons d'en cadrer le regard, avant de montrer le rapport qui existerait entre eux, pour éviter toute équivocité.

a. Le média est l'un des concepts les plus vulgaires de la société contemporaine quand bien même il n'aurait pas la même acception chez tous ceux qui en font usage dans leur expression au quotidien. Certains ont tendance à le limiter au dispositif qui permet d'atteindre, un large et hétérogène public, à la fois. Dans ce cas il renvoie à un type de média dit de masse (la presse imprimée, la radio et la télévision) ; alors que d'autres l'associent directement aux acteurs qui assurent l'intermédiaire dans un cadre consacré et reconnu socialement, il réfère aux journalistes. Face à toutes les appréhensions divergentes et restrictives que ce concept peut inspirer, Francis Balle opte pour une définition à dimension beaucoup plus élargie auxquelles nous adhérons : « Un média est équipement technique permettant aux hommes de communiquer l'expression de leur pensée, quelles que soient la forme et la finalité de cette expression. » (Francis Balles, 2005). C'est grâce à ce genre de conception plus fédératrice que l'on peut, par exemple, parler des nouveaux médias pour désigner l'internet et toutes les plateformes qu'il puisse déployer. Toutefois, dans le cadre de ce travail, notamment dans le rapport que nous faisons entre le média et la démocratie, le concept média renvoie aux acteurs jouant l'intermédiaire, les journalistes. C'est-à-dire, en plus des médias de masse qui fonctionnent forcément par des spécialistes, nous associons les nouveaux médias tant que la signature de ceux-là paraphe l'information.

b. La démocratie quant à elle, est connue sous la fameuse définition de l'ancien président américain Abraham Lincoln comme le pouvoir du « peuple, pour le peuple, par le peuple. ». A côté de cette définition, plusieurs acceptions sont développées ou du moins plusieurs approches pour pouvoir appréhender la notion. C'est ainsi que l'on attend une formule lapidaire, « la démocratie est le pouvoir de la majorité », pour y référer. D'autres l'abordent dans sa dimension pratique, en relevant les éléments qui participent à son effectivité. Il s'agit de la

dimension procédurale ⁴⁰ de la démocratie telle que présentée par Magali Bessone ⁴¹ et Didier Mineur.

Les éléments acceptés dans un territoire délimité pour participer au fonctionnement de la démocratie sont multiples, on y retrouve le mode d'expression populaire grâce auquel le peuple désigne ses représentants. Il s'agit du scrutin, du vote ou encore de l'élection. C'est à cela que nous référons lorsque le concept démocratie est employé dans ce travail. Donc le rapport que nous faisons entre le média et la démocratie dans ce travail, exclue d'autres aspects qui caractérisent la démocratie si ce ne sont que le scrutin, le vote et l'élection.

A. MEDIAS ET DEMOCRATIE, QUEL RAPPORT ?

Parler du tandem médias et démocratie pour indiquer que la seconde ne peut exister sans le premier laisse entendre que la démocratie est la seule et l'unique forme de gouvernement qui mobilise les médias dans son fonctionnement, d'autres régimes politiques s'en passeraient. Et pourtant, parler des médias et de la démocratie renvoie à la publicisation des actions et des activités de gestion de la cité. De ce point de vue, on se rend compte que la société moderne, démocratique, n'est pas la seule où les autorités ou les gouvernants rendent public leurs actions. Les sociétés traditionnelles africaines ont fait usage des médias traditionnelles comme les tambours, les tamtams qui ont des dimensions sémiotiques importantes dans les communautés. On s'aperçoit donc que la simple publicité ou publicisation n'implique pas forcément la démocratie, mais celle-ci, plutôt, recourt à un type de média spécifique pour son fonctionnement, selon ses exigences. La naissance de la démocratie après l'avènement des médias de masse rappelle que nous faisons allusion à des médias classiques dont la presse imprimée, la radio, et la télévision, ou du moins aux journalistes qui sont des intermédiaires dans la diffusion des informations, pour parler du rapport entre les médias et la démocratie avant de nous focaliser plus tard sur la seule radio, RFI dont nous analyserons les contenus en ligne sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC.

A.1. Médias, auxiliaire de la démocratie

Les médias participent à la construction des Etats-nations en ce sens que l'imaginaire commun et d'autres schèmes de penser le vivre ensemble se construisent grâce à eux, surtout

⁴⁰ Bessone M et Mineur D., La démocratie entre substance et procédure, Volume 46, numéro 1, printemps 2019.

⁴¹ Bessone M. et Mineur D., *ibid.*

en Afrique subsaharienne où les pays sont dotés de cultures variées et hétérogènes. Les nations se construisent, comme un tissu, aux trames des diverses ethnies et tribus tout en dégageant certains idéaux qui transcendent les particularités régionale, ethnique ou autre. Ce rôle instrumental des médias dans l'impératif de la cohésion nationale est l'apanage des organes de presse nationaux, régionaux et locaux. L'accès à l'espace public, chez les pays occidentaux et plusieurs autres démocraties dans le monde par les médias, est réglementé par le poids des partis politiques sur la balance électorale législative nationale (la loi ⁴²qui établit un criterium pour bénéficier de couverture médiatique, entre autres période, la campagne électorale, selon le nombre d'élus aux élections précédentes, encadre le jeu démocratique même si les partis nouvellement créés se trouvent défavorisés. Cette réglementation est présente dans plusieurs pays dont l'Afrique du Sud, le Brésil, la Grèce, l'Espagne, le Royaume-Uni, etc. à quelques différences près du point de vue pratique). Cela témoigne en creux l'importance de médias dans l'exercice de la démocratie, qui est lié à la représentation pondérant la volonté exprimée par la population. Les pays africains, eux, ne fonctionnent pas forcément de la sorte, les associations de défense de droit de la presse accusent souvent les médias publics d'être à la solde des pouvoirs en place, et les opposants n'ont pas d'autres choix que de trouver leurs propres espaces d'expressions pour pouvoir exister. Les médias publics, comme le nom le révèle, est financé par les contribuables nationaux pour rendre service aux citoyens, devraient réserver l'espace à toutes les forces vives de la nation, quel que soit la proportion, exercent en toute quiétude, comme si c'était la norme, en attribuant l'intégralité de la couverture aux gouvernements en place. Marie Soleil (journalisme d'Afrique, 2020) parle du « *monopole de la parole considérée comme légitime (par la maîtrise des médias publics)* ». Mais cela n'empêche pas que toutes les forces vives d'une nation soient unies autour d'un idéal, bien que les manières d'y parvenir soient contrastées, les projets et programmes politiques différents ; les questions, telles la sécurité nationale, l'intégrité nationale, le bon vivre ensemble et bien d'autres sont souvent celles qui transcendent les intérêts particuliers, c'est la raison pour laquelle les discours des médias jugés proches du pouvoir et ceux proches de l'opposition en Afrique, convergent sur bien de questions tant qu'ils partagent tous un imaginaire commun qu'ils voudraient construire, les schèmes de représentations communs dus à un passé partagé, une histoire commune et l'acceptation de vivre ensemble induisent leur discours. Marie soleil ⁴³en a révélé certains cas, notamment dans certains pays africains, au lendemain des indépendances, où les

⁴² <https://aceproject.org/ace-fr/topics/me/mea/mec04/mec04a/mec04a03>

⁴³ Marie Soleil, les mots et le pouvoir : le nouveau vocabulaire de la presse privée dans les régimes de transition en Afrique, in Hermès n°28, 2000, p. 6.

pays se sont forgés des valeurs transcendantes pour une nation solide. C'est ainsi qu'en Tanzanie, le président Julius Nyerere s'est doté de légitimité grâce aux mots, après avoir réuni tous les Tanzaniens autour d'une seule et même langue qu'est le kiswahili. Les concepts propres aux Tanzaniens voient le jour : *umoja* (unité), *ujamaa* (la communauté), *maendeleo* (développement), *uzalendo* (patriotisme), *mwananchi* (enfant du pays). Ces concepts ont eu une résonance positive au sein de la société que l'on peut dire que les mots ont valu autant que des actions. De la même manière au Burkinafaso, pays des hommes intègres, Thomas SANKARA a su adhérer ses compatriotes au grand projet de la construction d'un nouvel imaginaire en rupture avec l'héritage colonial. A quel imaginaire tous ces médias étrangers dont RFI, réfèrent-ils ? Ne sont-ils pas dans la démarche de construire un imaginaire aux africains qui ne serait pas le leur ? c'est pourquoi leur discours sur l'Afrique sont, dans une certaine mesure, comme une intrusion au sein de l'espace public africain.

B. L'ESPACE PUBLIC OU PROBLEMATIQUES PUBLIQUES ?

La question de l'espace public est de plus en plus en plus abordé à la suite d'Habermas par de nombreux auteurs en sciences sociales, entre autres les sciences de l'information et de la communication, pour déterminer comment les médias sont les espaces où se croisent différents acteurs sociaux autour des questions qui intéressent la société ; lesquelles questions trouvent toujours leurs ancrages dans l'histoire de la société dont il est question, ou du moins, tentent de marquer une rupture avec une situation sociale. Daniel Cefai est de ceux-là qui ont apporté un enrichissement à la question de l'espace public en abordant d'autres notions similaires mais distinctes à savoir *le champ*⁴⁴, *le marché*, *l'agora* et *l'arène*. C'est autour de ces concepts qu'il articule les questions susceptibles d'émerger sur l'espace public en raison de la volonté, et de l'accord de former, entre les individus, une société commune et d'y instaurer l'ordre afin de participer à la construction ou au maintien d'une vie bonne. Il s'agit de la construction des vérités individuelles au travers des interactions et des rencontres entre individus dans la société. C'est la raison pour laquelle il pense que l'expérience part au-delà des pratiques et touche également la dimension affective et esthétique, donc émotionnelle. C'est grâce à cela qu'une société est à même de constater du trouble en son sein, d'ériger un problème en problématique publique et de s'appliquer à y remédier à partir de la banque de savoir qu'elle renferme selon les réalités que l'on a en partage et le dysfonctionnement que l'on constate dans les

⁴⁴ Daniel Cefai, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », Questions de communication, 2016, p. 3.

déroulements normaux de certains événements. Ce processus de problématisation passe par la publicisation dont les médias sont le levier moteur en société et engage le pouvoir public. Publiciser, *c'est engager* ⁴⁵*les pouvoirs publics*. La définition de problème public passe, au-delà de raisonnements et de jugements, par le ressentir, qui est l'émanation de ce que les hommes ont su construire ensemble du point de vue identitaire. Cefai va plus loin en accordant plus l'attention à la question d'arène publique qui n'est pas un simple lieu de débats où les acteurs sociaux sont uniquement motivés par leur simple capacité de convaincre et de faire adhérer de manière optimale leurs concitoyens à leurs causes, mais un espace où les intérêts collectifs priment sur les ambitions individuelles, où les concessions sont de mises pour le bien-être de tous les membres de la société dont il est question. C'est, sans doute, ce concept, ou du moins sa conception ici, qui décrit la transcendance de certaine question sur les idéologies politiques et renvoie à certain préalable que les concitoyens acceptent pour exercer la démocratie. Il s'agit des principes construits par la société, lesquels principes sont jugés intransigeants telle la laïcité en France, l'unité nationale et l'intégrité territoriale au Cameroun, en RDC, etc. Toutes ces questions s'ancrent, se consolident par la publicisation entre autres grâce aux médias puisqu'elles ont vocation à demeurer perpétuelles. A côté de cela, on retrouve d'autres sujets qui font débats et animent la vie démocratique tant qu'ils sont susceptibles de mobiliser des points de vue divergents, où, une fois de plus les journalistes, induits par des règles qui fondent la pratique de leur métier, jouent un rôle essentiel de placer des thèmes sur l'espace public. Les sujets qui investissent l'espace public sont ceux qui renferment quelque intérêt communautaire, les journalistes les recensent parmi tant d'autres en fonction de leurs enjeux. C'est la raison pour laquelle l'information journalistique est différente d'un quelconque événement dont l'intérêt serait limité à quelques individus. La bagarre entre deux policiers à tenue de service intéresse la société ; quant à leur statut social, et, peut être abordée en tant qu'information journalistique, que celle entre deux commerçants au marché. Mais la récurrence du même fait chez les commerçants ou la gravité de leur rixe au point d'engendrer de troubles publics fragrants, de conduire certains à l'hôpital ou encore des conséquences graves peuvent interpeller les journalistes et la société tout entière. Un trouble peut devenir donc une problématique, puis un problème public grâce au travail de médias qui constate une réaction inhabituelle à la question, objet de trouble. Les médias participent ainsi à la construction de l'opinion publique. Laquelle opinion, le fait d'une construction en fonction

⁴⁵ Daniel Cefai, « Publics, problèmes publics, arènes publiques... », Questions de communication, 2016, p. 3.

d'évènement, est un jeu dynamique dont la fluidité est garantie par la reconnaissance des problèmes communs par les individus mais également par la discussion et la négociation entre les différents acteurs. Plusieurs chercheurs, dans le sillage de Christian Abolo ⁴⁶ rendent compte de la nécessité de la discussion par les acteurs sociaux en décrivant l'espace public comme un lieu de tension non seulement entre des points de vue divergents mais également entre trois acteurs qui se reconnaissent mutuellement la légitimité, chacun jouant son rôle (il s'agit des hommes politiques, des journalistes et de l'opinion publique). Cette reconnaissance de légitimité et de rôle n'exclut pas les luttes permanentes de rapport de force, bien au contraire les luttes et les disputes caractérisent l'espace public dans la société démocratique où la prise et la conquête de pouvoir par la force et la violence est bannie et en revanche les affrontements, les entrecroisements des discours, les échanges d'arguments sur des questions spécifiques y sont les modes de fonctionnement. Cependant le rôle des médias, en tant qu'acteur à part entière, et, indispensable à la pratique démocratique dans un pays, ne fait pas l'unanimité chez les chercheurs. Certains les accusent de nuire à la démocratie alors que d'autres pensent qu'ils participent à son épanouissement.

C. LES MEDIAS POUR OU CONTRE LA DEMOCRATIE ?

La communication médiatique de plus en plus mentionnée comme un élément indispensable à l'exercice du jeu démocratique ne laisse pas certains auteurs sans critiques, cette question qui est loin de faire l'unanimité tant que les médias restent considérés par plusieurs auteurs comme des instruments de domination qui, à la limite, biaisent le jeu démocratique. Chomsky est de ceux qui ont ému des critiques les plus radicales en l'encontre des médias, les considérant comme « *une machine* ⁴⁷ *à endoctriner* » et « *à fabriquer du consentement* ». Il pense que les médias ont poussé, dans le passé notamment aux Etats-Unis, les citoyens à adhérer aux mesures politiques qu'ils ne voulaient pas au départ. Il s'inscrit, dans une certaine mesure, dans la même logique que Harold Lasswell en accordant aux médias un superpouvoir face auxquelles les publics sont désemparés de toutes armes, capacités de défense. Cette approche n'accorde, en aucun cas, aux médias le rôle de pouvoir opérer pour la démocratie, bien au contraire, elle suggère en substance son rejet en ce sens que les médias portent à leurs bords des charges antidémocratiques en ôtant aux citoyens la moindre liberté à pouvoir s'exprimer selon leurs entendements sur des questions qui touchent à la vie de la nation. Cette critique à

⁴⁶ Abolo Mbita C., *Médias, Politique et opinion publique*, Yaoundé, Afrédit, 2020,

⁴⁷ Champagne P., La construction médiatique des "malaises sociaux" in Actes de la recherche en sciences sociales. Vol. 90, décembre 1991. La souffrance. pp. 64-76; (Chomsky, 1998)

l'encontre des médias, quoi que moins convaincante pour remettre en cause le rôle des médias en tant qu'acteurs importants dans l'exercice de la démocratie du fait qu'elle reste parmi les théories des médias les plus critiquées tant qu'elle considère des individus comme des rats ⁴⁸de laboratoire réagissant au principe de stimuli-réponse, reste d'actualité aussi longtemps que le monde continue à recenser parmi les nations le rétrécissement d'espace médiatique et son accaparement par une seule force politique.

En plus, cette conception n'est pas la seule qui rend compte de la remise en cause du rôle des médias dans l'exercice de la démocratie, Huggues Moutouh en recense d'autres, chez différents auteurs, dans des dimensions diamétralement opposées à la première. La première faisant grief aux politiques de se servir des médias en vue d'exercer leur domination sur les individus dans une nation, la deuxième considère les médias comme un pouvoir autonome qui régule les autres pouvoirs, voire imposent son tempo sur les questions qui touchent à la vie publique, à la démocratie. Le journaliste François-Henri de Virieu parle de *La Médiacratie* ⁴⁹pour décrire une influence en outrance de médias, leur intrusion dans la vie politique au point d'empêcher les politiques de jouer pleinement leur rôle ; toujours dans la même optique, De Virieu Roland Cayrol s'inscrit au travers de son livre *Médias et Démocratie : la dérive*, où il pense que les démocraties sont en train de subir une altération fulgurante, une dénaturation du fait des médias. Il considère que c'est eux qui guident désormais le comportement des politiques, leur proposent et imposent des sujets publics. « À en croire tous ces auteurs, c'est donc toute la vie politique qui serait affectée par le virus médiatique. » Il s'agit d'un pouvoir déséquilibré entre les médias et les autres pouvoirs si bien que les premiers affectent les pratiques essentielles, reconnues aux autres, et biaisent le jeu démocratique. Huggues Moutouh trouve excessif que de parler de la dénaturalisation de la démocratie, tout en reconnaissant que la communication médias et les sondages d'opinion ont affecté les pratiques politiques (le rapport que les acteurs en présence ont les uns envers les autres est inspiré des moyens et stratégies, notamment aux politiques, de se prémunir contre les pouvoirs de médias. Ils ont, par exemple, rendu légitime la professionnalisation des conseillers en communication qui les poussent dans le cas le plus extrême, et, nuisible aux pratiques de la démocratie, à faire du marketing politique. Le concept de marketing, puisé de l'univers des entreprises renvoie, pour l'entreprise, à l'activité visant à créer, maintenir, et élargir sa clientèle, orientée par une démarche restrictive et segmentaire du marché. C'est ce principe de segmentarisation qui est en

⁴⁸ Moutouh H., La communication médiatique déterminant de l'action publique le seuil, « pouvoirs » 2006, p.4

⁴⁹ Moutouh H., Ibid.

déphasage avec le principe politique ; cela pousse au *prima* de « *faire savoir* » sur « *savoir-faire* » selon le terme de Moutouh). Il pense que l'enjeu serait plutôt de maîtriser la situation, de s'y adapter. C'est pourquoi reconnaître le rôle majeur que les médias jouent dans l'exercice démocratique à côté d'autres acteurs qui sont les politiques et l'opinion publique (qui s'exprime et se forme par des sondages d'opinion) en se reconnaissant mutuellement les légitimités indifférenciées, à l'instar de Dominique Wolton, Christian Abolo, etc. semble restaurer à la démocratie son blason entaché par ce que certains ont appelé la médiacratie, d'autres l'Etat du spectacle⁵⁰.

Toutefois le débat n'est pas définitivement clos sur le rôle des médias dans l'exercice de la démocratie du fait de l'avènement des nouveaux médias qui offrent la possibilité aux citoyens lambda de s'exprimer. On fait face à plusieurs arènes publiques, à part les médias classiques, où se forment des communautés au point que l'on serait tenté de penser que c'est l'espace par excellence où l'opinion publique devrait jouer sa carte pour la démocratie, celle-ci étant le « *pouvoir pour le peuple* », du fait qu'il diffuse directement les desideratas et les revendications de celui-ci. Cette question étant d'actualité, et, des recherches y relatives sont loin de s'épuiser, le moins qu'on puisse dire est que les nouveaux médias n'ont pas remplacé les médias classiques en tant qu'acteurs au fondement de la société démocratique, ou du moins, ne jouent qu'un rôle subsidiaire par rapport aux médias classiques pour des raisons ci-après :

a. Le caractère clivant de nouveaux médias : les nouveaux médias donnent la « voie » à tout le monde mais trie sur le volet l'audience. Quoi qu'on puisse constater les penchants des médias classiques pour des camps définis dans un territoire tel le *figaro* proche de droite, *canards enchainés* proche de gauche, « *équinoxe* » proche de l'opposition au Cameroun, *télé 50* en RDC, etc., leur discours reste à la portée de quiconque souhaite y avoir accès. Ils ont des publics hétérogènes de par leurs tendances politiques et favorisent ainsi les débats, la remise en question, la progression ou l'évolution de certaines questions, voire le changement de camps. Contrairement au mode de fonctionnement des discours sur le web, où les plateformes regroupent les internautes en communautés homogènes ou la seule issue sur la question en actualité chez les internautes est de confronter les points de vue de départ. Les publics sont

⁵⁰ Moutouh H. op. cit.

balkanisés ⁵¹en raison de leurs préférences grâce aux algorithmes prédictifs ⁵²(ce syntagme est employé pour désigner les données que les usagers de l'internet laissent en ligne de façon à être accessibles à ceux qui gèrent les plateformes fréquentées et en font usage dans la proposition des contenus aux usagers en fonction de leur fréquentation). De ce qui précède, on constate que les nouveaux médias constituent certes une arène publique grâce à leur capacité à réunir plusieurs personnes sur un même thème au point, dans une certaine mesure, de pouvoir dégager une certaine opinion publique. Mais, ils privent certains individus de leurs contenus en fonction de fréquentation et des opinions exprimées de ceux-ci sur le net ; ils clivent les individus et polarisent davantage les débats et les citoyens que l'on pouvait imaginer faire les médias classiques. Les médias classiques quant à eux offrent aux citoyens, au-delà de la simple participation aux débats publics, la délibération en ce sens que les publics entrent en possession des arguments des uns et des autres, critiquent et délibèrent. Romains ⁵³et les autres insistent, pour le bon fonctionnement des démocraties, sur la nécessité pour les membres d'une société d'avoir une opinion éclairée sur les questions et les problèmes qui touchent à leur quotidien, grâce à l'accès à une information indépendante, l'acceptation de la diversité, la confrontation de ses convictions à celles des autres avant d'opérer tout choix pour résoudre les problèmes collectifs. Les médias classiques offrent ce cadre mieux que les nouveaux médias, beaucoup polarisants.

b. La fracture numérique

D. L'AFRIQUE, MEDIAS ET DEMOCRATIE

Les médias classiques, par certaines formes de leur discours, ont également investi l'espace public au point de changer la cour de l'histoire. Chaque bouleversement social ou politique en Afrique a bénéficié du rôle important des médias. Thomas Atenga⁵⁴, dégage le rôle transversal des médias dans le processus de changements sociaux notamment en Afrique francophone. L'apport des médias dans le processus de changements du point de vue structural que les pays africains francophones ont connu, de l'époque coloniale jusqu'à nos jours. Ils ont

⁵¹Romain Badouard, Clément Mabi et Laurence Monnoyer-Smith, Le débat et ses arènes. À propos de la matérialité des espaces de discussion, presse universitaire, 2016, p.3 ;

⁵² Reigeluth T, La prédiction algorithmique comme activité sociale, La Découverte | « Réseaux » 5 n° 211, 2018, p. 35-67

⁵³ Badouard R, et Mabi C, op. cit.

⁵⁴ Atenga T, Mobilisations sociales, médias et pouvoirs en postcolonies d'Afrique francophone : identités, dynamiques et enjeux, 2018

participé dans la publicisation et la légitimation de revendications sociales et ont favorisé l'émergence de l'opinion publique. L'histoire des changements sociaux étant inextricablement liée à celle des médias qui ont apporté du soutien aux revendications populaires nous inspire quelques commentaires sur l'espace public selon qu'on est sous les colonisations, le monopartisme et le multipartisme. Les médias peuvent être considérés comme un nouvel élément pour désigner l'espace public. Ces concepts développés par Habermas renvoyaient au salon et café qui réunissaient les bourgeois pour débattre de questions de la société, notamment des actions de politiques et économiques de la monarchie. Cette rencontre fait émerger la sphère publique bourgeoise qui aboutit au renversement de la monarchie et à l'instauration de la démocratie constitutionnelle. Sous l'époque coloniale en Afrique francophone, il ne s'agit plus de café ni de salon qui sont en œuvre pour former l'espace public, mais des médias, dont les discours ont une résonance sur les populations d'une part, et d'autre part, tirent leurs discours de quotidiens des populations. C'est ainsi que les leaders politiques locaux en lutte pour les indépendances vont se servir des médias pour véhiculer et publiciser leur revendication construite sur des slogans forts, dénonçant les méfaits de la colonisation ; ils ont joué un rôle crucial dans le processus de l'accession aux indépendances. L'Afrique francophone indépendante est caractérisée par les monopartismes. Les médias publics ne sont plus les reflets de la vie des populations. L'espace public tel que pensé par Habermas est perverti du fait que les médias ne jouent plus que le rôle de légitimer les pouvoirs politiques en défendant bec et ongle leurs actions. Les pays sont gérés, tel sous la monarchie occidentale, où les peuples ont du mal à se construire l'opinion publique jusqu'à ce que naissent les médias privés qui critiquent les actions de gouvernements et véhiculent les aspirations des populations notamment en ce qui concerne la démocratie. Les médias ont servi d'instrument de domination aux premiers présidents africains francophones mais ils ont également aidé à façonner l'opinion publique et conduire au pluralismes politiques, à la consécration de la liberté citoyenne comme un droit fondamental du fait des médias clandestins. De ce qui précède, on comprend pourquoi les médias sont perçus sous un regard manichéen par des chercheurs en sciences de l'information et de la communication en ce sens qu'ils ont participé autant en tant qu'actants clé à l'installation et à la consolidation des régimes dictatoriaux en Afrique qu'à leur destruction, à l'avènement de la démocratie ou du moins du multipartisme dans la plupart des pays africains francophones. C'est la raison pour laquelle, l'analyse de la démocratie en Afrique au prisme d'un de ses éléments clé qu'est la publicisation des débats via les médias est garantie par la présence des médias privés qui met en concurrence et en conflits les points de vue des acteurs opposés. En outre, beaucoup d'exemples illustrent le caractère ambigu des médias dans

l'histoire du continent. Leur rôle dévastateur dans le génocide de 1994 au Rwanda conforte les positions de ceux qui voient en eux un instrument de propagande et de domination, alors que son apport à la réunification de la Tanzanie et à la construction d'un travail de territorialisation met en avant son importance voire son caractère indispensable. Ces deux situations reflètent sans doute l'influence que les médias ont sur l'audience ainsi que les conséquences de leurs discours tant positives que négatives sur la société tout entière mais ne décrivent pas les types de discours, le contexte de leur production, leurs énonciateurs moins encore les audiences auxquelles les discours étaient destinés. Il s'agit en réalité des propos constitués d'énoncés qui portent de lourdes charges émotionnelles, construits sur bases de figures de rhétoriques tels la métaphore, le périphrase et faits de plusieurs petites phrases pour garantir leur efficacité (comme nous les verrons au 3^{ième} chapitre). C'est la raison pour laquelle parler de la démocratie en Afrique renvoie en substance aux médias qui font les relais des événement sociaux mais également et surtout à une communauté importante des citoyens, des personnes qui sont non simplement intéressées par la gestion de leurs nations, mais sont en mesure d'analyser les discours. Cette capacité à filtrer l'information est fonction de l'instruction et des connaissances que les individus ont emmagasinées. Ainsi les médias exercent-ils dans un environnement où tous les sujets sont mis à tapis dans un contexte où les problèmes sociaux sont immenses et doivent être priorités.

Stuart Hall a parlé des modes de conformité, négocié, et oppositionnel pour rendre compte des instances où se situe ou doit se situer le récepteur du message médiatique ; d'autres travaux ont complété celui-là, en le rendant plus pratique grâce aux outils et méthodes qu'ils ont mis en place, permettant au récepteur de se situer dans telle ou telle autre instance en fonction de tel ou tel autre sujet, voire tel ou tel autre angle. Il s'agit des tous les travaux sur l'analyse du discours et plus particulièrement sur l'analyse du discours médiatiques qui ont imprimé des grilles d'analyse ou grâce auxquelles on peut le faire. Nous estimons, par ce travail, abonder modestement dans le même sens pour comprendre les mécanismes qui président à la production et la diffusion des contenus venant des médias occidentaux sur l'Afrique et permettre aux récepteurs de parer certains tirs irréguliers de médias à pouvoir multiples selon les approches des différents auteurs.

D.1. Les médias et la démocratie en RDC

La RDC a connu ses premières élections démocratiques en 2006, dans un contexte particulier. La gestion de son territoire est confiée à un président et 4 vice-présidents. Un

partage du pouvoir qui succède au contrôle partiel des certaines provinces par des chefs rebelles qu'on a associé à la gestion du pays pendant la transition précédant les élections. Pour accompagner ce processus démocratique fragile tant que les congolais expérimentent leurs premières élections que l'on voulait, pour le moins, apaisées parce qu'elles sont censées mettre fin à une coutume qu'est la conquête du pouvoir par la force, les médias ont été sollicités pour encadrer les débats politiques dans une stricte exigence du respect d'équilibre dans la distribution du temps d'expression pour tous les partis en courses pour ces élections. C'est pourquoi, malgré quelques dérapages causés par le favoritisme en vers certain camp, qui, du reste, ont été sanctionnés, on s'est félicité du rôle d'auxiliaire à la démocratie que les médias ont joué en cette période particulière de l'histoire de ce pays. Ces élections passées, les organes de presse nationaux sont à la solde du parti au pouvoir et la HAM enregistre la naissance de plusieurs stations de télévision d'obédience fortement politique à tel point que les médias deviennent une pierre d'achoppement pour la démocratie ; les sujets qui investissent l'espace public sont particulièrement partisans et sont animés par des injures à l'encontre de ses adversaires et de culte de personnalité en faveur de personnalités de son camp.

Le jalon d'élection paisible qui a été planté grâce aux médias à l'aube des élections triplées de 2006 (présidentielle, législative et provinciale), est effondré, la HAM impuissante, prise en otage par des politiciens et la démocratie en recule, en ce sens que les processus électoraux prochaines (de 2011 et 2018) ont été à la limite tendus. La présence des médias étrangers occidentaux dont RFI, et l'intérêt particulier qu'ils ont accordé aux événements électoraux en Afrique et plus particulièrement en RDC n'ont pas comblé les insuffisances de médias nationaux, malgré l'importance d'audience que les congolais leur confèrent, il n'en demeure pas moins qu'ils ne peuvent pas se substitués aux médias nationaux notamment dans l'exercice de la démocratie étant donné qu'ils opèrent selon leur réglementations propres, motivées par des intérêts versatiles, en raison des positions de présidents en fonction, sur la vie politique et leur rapport avec les personnalités politiques de chez nous. C'est cette situation qui pose non seulement un diagnostic des états des médias en RDC et la nécessité de leur soigner ; mais également, et, surtout, marque la désillusion de recourir aux médias étrangers comme supplétifs tant qu'il est établi que leurs discours ne sont pas neutres et doivent être soumis à l'analyse. Ainsi la RDC se retrouve-elle dans une situation médiatique particulièrement délétère tant qu'elle reflète un contexte d'affrontement sans scrupule ni déontologie que l'Afrique n'a

jamais connue (Marie Soleil peint ⁵⁵une situation particulièrement délétère des fonctionnements des médias en RDC qui reflète un état extrêmement critique, même en la comparant à celle des autres pays du continent). Mais elle peut compter sur sa propre expérience de 2006 pour pallier ce problème et faire des médias nationaux des vrais alliés de la démocratie.

Les médias ont su s'affirmer en tant que pouvoir dans la société moderne. Sa dimension incontournable n'est pas une particularité pour les sociétés démocratiques ; elle est transversale à toutes les sociétés depuis leurs avènements par la presse imprimée jusqu'à la télévision. C'est cet aspect qui confère aux médias un pouvoir, parmi tant d'autres instances, si l'on admet qu'à la suite de Jacques Fame ⁵⁶Ndongo, même dans les régimes les plus autoritaires et oligarchiques, on retrouve la disparité de pouvoir et le partage de celui-ci, quel que soit la manière entre les différents acteurs de la société. Il regroupe le pouvoir en 4 catégories dont le pouvoir politique⁵⁷, administratif, intellectuel et social. De ce point de vue, les médias sont sans aucun doute l'un des organes les plus pondérants dotés de pouvoir social, et, c'est à ce titre qu'ils ont participé à plusieurs bouleversements sociaux et plusieurs mutations sociales à travers le monde. C'est la raison pour laquelle ils s'attirent de la convoitise et constituent également un enjeu de pouvoir.

⁵⁵ Soleil M. Les médias au congo : un « pluralisme quantitatif », *Africultures* | « Africultures » 2 n 71 2007, p. 56-57.

⁵⁶ Fame Ndongo j., *médias et enjeux du pouvoir, Essai sur le vouloir-faire, le savoir-faire, et le pouvoir-faire*, 2006.

⁵⁷ Fame Ndongo J, *Ibid.*

DEUXIÈME PARTIE : LES DISCOURS MÉDIATIQUES ET DÉCRYPTAGE DU DISCOURS.

Nous abordons, dans cette partie, premièrement les travaux qui ont proposé des outils d'analyse et d'appréhension de discours à la française. Il s'agit particulièrement de travaux sur le discours médiatique (chapitre 3) ; ensuite nous analysons nos données qui sont les discours informationnels de RFI sur l'élection de 2018 en RDC, selon notre grille d'analyse fondée sur les éléments de *logos* dans le discours (formules, périphrases, métaphores, ellipse...) et de *pathos* en relevant des verbes et substantifs porteurs de charges émotionnelles (chapitre 4).

CHAPITRE III : QUELQUES METHODES D'ANALYSE DISCOURS MÉDIATIQUES

Ce chapitre présente quelques outils, théories et méthodes d'appréhension de discours de presse. Il insiste sur les éléments essentiels dans l'analyse du discours en général, et dans celui de presse en particulier. Il s'agit de représenter dans quelle mesure le *logos* (section A) et le *pathos* (section B) imprègnent les discours de presse et induisent une analyse particulière dans un champ distinct.

A. LOGOS ET QUELQUES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES D'ANALYSE DU DISCOURS DE PRESSE

Le contenu médiatique est rédigé selon les règles d'art du métier du journaliste. Il existe l'écriture journalistique qui diffère d'autres formes et manières d'écrire, de produire du discours. C'est la raison pour laquelle l'analyse du discours de presse sans se détacher, totalement des principes fondamentaux de l'analyse du discours, est imprégnée des théories, méthodes et outils qui lui sont particuliers du fait des éléments qui lui sont singuliers. Ainsi nombre d'auteurs se sont-ils intéressés à l'analyse du discours médiatique en relevant des questions comme « acte de nommer », « les courtes phrases », « l'argumentation » etc.

A.1. « Acte de nommer »

Les journalistes produisent des contenus sur des événements nouveaux au quotidien qui inspirent des formules, des nominations aux faits sociaux ; laquelle démarche de nommer leur est reconnue par les publics. Laura ⁵⁸Calabrese Seteimberg présente l'acte de nommer comme une perspective d'analyse du discours médiatique française afin de l'enrichir dans ses outils d'analyse, qui, jusque-là, se focalise plus sur les conditionnements de mise en mot du monde, par la nomination. Il part du postulat selon lequel les journalistes constituent une corporation d'experts à laquelle les lecteurs, les auditeurs et les téléspectateurs accordent une déférence et abondent dans le même sens qu'eux. De même qu'un citoyen ordinaire a la ferme conviction que le tabac peut provoquer le cancer grâce aux travaux des médecins, de même, le grand public accorde aux journalistes un droit, et un pouvoir de nommer les faits. Cependant cette créance n'est pas statique. Les journalistes cherchent à la consolider autant qu'ils peuvent, malgré les

⁵⁸Steimberg L-c., l'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours Médiatique éd. de la maison des sciences de l'homme in « langage et société », , n° 140, pp 29-40, 2012, .

difficultés due à la visée persuasive de leur discours ; les publics sont dotés de moyens, entre autres intellectuels, nécessaires à remettre en cause certaines formules des journalistes qui procèdent par des figures diverses, dont la personnification, l'antonomase, etc. qui rendent excessif certains faits et en diminuent l'ampleur d'autres ; il se crée donc la baisse de la déférence leur accordée par les récepteurs ordinaires qui, du reste, ne se limitent pas à la simple remise en cause, et au rejet de nominations venant d'experts ; mais s'investissent, via certainement plateformes numériques, à proposer d'autres dénominations. Ainsi un internaute s'interroge sur une des formulations de « le monde » : « Pourquoi lit-on partout que « New York a évité le pire » ? C'est stupide, c'est le cyclone qui a évité New York! ». Cela peut intéresser l'analyste du discours en tant qu'un outil d'analyse qui permet de constater la stabilité de la déférence, sa baisse par rapport à tel ou tel autre événement grâce à la réaction des publics, de surcroît il intègre le récepteur dans l'analyse du discours et lui accorde une place très importante.

A.2. Les petites phrases.

Les petites phrases ne sont pas toujours les formulations des journalistes. Ils sont souvent des propos des politiques que les journalistes choisissent de relayer dans un discours direct. C'est une stratégie à deux tranchants en ce sens que leur reprise par les journalistes peut, à la fois, marquer l'ironie à l'encontre de son auteur, et, la focalisation sur un argument important, mis en exergue, que les journalistes voudraient que l'opinion retienne en faisant fi du reste des discours. Alice Krieg-Planque ⁵⁹ en parlant de cette question, pensent que l'usage des « petites phrases » est connoté de l'admiration de ceux qui l'emploient à bon escient, et, en même temps il est objet des critiques, parce que assimilées à l'anecdote, au faux fuyant, au détriment du fond. Les petites phrases tiennent leur valeur et importance à leur capacité à concourir à l'aphorisme et au détachement énonciatif. Les politiciens se plaisent à reprendre les petites phrases maladroites de leurs adversaires afin de les discréditer davantage ; en même temps, ils s'accusent mutuellement d'en faire usage pour montrer l'incapacité de l'un ou de l'autre d'aborder la question de fond en privilégiant la forme.

Les petites phrases sont donc au départ une stratégie des politiques à connotation négative, d'une part, lorsqu'elles sont critiquées, et lorsque leur usage ricoche, en créant un effet de boomerang quand les propos qu'elles renferment sont maladroites, voire choquants ; d'autre

⁵⁹ Planque A-k., Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques, in NecPlus « Communication & langages », N° 168 PP 23-41, 2011.

part, elle est une tactique efficace par sa capacité à procéder au détachement énonciatif ; Alice Krieg-Planque définit les petites phrases *comme un syntagme dénominatif métalinguistique non-savant (et plus précisément : relevant du discours autre approprié), qui désigne un énoncé que certains acteurs sociaux rendent remarquable et qui est présenté comme destiné à la reprise et à la circulation*. Cette définition est particulièrement en phase avec l'un des objectifs des messages médiatiques qui consiste à retenir l'attention du public sur un aspect de l'événement ou du sujet abordé, la ligne éditoriale. C'est la maîtrise de tous les contours de ce procédé par les journalistes qui leur a permis de s'en approprier la stratégie. Ils formulent, eux-mêmes, des petites phrases, et reprennent celles d'autres acteurs, dont les politiques. C'est pourquoi les petites phrases font objet d'analyse du discours de presse selon qu'elles sont relayées ou reprises en faveur d'un acteur politique ou par motivation ironique. Le moins que l'on puisse dire est que les petites phrases, lorsqu'elles sont teintées du marqueur positif ou négatif, sont facilement et clairement repérable.

Par leur caractéristique à pouvoir se détacher des énonciations, les petites phrases renferment une force importante tant dans la production que dans l'analyse du discours. Dominique Mangueneau pense que l'énonciation détachée renvoie à un processus et au fait de séparer un énoncé au genre de discours qui a participé à sa construction. Le détachement peut impliquer également un grand nombre d'éléments énonciatifs tel le contexte à tel point qu'il a le pouvoir d'attribuer une compétence individuelle à un auteur en faisant fi au type et au genre qui ont inspiré l'énoncé. Certes, le détachement accorde une particularité individuelle qui présente l'auteur transcendant le contour qui encadre la production du discours, mais surtout lui accole un qualificatif soit laudatif, soit péjoratif. Ainsi, par exemple, « Quelqu'un est venu ici vous dire que l'homme africain n'était pas entré dans l'histoire. Pardon pour ces paroles humiliantes. » (Ségolène Royal, ancienne candidate PS à l'Élysée, le 6 avril 2009). Cette petite phrase reprise par Ségolène Royal, avec une forte valeur de détachement lie l'auteur de cet énoncé au-delà de sa fonction, du contexte de sa production, et l'accuse tacitement de plusieurs qualificatifs péjoratifs tels un inconscient, un raciste, un amnésique, etc. Cet exemple illustre tant la force des petites phrases que leurs faiblesses. Elles sont des euphorisatrices, et, peuvent impliquer un acte de langage très fort en ce sens que l'auteur de la petite phrase peut se sentir condamné à tel l'enseigne qu'il se sente sommé à présenter une excuse ; les petites phrases intéressent tous les acteurs, et tous s'en servent, les politiques pour accrocher et embarrasser, les journalistes, pour subtilement qualifier et en même temps accrocher, l'opinion publique pour

en discuter étant donné son caractère concis, précis et formulé. D'où un élément doté du pouvoir de participer à l'agenda.

A.3. L'argumentation dans le discours de presse

Wander Emediato ⁶⁰présente les éléments d'argumentations dans les discours médiatiques à partir des genres à vocation de produire des textes non argumentatifs à priori. En effet, les discours médiatiques s'expriment à partir des genres dont certains se veulent descriptifs, narratives, et d'autres relatifs à l'opinion. Les premiers visent à faire savoir alors que les seconds, à faire croire ; mais l'on s'aperçoit que, dans les genres de description et de narration, se trouvent à la fois différenciées et imbriquées les expressions de l'argumentation (logique, la rhétorique et la linguistique), c'est-à-dire que l'intention de faire croire est présente dans ces genres, bien que de manière voilée et inavouée. Ce postulat, selon lequel le genre informationnel use de l'argumentation de manière voilée et inavouée, propose en substance une théorie et méthode d'analyse du discours médiatique qui consisterait à repérer les éléments de logique, de rhétorique et linguistique dans les discours, d'en évaluer les fréquences, dans l'optique de diabolisation ou de valorisation d'un tel ou tel autre personnage politique, ou un tel ou tel autre sujet.

Le raisonnement logique vise ostensiblement, par l'usage des arguments et des prémisses en relation, de quitter d'une affirmation A vers une conclusion B ; en d'autres termes, il implique une démarche de faire croire dans un genre qui pourrait bien s'en passer s'il se contentait uniquement de décrire les faits ou de narrer une histoire. La dimension rhétorique quant à elle, est perceptible par des techniques dont la visée est d'atténuer ou d'aggraver certains arguments que l'on peut retrouver dans le fonctionnement du discours de presse. L'argumentation peut être véhiculée au travers de l'émotion.

B. L'EMOTION DANS LE DISCOURS

L'émotion est l'une des choses les mieux partagées par des humains, elle participerait même dans la définition ontologique des hommes en ce sens qu'elle est une alliée incontournable de la raison. En effet, la conclusion de Damasio (1994) qui montre l'apport de l'émotion dans l'exercice de la raison après avoir observé des comportements considérés comme non rationnels chez un individu dont le crâne ⁶¹a été traversé de part en part par une

⁶⁰ Emediato W., *L'argumentation dans le discours d'information médiatique, Argumentation et Analyse du Discours*, 2011

⁶¹ Cerqui D., *La société de l'information entre technologies de la communication et technologies du vivant : l'immortalité par la maîtrise du code*, *Revue européenne des sciences sociales*, Librairie Droz, 2002, p. 169-180

barre en métal, affectant son instance émotionnelle mais laissant intact celle liée à la raison, prouve, selon Damasio, l'importance de l'émotionnel dans l'exercice de la raison. En plus, selon la connaissance vulgaire, le cœur est considéré comme le siège des émotions si bien que l'expression « cet homme n'a pas de cœur » implique une insensibilité inimaginable qui tend à remettre en cause l'humanité de la personne à laquelle un tel propos serait adressée. De ce qui précède, il en va de soi que la conception célèbre de René Descartes à vouloir opposer l'émotion à la raison soit contestée et ne soit pas suivie par plusieurs chercheurs en sciences sociales⁶², car il la conçoit comme caractéristique exclusive à une civilisation, voire à une race. « *La raison est Hélène, l'émotion est Nègres.* » Cela peut, à la limite, susciter aux gens l'usage de l'émotion dans l'argumentation, voire à se servir d'éléments émotionnels comme argument. C'est la raison pour laquelle, plusieurs disciplines en sciences sociales s'intéressent à cette notion. Les SIC s'intéressent⁶³ à l'émotion à partir de trois perspectives : celle de la médiatisation de l'émotion, celle de la réception des discours émotionnés par les publics des médias et, enfin, celle de la critique du recours aux discours émotionnés par les médias. Notre travail s'inscrit dans la première perspective, la médiatisation de l'émotion, il s'agira de les repérer en tant qu'argument dans les discours de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC. Car, l'émotion bien qu'étant un phénomène le mieux partagé des hommes, il subsiste des faits, des actes et des comportements particulièrement émotionnels dans une contrée sans qu'il en soit pareil ailleurs.

L'histoire commune au sein d'un pays singularise des faits émouvants et déterminent les mots à solliciter notamment chez les journalistes. Il s'agit des événements encrés encore dans la mémoire collective dont les journalistes s'en servent dans leur discours pour faire adhérer l'allocutaire à leur message. Quant à ce, Valentyna Dymytriva dit : « Etant socialement⁶⁴ construites (Halbwachs, 1947), les émotions sont liées à des savoirs de croyances d'une communauté socioculturelle (normes, imaginaires, morale). La construction du discours médiatique passe nécessairement par la mobilisation de ce type de savoir. » De ce fait, l'analyse du discours d'un organe de presse au prisme de l'émotion suppose une connaissance minimale de la part de l'organe de presse sur le territoire dont il produit l'information, l'analyse de l'émotion renvoie à la dimension sémiotique où un mot peut être particulièrement significatif dans l'imaginaire collectif. L'émotion est transversale aux différents types de discours produits

⁶² Damasio A., *L'erreur de Descartes*, Paris, Odile Jacob, 368 p., 2006

⁶³ Dymytriva V., La construction sémio-discursive de l'émotion dans la presse écrite, in *Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie ?*, Harmattan, pp.203-211, 2013.

⁶⁴ Dymytriva V., *Ibid.*

dans la société, quels qu'en soit les acteurs. Les opérateurs politiques en produisent autant que les journalistes comme un fondement argumentatif.

B.1. L'émotion dans le discours médiatique

La présence de l'émotion dans le discours médiatique a eu une prégnance avec l'avènement de la télévision. L'image peut porter en elle une forte teneur émotionnelle que les acteurs sociaux font constamment usage de l'émotion dans leur discours à la télévision. Anne-Claude Ambroise-Rendu en a trouvé quelques exemples dans l'espace public français. « *Les larmes de Simone Veil au soir du vote par l'Assemblée nationale de la loi légalisant l'ivg en 1977, ou encore la vive émotion exprimée par un Valéry Giscard d'Estaing invité en 1994, sur le plateau de France 2, pour un débat avec Michel Rocard et évoquant l'idée d'un défilé commun des troupes allemandes et françaises lors du 14 juillet. Les larmes sont redevenues un langage, désormais sécularisé.* » on peut également penser au fameux discours de Laurent Désiré Mobutu de 1990, au cours duquel il avait fondu en larmes avant de lancer « comprenez mon émotion ». Cette situation implique la possibilité de mise en scène de l'émotion dans les discours où les acteurs préparent des séquences émotionnelles dans leur discours avant la représentation de leur scène. Les journalistes ne se contentent pas seulement de diffuser les discours émotionnés, ils en conçoivent au travers des images qu'ils prennent pour illustrer leur texte (cas de la presse écrite), par « l'acte de nommer » où ils rendent compte des événements en faisant usage des mots qui ont une valeur sémiotique à l'environnement du public auquel le message est destiné. C'est ainsi que Jean François Têtue pense qu'« Une situation ⁶⁶émouvante, dans la réalité, tient à la nature de la relation entretenue avec le sujet et provoquant peur ou colère, joie ou honte, etc. » Il s'agit des émotions, dont les deux premiers sont parmi les six émotions primaires et impliquent une dimension universelle, alors que la honte est due à l'histoire que certains individus ont en partage. L'émotion en tant qu'un élément de mise en scène, est véhiculé au travers des figures de rhétoriques, ainsi que le constate le même auteur, telles l'anaphore, l'allitération, l'antithèse, l'ellipse, l'hyperbole, la répétition, la synecdoque, le chiasme, l'oxymore, etc. le journaliste opère le choix des mots, des figures pour la mise en scène de l'émotion, entre autres, dans le cas de la radio où l'image, un vecteur fort de l'émotion est absente. L'émotion et l'argumentation sont étroitement liées (Amossy, 2000 ; Plantin, 2011), toutes font recours à la dramatisation et à d'autres formules de rhétoriques. C'est la

⁶⁵ Dymytrava V. La construction sémio-discursive de l'émotion dans la presse écrite, Communication et débat public, In les réseaux numériques au service de la démocratie ? L'Harmattan, pp.203-211, 2013.

⁶⁶ Tétu J-F, « L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures », *Mots. Les langages du politique*, In ENS édition, pp 9-20, 2004

raison pour laquelle nous les intégrons, étant donné qu'elles figurent de manière isolée ou enchevêtrées dans les énoncés de discours de presse que nous allons rendre compte.

CHAPITRE IV : L'ANALYSE DU CORPUS ET INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS.

L'analyse du discours de RFI, comme celle des médias en général, ne peut s'effectuer sans mettre en avant les différents enjeux et différentes logiques, parfois difficilement conciliables, qui entourent la production des contenus des médias en tant qu'institution. Il s'agit des enjeux de la crédibilité consécutive à la logique de la démocratie et de l'enjeu de captation lié à la logique commerciale, et, donc concurrentielle.

Dans la société démocratique où les journalistes sont appelés à animer les débats publics et à mettre en scène la confrontation des idées, ils sont liés par un contrat de communication leur est imposé par la déontologie de leur métier, cependant la logique de vente en tant qu'entreprise, et, surtout, étant en concurrence avec d'autres organes, pousse les médias à recourir, du reste, à juste titre, aux formules rhétoriques de captation, la séduction. Patrick Charaudeau trouve normale et logique que l'on retrouve de la dramatisation dans les discours médiatiques en raison de ce deuxième enjeu mais tente de tracer les limites en dénonçant ce qui pourrait être qualifié de « surdramatisation » dont les caractéristiques premières et ontologiques sont l'essentialisation des causes, les formules de rhétorique tels le cadrage, l'amalgame, l'attribution aux acteurs des rôles sur un événement selon la différenciation des bourreaux, victimes et sauveurs ; cela inclue également la progression des énoncés vers une conclusion, de manière voilée ou pas, tant qu'il écarte le discours informationnel de son rôle principal de faire savoir en voulant faire croire. Ceci correspond à la dimension de *logos* de notre analyse ; alors que d'autres éléments d'analyse seront les formules qui sont liées à l'émotion, le *pathos*, il s'agira de l'analyse lexicale qui passe par le repérage des mots et des expressions à charges émotionnelles, tels la joie, la faim, la violence, dont l'évaluation tient compte de l'intensité (leur consistance dans l'article), et leur contexte sémio-discursif, certains mots font sens et sont *émotionnés* que dans un territoire circonscrit en raison de l'histoire particulière d'une communauté. C'est ainsi que notre grille d'analyse sera faite de ce criterium, inspiré principalement des travaux de **Valentyna** Dymytrava sur l'analyse de l'émotion dans la presse écrite et ceux de Patrick Charaudeau sur l'argumentation dans le discours médiatiques. Repérer dans les discours de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC les éléments qui portent

des charges émotives immenses et qui sont souvent des arguments voilés, et des courtes phrases. Le tableau ci-après présente de manière simplifiée notre grille d'analyse.

Pertinences d'analyse de « logos »	Pertinences d'analyse de « pathos »
- L'agencement d'énoncés vers une conclusion « logique » (rappel du genre)	- L'emploi de mots porteur des charges émotionnels (rappel du genre)
- L'usage des formules de rhétoriques classiques en vue d'amplifier ou d'amoindrir le fait. (Rappel du genre)	- Le rapport entre un mot employé et le contexte particulier de la RDC. (Rappel du genre)

A. PRÉSENTATION DU CORPUS

Notre corpus est constitué du choix des mots ou des phases (en italique) tirés d'une vingtaine d'articles électroniques de RFI relatifs aux trois principaux candidats (Martin Fayulu, Emmanuel Ramazani Shadari, Félix Tshisekedi) à l'élection présidentielle de 2018 en RDC, et aux autres acteurs et intervenants sur cette élection telles les confessions religieuses, la CENI, la MONUSCO, etc., tant que leurs propos peuvent favoriser ou défavoriser l'un de trois candidats susmentionnés. Les articles dont est tiré le corpus, s'étend d'Aout 2017 à mai 2019 (soit environ une année avant le scrutin et 6 mois après). Elles seront catégorisées en trois grandes étapes tant que la bataille à la course présidentielle commence avant la campagne électorale avec un processus d'organisation de scrutin et s'achève par des revendications voire des contestations, ou l'acceptation des résultats par différents acteurs après leurs publications. La première étape est la période pré-électorale, la deuxième est celle de la campagne électorale et la troisième commence après la publication des résultats, la période post-électorale.

B. ANALYSE DU DISCOURS

B.1. La période pré-électorale

1. ...*En diplomatie, les symboles parlent presque autant que les mots. Nikki Haley est ainsi arrivée en avion militaire à Kinshasa avec une trentaine d'accompagnateurs. Une visite qui rappelle celle, en 1997, de Bill Richardson, médiateur de Bill Clinton, venu réclamer la tête de Mobutu, rappelle notre correspondante à New York, Marie Bourreau...*

Cet article sur la tournée de l'envoyée spéciale des Etats-Unis d'Amérique à l'ONU en visite en Afrique, entre autres les pays à visiter, la RDC, est plus qu'accrocheur que choquant pour tous les peuples appelés à la liberté. A en croire le commentaire de RFI sur l'avion par lequel Nikki Haley atterrit à Kinshasa, un avion militaire, impliquerait la volonté des Etats-Unis de voir Kabila partir à l'issue des prochaines élections, laquelle volonté devrait être accomplie, quel qu'en soit le moyen. RFI compare la scène avec celle qui avait précédé la chute de Mobutu en 1997. De cet article on peut relever plusieurs types d'argumentations voilées en ce sens que, RFI, sans l'avoir explicitement exprimé, veut dire, mutatis mutandis ; de même que Mubutu n'avait pas compris le langage diplomatique de la « première puissance mondiale » en 1997, et que cela lui avait coûté son pouvoir, de même Joseph Kabila connaîtrait le même sort s'il agissait comme l'un de ses prédécesseurs. Mais cette argumentation peut être réfutée du point de vue de la logique pour deux raisons à minima. La première c'est que cette profération de menace à l'encontre du chef de l'Etat congolais d'alors intervient pendant que le processus électoral est entamé et le président sortant n'a pas le droit de se représenter, y égard de la constitution ; contrairement à la situation de Mobutu où il détenait un pouvoir sans partage et non circonscrit dans le temps. Deuxièmement, Joseph Kabila avait déjà déclaré qu'il respecterait la constitution, donc même si son parti n'avait pas encore désigné son dauphin, l'option de son maintien au pouvoir était exclue. De cette logique on peut établir que, par cet article, RFI veut montrer que, non seulement l'option Kabila n'est pas à l'ordre du jour ; mais aussi, son camp, son parti doit opérer une alternance avec l'un des partis de l'opposition.

Dans cette argumentation voilée de RFI on repère d'entrée de jeu un type d'argument qu'est l'amalgame. Comparer, deux personnes différentes à contextes bien différents pour aboutir à une conclusion identique, montre clairement un penchant de RFI contre le futur dauphin, au sein du parti de Joseph Kabila. De surcroît, cet amalgame distille de la peur en l'encontre de l'ex président en ce sens que l'on pourra essayer d'établir de l'analogie entre son sort, le sort de son parti, à celui qui en avait eu le pire pour s'être entêté. Il s'agit en réalité d'une véritable essentialisation de l'événement qui énonce qu'il n'y a pas deux choix mais un seul, une alternance entre un parti sortant et un autre entrant au pouvoir. Cet article n'indique le soutien de la France à aucun candidat mais exclu la possibilité de soutenir l'un d'entre eux, celui qui sera le candidat de la majorité présidentielle. L'amalgame développé dans cet article pour parvenir à cette conclusion est sans doute embarrassant pour le camp Kabila en ce sens que, non seulement, il relève d'une surdramatisation ; mais également et surtout il porte une teneur émotionnelle importante. Il s'agit de profération de menace, peut-être d'intimidation,

mais le moins que l'on puisse dire c'est que cela peut agir sur les comportements futurs des victimes de ces menaces, Joseph Kabila et son camp, au point de pouvoir affecter négativement leur campagne qui s'annonce imminente.

D'un autre point de vue, on se rend compte que le message n'est pas seulement adressé au gouvernement d'alors, il prévient également le peuple congolais que les Etats-Unis seront son partenaire que s'il opère l'alternance politique d'un parti à un autre. Cet extrait est tiré d'un article qui appartient au genre d'opinion. Il s'agit précisément d'un commentaire, qui, par essence relève de la subjectivité.

- Où en sont les machines à voter ?

*2. ...Dans l'ouest du pays, malgré les retards, le déploiement progresse petit à petit. Une partie des 40 000 machines arrivées à Kinshasa est déjà en route vers l'intérieur. La Ceni avance le chiffre de 70%, un chiffre **impossible à vérifier**...*

Ce sous-titre accrocheur, incite le lecteur à continuer à décortiquer l'article pour s'approprier du processus électoral. Juste après avoir lu le sous-titre, le lecteur peut vouloir entacher sa soif en poursuivant la lecture en vue de découvrir où seraient les machines à voter. Mais RFI met le récepteur dans un doute en renchérissant par « un chiffre impossible à vérifier », sans présenter aucun élément de cette affirmation. La CENI a-t-elle refusé toute visite à ses installations ? Si oui, est-ce à tous les acteurs sociaux ? La suite de cet extrait n'a pas présenté l'explication qui permettrait de comprendre pourquoi RFI dit que les chiffres avancés par un organe technique chargé des opérations électorales n'étaient possibles de vérification. Elle aurait dit qu'il serait difficile de vérifier ces chiffres en raison de..., ou alors ce sont des chiffres qu'elle, RFI, n'a pas pu vérifier, car ne pas avoir pu faire quelque chose n'implique pas forcément l'impossibilité de le faire. On se rend compte que RFI laisse planer le doute dans l'esprit de ses récepteurs sur la transparence même du processus électoral, voire sur sa crédibilité. Elle extrapole par une conclusion sans prémisses, elle veut faire croire sans faire comprendre, bref, elle surdramatise la situation. Cette « surdramatisation » est d'autant plus évidente en ce sens que RFI, par cet extrait, fait fi de sa propre crédibilité en présentant une « information » incomplète. Elle a opté, par cette analyse, pour un genre mixte à carence factuelle où un genre informationnel rendrait davantage compte de la situation réelle sur le terrain. L'analyse sur le processus électoral en raison des informations à sa possession ou du moins rendues dans cet article penche la balance en faveur d'un processus qui n'inspire pas

confiance face à la quiétude que la CENI voudrait rassurer chez les congolais et chez d'autres partenaires. Par cette analyse, RFI voudrait peut-être présenter la CENI comme un organe incompetent ? le moins que l'on puisse dire c'est que cet article, par cet extrait, veut plus faire douter de la CENI que d'informer son lecteur.

C. LA PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE

C.1 les premiers discours surs les trois candidats

Nous abordons dans cette section les discours sur les trois candidats dans un contexte identique qu'est celui du lancement de la campagne où les trois candidats sont présentés sur de brefs portraits.

3. Emmanuel Ramazani Shadary, le dauphin

Emmanuel Ramazani Shadary, 58 ans, est un fidèle de Joseph Kabila. Début 2017, alors ministre de l'Intérieur, il avait supervisé la répression des manifestations contre un troisième mandat, ce qui lui vaut d'être [sous sanctions de la part de l'Union européenne](#) depuis un an et demi.

Par cette séquence, RFI dresse l'image d'un candidat violent, moins favorable à la démocratie. Tout son parcours politique est résumé de manière exclusive et péjorative en quelqu'un qui a combattu l'alternance politique pacifique ; ce passage voudrait sans aucun doute, faire croire aux électeurs qu'ils ont affaire à un candidat moins conciliant tant en interne, par la supervision de la répression des manifestations, qu'en externe, étant sous la sanction d'un des « partenaires » de la RDC qu'est l'union européenne (UE). Il s'agit ici d'une essentialisation du caractère même du candidat. On ne lui reconnaît que des vices politiques, mais qui serait cet homme, désigné comme candidat à la présidentielle d'un parti, de surcroît du parti au pouvoir, qui n'aurait rien de positif ? Rien sur quoi s'appuyer pour apprivoiser son électorat ? Cela implique une sudramatistion portée par cette assertion essentialisante qui est défavorable au candidat, dans la mesure où l'on sous-tend qu'il est le pire tant qu'on le présente exclusivement vicieux (politiquement). En plus, RFI tient à rappeler un épisode récent de la vie politique du pays. Elle serait ostensiblement en train de demander aux congolais de ne pas être amnésiques face à ce qui s'est passé il y a un an ; c'est bien lui qui a supervisé la répression des manifestations. Cet appel à un devoir de mémoire d'un événement, à la limite, traumatisant tant qu'il a fait des victimes, porte une forte teneur émotionnelle et renferme une argumentation

voilée du point de vue de la logique. En d'autres termes, RFI aurait dit (si le type ou le genre le genre de discours le lui permettrait), Emmanuel Shadari a supervisé la répression de manifestation d'il y a un an, il est aujourd'hui candidat, donc il sollicite vos voies, allez-vous les lui accorder ? La réponse est sans doute « non ». Le côté négatif du candidat n'est mis en concurrence ou en confrontation avec aucun point positif, si du moins il en avait un, pour pouvoir permettre au lecteur d'apprécier, de relativiser et de trancher. L'analyse du genre mixte tel le portrait révèle sans équivoque le choix que l'auteur a pris sur les différents aspects liés au candidat. Par le portrait on peut associer les côtés laudatifs que péjoratif de la personne sujette de cette démarche, quitte au récepteur de faire ressortir celui qui lui convient ou pas, avant de trancher. Aussi peut-on opter pour une présentation essentialisant de l'individu exclusivement positive et favorable ou négatif et défavorable. RFI a fait le choix de la présentation d'un Ramadani Shadari essentiellement « mauvais ».

4. Martin Fayulu, le nouvel homme de l'opposition

Autre personnalité inattendue : [Martin Fayulu](#), 62 ans. Même s'il est de toutes les manifestations contre le pouvoir depuis 2015, le candidat n'était pas la figure politique la plus connue au sein de l'opposition lorsqu'elle a décidé de désigner un candidat unique en novembre à Genève. Il dirige aujourd'hui la coalition de l'opposition Lamuka.

Issu du secteur privé, cet ancien PDG du géant pétrolier ExxonMobil est à la tête d'un petit parti, mais les différents soutiens dont il bénéficie, notamment celui de Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, lui permettent d'avoir des relais dans toutes les provinces. Ses meetings ont beaucoup mobilisé pendant la campagne.

Quant à Martin Fayulu, RFI lui consacre d'amples informations sur son parcours « glorieux et privé ». Ancien PDG d'une géante entreprise, il a de l'expérience de la gestion, donc présidentiable. Toute cette séquence renferme de l'argumentation voilée pour faire croire aux lecteurs de la capacité du candidat à gérer mais surtout de sa chance à être élu. Reconnaisant qu'il soit à la tête d'un petit parti, il n'est pour autant pas un outsider parce qu'il bénéficie du soutien de deux poids lourds qui sont Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi (les deux avaient vu leurs candidatures rejetées par la Cour Constitutionnelle. Le premier a été condamné pour subornation de client par la Cour Pénale Internationale ; alors que le second était reproché de détenir plusieurs passeports en concurrence avec celui de la RDC, pourtant la nationalité congolaise est une et exclusive selon sa constitution). Que ceux qui pouvaient le

considérer comme un outsider, face à ses adversaires de taille, se réfèrent à la mobilisation immense que ses meetings ont connue. Cette représentation est, pour le moins, favorable au candidat en ce sens qu'elle minimise ses faiblesses et insiste sur ses forces et opportunités grâce aux arguments voilés qui voudraient qu'on voie en lui tout sauf un outsider. Le rapport avec la gestion d'une géante entreprise avec sa candidature renferme dans une certaine mesure de l'amalgame tant que cette expérience ne participe pas de son poids politique ; bien au contraire, RFI voudrait qu'il en soit ainsi, une volonté de faire croire, en deçà de la simple vocation d'informer, sur le candidat s'il en demeure moins que les parcours et l'expérience de ses adversaire en dehors de la politique ont été passés sous silence. Le portrait que RFI présente de Martin Fayulu renferme des aspects divers liés à la personne, entre autres aspects, son expérience en vie d'entreprise, son soutien de deux autres acteurs politiques de taille, malgré la présence limitée du parti du candidat dans quelques provinces du pays, dévoile le choix de RFI de présenter le candidat en penchant la balance en faveur de ces qui pourraient être qualifiés comme forces et opportunités du candidat, face à ses faiblesses et menaces.

5. Félix Tshisekedi, la stratégie du tandem

Troisième personnalité de ce scrutin présidentiel : [Félix Tshisekedi](#), 55 ans, soutenu par un autre ténor de la politique, Vital Kamerhe. Tous les deux ont fait campagne ensemble ces dernières semaines après s'être désolidarisés de l'accord signé à Genève pour un candidat unique de l'opposition.

Les deux hommes ont conclu un accord électoral : Félix Tshisekedi s'est engagé à nommer Vital Kamerhe au poste de Premier ministre s'il est élu et à soutenir un candidat de son parti, l'Union pour la nation congolaise (UNC), lors de la présidentielle 2023.

L'un des principaux atouts du candidat Tshisekedi, c'est l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le parti créé par son père mort l'année dernière, présent sur l'ensemble du territoire et très structuré.

RFI Reconnaît en Félix Tshisekedi et à son allié Vital Kamerhe d'être issus des partis présents sur toute l'étendue du territoire national. Du reste, elle présente cela comme un atout. Le profil du candidat n'est pas étalé, ni son parcours, ni celui de son parti, ses réalisations, moins encore les informations intéressantes sur l'allié du candidat. On constate juste, bien que favorable, le choix d'un discours condensé là où il y a beaucoup à dire. Le portrait de RFI sur

Felix est pour le moins laconique tant qu'il en demeure moins que celui-ci dirige le parti le plus ancien de l'opposition, hérité de son père. Ce péché, volontaire, par omission, en comparaison avec le portrait des autres cache plusieurs aspects positifs ainsi que négatifs qu'il est, à la limite, assez favorable pour le candidat.

C.2 Le deuxième discours sur les trois candidats

Nous regroupons ici les discours sur la campagne de chacun des candidats pour pouvoir repérer la particularité du traitement accordé à chacun dans un contexte identique. La partie consacrée à chaque candidat figure dans un même article titré « **Les trois principaux candidats en meeting en province** »

6. *[Martin Fayulu](#), justement, a été accueilli par des milliers de personnes à Gbadolite et Gemena, ssdans le nord du pays. Pas de débordement malgré cette immense foule qui avait envahi même la piste d'atterrissage de l'aéroport de Gemena. Dans son meeting, il accusé le pouvoir de planifier, selon ses propres termes, « une vaste tricherie avec l'usage de la machine à voter ».*

De cet extrait du discours sur Martin Fayulu, on constate un discours prolix sur le candidat où l'effet du cadrage est perceptible au travers d'un large spectre de favorabilité exprimé par « pas de débordement malgré cette immense foule... ». L'émetteur voudrait visiblement que les récepteurs retiennent et reconnaissent en Fayulu un candidat super favori. L'adverbe malgré, tiré de cet extrait est sans aucun doute un exemple incontestable de l'argumentation voilé telle présenté par Ruth Amosy. Cela est d'autant plus fragrant que l'on peut en tirer les analyses suivantes :

- Le rapport entre une immense foule et le débordement renvoie à une logique qui voudrait que l'immensité de la foule s'exprime par des débordements, ou du moins, dans ce pays qu'est la RDC. Approuver qu'on a mobilisé suffisamment du monde à la hauteur d'un grand leader politique impliquerait le débordement ; mais Martin Fayulu déroge à ce principe en ce sens qu'il n'y en a pas eu malgré « l'immense foule ». En d'autres termes, l'émetteur voudrait dire qu'il n'a jamais de rassemblement des plusieurs milliers des personnes en RDC sans débordements, mais il y en a eu cette fois-ci. Si nous jugeons d'habitude, les grandes mobilisations des militants à l'aune du débordement, croyez-moi, cette fois-ci il y en a eu.

- Les partisans de Martin Fayulu savent se comporter. Si les foules n'ont jamais su accueillir leurs leaders politiques sans dérapages ou débordements, ceux de Fayulu en sont un modèle, un exemple en termes de disciplines, elles sont plus organisées, conscientes du maintien de l'ordre public. Cela implique l'intention de l'émetteur à faire croire aux récepteurs les vertus exceptionnelles des partisans de ce candidat.

Ces deux analyses, qui, d'ailleurs, ne se sont pas les seules que l'on puisse tirer de cette formulation dans ce discours de RFI sur Martin Fayulu, ne laisse entrevoir aucune objection, et, est favorable au candidat. De surcroît, cette figure de chiasme ou /et d'oxymore semble plutôt anticiper toute accusation aux militants de Fayulu. Manque de débordement ne s'oppose pas à l'envahissement de la piste d'aéroport. Est-ce dernier acte est légal ? N'est-il pas condamnable ? l'acte d'envahir la piste n'est plutôt pas un débordement, qui aurait pu occasionner un accident grave et mortel ? cette possibilité semble évacuée dans l'interprétation de cette formulation de RFI, et restreint la compréhension et l'imagination des récepteurs en faveur du candidat en faisant fi de l'importance et de la nécessité de la reproduction de la réalité de la manière la moins tordue possible. Dans ce genre d'information qu'est le reportage, le journaliste se veut le plus objectif qu'il peut. Toute argumentation susceptible d'y figurer y est de manière voilée comme nous venons de les repérer. L'émergence des énoncés vers une conclusion est, soit favorable, soit défavorable pour le candidat selon ce que l'émetteur voudrait faire croire au récepteur. Ici toutes les formules employées favorisent le candidat.

7. Pour sa part, [Emmanuel Ramazani Shadary](#), candidat de la coalition au pouvoir, s'est rendu à Kindu et à Bukavu, dans l'est du pays. Pour cette phase décisive de la campagne, il était accompagné notamment d'Olive Lembe Kabila, épouse de l'actuel chef de l'Etat.

Par cet énoncé, le cadre est bien réduit pour ce candidat, rien sur son discours, aucun mot sur la mobilisation. Ostensiblement on le considère comme un candidat ordinaire, voire un outsider. Ce style laconique consacré à Emmanuel Ramazani Shadari, dans un discours informationnel en pleine campagne électorale où les informations nouvelles renferment la capacité à orienter, à renforcer, à changer les comportements de leurs consommateurs, il n'en demeure pas moins que ce discours tacite n'est pas inconscient mais bien intentionnel. Ce reportage n'est pas forcément défavorable au candidat mais il ne lui est pas non plus favorable.

8. L'opposant *Félix Tshisekedi* et son directeur de campagne *Vital Kamerhe* étaient à *Lubumbashi*, fief de *Moise Katumbi*. Ils ont été accueillis par des milliers de militants. Leur cortège a fait environ trois heures pour atteindre le lieu du meeting.

De même que pour *Fayulu*, le cadre est large, mais l'émetteur se contente à décrire le fait, sans une logique carrément argumentative si l'on considère l'argumentation dans le discours médiatique telle que conçu par *Amosy*, bien que voilée et non repérable en un clin d'œil, elle est perceptible par la progression logique des phrases vers une conclusion dont les prémisses la rendent irréfutable. Nous n'y trouvons aucun élément d'argumentation. Le reportage est neutre.

C.3 Le discours sur la campagne des trois candidats

Après la présentation des candidats et le lancement de leur campagne, nous abordons à bâtons rompus les discours sur la suite de la campagne de chacun des candidats.

9. *Félix Tshisekedi* et son directeur de campagne, *Vital Kamerhe*, montent sur le podium du terrain *Biwewe*. Face aux militants, il évoque d'autres candidats de l'opposition qu'il qualifie de « faux prédicateurs » ...

Cet extrait rapporte le déroulement d'un des meetings du candidat *Félix Tshisekedi* en reproduisant cette locution nominale, *faux prédicateurs*, que le candidat a employé pour qualifier ses deux principaux adversaires politiques. RFI n'utilise pas, dans ce cas d'acte de nommer mais reproduit une formule présente dans le discours du candidat. La formule porte une dimension symbolique importante dans un pays où l'on dénombre des milliers des pasteurs et des églises, lesquels pasteurs sont remis en cause quant à leur mission pastorale au point que l'on les accuse d'être des imposteurs qui mènent plutôt une entreprise commerciale au mépris de la parole qu'ils prêchent et en abusant de ces fidèles naïfs et endoctrinés. La reproduction de cette formule est susceptible de marquer de points à celui qui en a fait usage, qui est une proposition nominale et apporte un détachement énonciatif. Ce reportage de RFI insiste sur un extrait du discours du candidat qui met en comparaison ses adversaires avec d'autres acteurs du pays. Il s'agit peu ou prou d'un tacle du candidat sur ses adversaires que RFI met en exergue. En plus, en contexte congolais cette dimension sémiotique est pour le moins émouvante. Le message de RFI lui est favorable.

10. A Lubumbashi, [Martin Fayulu a déclenché les foudres du gouverneur de la province](#). *Le déplacement du candidat de la coalition Lamuka a été suivi par des milliers de Lushois...*

Dans cet énoncé, on retrouve, et ce de manière retentissante, l'expression « déclencher les foudres du gouverneur », dont l'explication en lien avec le nombre des sympathisants que le candidat a drainé à son arrivée dans la ville de Lubumbashi, est porteur d'une grande teneur émotionnelle tant qu'on sait que le gouverneur en place de la province du Sud Katanga, dont Lubumbashi est le chef-lieu, est du parti au pouvoir d'alors, visiblement Fayulu semble conquérir un territoire réputé comme un bastion de l'un de ses rivaux si bien que l'enthousiasme que sa présence a suscité, a déclenché la colère du gouverneur. Par l'acte de nommer « déclencher les foudres du gouverneur », RFI montre l'impact de l'acte de Fayulu, en train de conquérir des zones, sur l'un de ses rivaux

11. *Martin Fayulu, l'autre candidat de l'opposition, « lance sa campagne par Beni et Butembo », annonce en première page Le Potentiel à Kinshasa. « Contrairement au candidat du FCC (la majorité présidentielle) qui a opté pour Lubumbashi deuxième ville de la RDC, pour procéder au lancement de sa campagne, Martin Fayulu a porté son dévolu sur les villes martyres de Beni et Butembo dans la province du Nord-Kivu...*

Dans cette séquence, RFI cède à la communication de l'équipe de Martin Fayulu qui évoque le symbole qu'il exprime en commençant la campagne à Béni et Butembo. Ces villes, bien qu'en proie aux violences, ne sont pas les seules à être en cette situation, du moins en cette période où d'autres graves violences étaient enregistrées en RDC, entre autres au Congo central, une autre province de ce pays. Le symbole, auquel fait allusion à l'équipe de campagne de Martin Fayulu renvoyant aux compassions que son leader porte sur les victimes des violences, impliquerait qu'en cas de l'élection de celui-ci, le déploiement de tous les moyens à sa possession pour pallier les problèmes d'insécurité, ne peut être contesté. Il est en campagne, en quête de l'électoral, et a monté une stratégie bien cohérente pour parvenir à son objectif ; cependant qualifier ces deux villes de martyres comme RFI l'a fait, relève de l'acte de nommer et peut être contesté et qualifié d'arbitraire tant que ces deux villes ne sont pas les seules à être dans cette situation. De surcroît, la ville connue comme martyre en RDC, est la ville de Kisangani en raison de son histoire de guerre, notamment celle qui a été particulièrement émouvante et désolante que deux forces armées étrangères, à l'occurrence la Force de Défense Rwandaise (FDR) du Rwanda et l'Uganda'People's Defence Force (UPDF) de l'Ouganda, s'étaient affrontés, provoquant plusieurs victimes parmi les civils. En raison de cette histoire

particulière de la RDC, on a établi, par la périphrase « ville martyre », la désignation de *Kisangani* ; et, dès lors qu'il est établi que *Béni* et *Butembo* ne sont pas les seules parties du pays qui connaissent les violences. Car les violences ont provoqué des pertes importantes en vies humaines notamment au Congo central à cette même période, on peut dire que RFI a usé d'amalgame pour entériner la thèse du symbolisme. Le mot *martyr* en soi porte une forte teneur émotionnelle et son emploi, pour désigner deux villes en rapport à l'ouverture de la campagne électorale d'un candidat, implique beaucoup d'implicites éloquents. En RDC, où l'on célèbre des martyrs de l'indépendance, où le principal stade de football du pays est baptisé « stade de martyrs », en mémoire des martyrs de l'indépendance et autres, où une ville est ainsi désignée pour des raisons susmentionnées. D'où une surdramatisation dans cet extrait d'un article de RFI au profit du candidat. Cet article entre dans la catégorie de genre mixte, (analyse) où l'on a fait usage d'acte de nommer qui renferme de l'amalgame par rapport à l'histoire de ce pays qu'est la RDC. La volonté de toucher les cœurs par le mot « martyr » relève de l'argumentation dans l'émotion qui concoure au bien du candidat.

13. « Vous avez beaucoup souffert. Les vingt années du régime Kabila ont fait payer au peuple du Nord-Kivu un prix indescriptible... »:

Ces petites phrases tirées du discours de Martin Fayulu, lors de son passage à Goma et repris par RFI, portent à elles une forte teneur émotionnelle. Elles disqualifient le candidat de la majorité d'alors qui aurait participé d'une manière ou d'une autre à cette situation de « souffrance » ; l'émotion dans cet extrait est bel et bien évidente du fait de l'usage du verbe « souffrir ». Mais la dimension conative dans cet extrait réside davantage dans l'imputation des responsabilités des acteurs et une perspective salutaire, incarné par un individu qui se présente, grâce à une rupture. Il s'agit ici de la désignation en substance des trois catégories qui sont concernées par un même problème mais chacune d'elles se situant sur une posture différente et particulière. Premièrement la victime d'une situation pénible. Il s'agit ici du peuple congolais de manière générale qui, dans sa globalité ne se nourrit pas à sa faim, et des populations du Nord Kivu qui font face à l'insécurité et aux conflits armés 20 ans durant, cette calamité est nourrie, voire, causée par certains acteurs. Deuxièmement, le bourreau. C'est lui qui soumet le peuple à la souffrance par son incompetence, voire sa méchanceté. Il s'agit du candidat de la majorité lors de l'élection que l'on suppose indigne, démerité en raison de sa piètre gestion que ce discours décrit. Finalement un autre acteur intervient pour restaurer au peuple la dignité, le héros, l'énonciateur du discours dont est tiré cet extrait que RFI a repris, à l'occurrence Martin

Fayulu, qui va en finir avec deux décennies de conflits armés, permettre l'amélioration des conditions de la vie sociale du peuple. Il s'agit d'une situation calamiteuse que vivent les populations considérées comme les victimes, d'un agent causal, qu'est le gouvernement sortant dont l'un des membres est candidat, et du héros qui vient rétablir l'ordre, Martin Fayulu. Cet extrait, bien que, ne relevant pas de l'acte de nommer de Rfi, est repris parmi plusieurs énoncés, il oppose deux acteurs dont le premier, le candidat du pouvoir sortant, est pris pour un sadique, celui qui aurait participé à la souffrance du peuple au second, Martin Faluyu, le « sauveur ». Cet article est donc favorable à celui-ci, et il est en défaveur de celui-là. C'est dans le genre informationnel qu'appartient cet article. Mais le reportage choisi reprend les mots forts du discours du candidats qui considère l'un de ses adversaires comme le bourreau du peuple. L'article renseigne en même temps sur le candidat et sur l'un de ses rivaux tel que le premier est valorisé et le second discrédité.

14. Une suspension « illégale » ... C'est un déni de démocratie, on ne laisse pas les gens s'exprimer.

Ces deux brides tirées d'un même article de Rfi sur la campagne électorale en RDC, sont respectivement un intertitre et une chute d'un même article. Tous deux réfèrent à l'annulation par le gouverneur de la ville province de Kinshasa de meeting dans la capitale, le dernier jour de la campagne électorale alors que Martin Fayulu, entre autres les candidats, avait prévu y clôturer son meeting. Le sous-titre « une suspension illégale » et la chute « c'est un déni de démocratie » sont des citations du candidat que RFI a repris pour constituer cet article ; lequel article, dans son intégralité n'a pas révélé l'illégalité de la suspension de la campagne à Kinshasa alors que le gouverneur avait avancé le motif de risque d'affrontement entre les partisans des différents candidats. Cet article, constitué en grande partie par des propos de Fayulu sur la suspension de la campagne dans la capitale, insiste tellement sur le meeting de celui-ci que l'on se demande si la mesure ne concernait que lui. Il est en substance présenté comme le candidat le plus redouté par le pouvoir en exercice, en tort ou en raison, mais l'orientation de l'article qui voudrait faire croire que, par la suspension de la campagne, c'était le meeting prévu d'un candidat qui était visé, relève de l'argumentation exprimé par un détachement énonciatif. Dans ce cas d'espèce, c'est le contexte qui est détaché des autres éléments de l'énonciation en ce sens que RFI s'en passe de la question de tension entre les partisans et le risque de débordement, justifiant cette décision, dans la capitale, mais articule l'annulation de l'événement autour d'un candidat comme si les autres n'en étaient pas

concernés. Il s'agit de l'exclusion de certains acteurs d'une situation collective. De même la chute établit le rapport entre le fait de ne pas laisser les gens s'exprimer et la pratique démocratique, ce qui semble bien logique, mais dire que l'on ne laisse pas les gens s'exprimer à moins d'une semaine des élections présidentielle, législatives et provinciales, est pour le moins absurde et relève de la surdramatisation en ce sens que le vote est l'expression la mieux partagée ou du moins le moyen d'expression le plus consensuel en société démocratique. Parler du dénie de la démocratie en pleine campagne électorale, sous prétexte qu'un seul de ses meetings a été annulé, de surcroît, avec celui de ses adversaires dans un contexte précis, constitue, pour le moins, de l'amalgame ; et RFI qui relaye ce passage, et le reprend en tant que la chute d'un article participe à la construction d'une opinion, entre autres, au sein de l'espace public congolais, en faveur du candidat dont quelques énoncés, qui sont des petites phrases, tirés de son discours constituent deux des parties majeures d'un article de presse dont le sous-titre et la chute. C'est un reportage, bien que suffisamment nourri en informations, est pour le moins déséquilibré tant que tous les partis concernés par la décision administrative n'y sont pas présents. Il est entièrement consacré au candidat Fayulu et lui est favorable.

15. *« Dès mon entrée en fonction, je décrète l'état d'urgence agricole pour que plus aucun Congolais ne meure de faim ! »*

Cette citation réfère à l'une des dix priorités du candidat Martin Fayulu, s'il était élu, parmi tant d'autres elle est reprise par RFI, sûrement, en dessein. En effet, cet énoncé porte suffisamment de charge émotionnelle dans la mesure où il aborde le sujet qui touche aux fondamentaux de l'humanité ; la nourriture étant le besoin primaire de l'homme, la faim est un défi mondial contre lequel nul ne devrait ménager son énergie pour l'éradiquer. C'est pourquoi, cet extrait suppose une attaque tacite, notamment contre le candidat du pouvoir sortant qui aurait négligé cet aspect pourtant transversal au projet universel de l'humanité. Il s'agit d'un des actes le plus cruel contre l'humanité que de priver un individu de la nourriture. De surcroît, dans cette citation, on retrouve une formule particulièrement forte, empruntée au contexte souvent sécuritaire ou sanitaire, il s'agit de cette phrase *« je décrète l'état d'urgence »*, ce qu'on peut dire de cette formule, c'est qu'elle est d'usage quand un problème a atteint son point culminant, et l'urgence d'une décision drastique et singulière s'impose. En RDC, par exemple, l'Etat **d'urgence** est inscrite dans la constitution et relève de prérogatives du chef de l'Etat avec l'accord du parlement où la gestion administrative de toute une province peut être accordée aux militaires et aux policiers, mettant au tiroir le mandat populaire accordé au civil. Cette

métaphore employée par le candidat Martin Fayulu, et repris par RFI relève de la surdramatisation tant qu'en lisant la suite de l'article dont est tiré cet extrait, on ne découvre pas le mécanisme pratique de l'Etat de siège agricole, elle suppose sûrement une situation particulièrement dramatique, une urgence des mesures drastiques, mais lesquelles ? Parler d'« Etat d'urgence agricole » qui renvoie à l'image de son usage habituel comme nous l'avons montré ci-haut relève de l'amalgame tant l'Etat d'urgence est plutôt caractérisé par des restrictions des droits civiques en période où le pays est supposé menacé et être en danger. L'Etat d'urgence agricole instaurerait des mesures restrictives ? cet extrait est pour le moins polémique tant qu'il s'attaque implicitement à l'un des candidats, Emmanuel Shadari, candidat de la majorité et confus en ce sens que le mécanisme de l'application de l'Etat d'urgence agricole n'est pas dévoilé. Ce reportage, qui revient sur le thème majeur de la société qu'est la famine, porte une charge émotionnelle considérable. Le candidat dans son discours tacle l'un de ses rivaux, Emmanuel Ramadani Shadari, candidat du parti au pouvoir, pour l'insensibilité de son camp à une question de préoccupation mondiale et de priorité humanitaire. Il se présente ainsi comme un héros qui viendrait apporter du salut à une victime, le peuple congolais, face à un bourreau, le camp du parti au pouvoir finissant. La présence de l'émotion dans l'argumentation du candidat est immense. RFI, en le rapportant parmi plusieurs énoncés de son discours, véhicule un discours en sa faveur, et en désavantage de l'un de ses adversaires.

16. « Ils veulent les troubles, que le sang coule »...

Cet extrait du discours du candidat de la majorité présidentielle d'alors, est une petite phrase, très retentissante. Il accuse directement l'un de ses adversaires à vouloir préparer le chaos après l'élection s'il n'était pas élu. Fayulu, hostile à la machine à voter, est ainsi présenté comme un candidat qui prône la violence en cas d'échec ; la reproduction de cet extrait par RFI d'un long discours de Ramazani Shadari est un élément accrocheur qui certes ne présente pas le projet du candidat mais lui est favorable tant qu'il décrédibilise l'un de ses adversaires de taille, Martin Mayulu, en le présentant comme un éventuel semeur de trouble, qui ne mériterait pas d'endosser le costume présidentiel. *Vouloir que le sang coule* est l'œuvre d'un sadisme inouï, et porte une charge émotionnelle considérable. Par la reprise de cet extrait dans un reportage, RFI relaye un discours qui, à la limite, est défavorable au candidat Martin Fayulu.

D. LA PERIODE POSTE-ELECTORALE

Nous consacrons à cette section le discours de différents acteurs sur la validation ou non des résultats publiés par la CENI.

17. RDC: retour sur l'annonce de la victoire de Félix Tshisekedi à la présidentielle

18. *Félix Tshisekedi remporte la présidentielle du 30 décembre 2018, selon la CENI, avec 38,57% des suffrages exprimés devant Martin Fayulu, 34,83%, et Emmanuel Ramazani Shadary, 23,84%*

19. *Martin Fayulu dénonce ses résultats et évoque un « hold-up » électoral*

20. *La France met en doute le résultat de cette élection*

21. *La Cenco affirme que les résultats ne correspondent pas à leurs observations*

Après la publication du résultat, RFI publie respectivement le propos de trois acteurs différents notamment celui de Martin Fayulu, de la France, et de la CENCO, tous ayant des points de vue convergents selon lesquels, à la limite, l'élection présidentielle est entachée des irrégularités. Le premier étant plus radical rejette les résultats, le deuxième y émet du doute alors que le troisième prétend avoir des preuves de cette divergence entre les résultats publiés et leurs observations. Si ces trois acteurs ne disent pas exactement la même chose, ce qui est normal en raison de leur différences et particularités qui induisent la construction et la tonalité de leur message, ils suscitent et véhiculent tous les mêmes sentiments ou une même émotion à l'endroit du récepteur, la colère. Il y a également une argumentation voilée qui renvoie au type d'argument classique qui consiste à soulever les points de vue à partir de nombre d'individus qui y adhèrent. En substance RFI veut donc signifier à ses lecteurs que les résultats rendus publics ne correspondent pas à l'expression populaire ; par ces acteurs RFI tient clairement son discours de manière implicite, lequel discours connaîtra de la progression comme la séquence ci-après le montre.

22. « La Conférence épiscopale des évêques de RDC (Cenco) affirme que ses observations ne correspondent pas aux résultats officiels de la présidentielle. L'Eglise catholique prend tout de même acte de la publication des résultats *qui « ouvre la voie à une alternance au sommet de l'Etat ».*

On publie par la suite, l'intégralité du discours de la CENCO qui malgré le contraste entre ses observations et les résultats de la CENI, se félicite du processus dont l'issue consacrera une alternance politique. Ce discours de la CENCO, relayé par RFI, et dévoilant la progression de sa position, renferme des non-dits pourtant saisissables. Il s'agit de la « joie » exprimée pour

l'alternance. L'alternance entre deux personnes mais surtout entre deux partis adversaires. Mais l'alternance entre deux partis n'est qu'une possibilité de l'issue électorale tant que son absence n'implique pas forcément la confiance que peut inspirer le scrutin ; de même, la non alternance peut être l'issue de la volonté populaire exprimée. On aperçoit donc que la transparence du processus électoral (selon la Cenco) est liée à la non élection du candidat du pouvoir sortant. Elle entérine les résultats sous prétexte qu'il y a alternance comme s'elle était synonyme de transparence. Ainsi la validité des résultats par la CENCO et par RFI tient-elle, davantage, à la non élection de tel qu'à la transparence du processus électoral. Se féliciter des résultats à cause de l'alternance relève de l'amalgame. Point besoin de remettre le processus en cause, qu'il y ait irrégularités ou non, il devrait s'accorder pour passer à autre chose.

23. *Martin Fayulu revient sur les propos du ministre français mettant en doute les résultats : « La France fait partie de la communauté internationale et pour nous, il n'y a aucune ingérence. Nous sommes d'accord et nous demandons aux autres pays d'emboîter le pas à la France ».*

Martin Faluyu fait usage d'argument du puissant. La France, qui a souvent la « prétention » d'incarner les valeurs démocratiques, et se permet souvent de donner de « leçon » aux autres, est à la limite, une puissance dont le point de vue peut compter pour quelque chose, par exemple une négociation entre les acteurs. Mais ce propos de martin Fayulu, bien que diffusé par RFI est noyé par bien d'autres qui tentent de valider les résultats de la CENI, dont celui du ministre français des affaires étrangères d'alors qui a eu un revirement dans son discours.

24. [Jean-Yves Le Drian avait dit en février](#) dernier : *« L'élection s'est achevée finalement par une espèce de compromis à l'africaine ».* Ces propos avaient fait parler à l'époque.

Aujourd'hui, le chef de la diplomatie française est plutôt admiratif. *« Parce qu'il y a eu une alternance, a-t-il expliqué lundi lors de sa visite à Kinshasa. Je la constate avec plaisir... Il y a eu une vraie élection démocratique validée par la Cour constitutionnelle et validée par l'Union africaine.*

Le ministre français des affaires étrangères, qui, a émis du doute sur les résultats de l'élection fait un virage de 180° en approuvant, désormais, ces résultats. On peut repérer dans son propos, relayé par RFI, de l'amalgame notamment lorsqu'il parle de la démocratie à l'africaine sans pouvoir expliquer ce nouveau concept qui semble, à tous égards, être nouveau,

ou du moins, susceptible de susciter des interprétations différentes. Il poursuit en parlant d'« une vraie démocratie ». On pourra bien se demander si c'est la démocratie à l'Africaine qui correspondrait à la vraie démocratie ? a priori non, la vraie démocratie pour lui est ici marquée par l'alternance politique, entre deux partis. Toutes ces contrastes que l'on rencontre dans son discours qui, à la limite, est incohérent, tentent de valider les résultats des élections dont, au départ, il a remis en cause la transparence. Il valide les résultats en prétendant garder ses principes fondamentaux, la démocratie. Cela s'effectue par l'essentialisation de la notion démocratie qui est détachée de tous ses caractéristiques congénitales à l'occurrence le respect de l'expression populaire, la transparence dans le scrutin, pour la réduire exclusivement à l'alternance politique. Pourtant s'il en demeure moins que l'alternance est l'un des éléments caractérisant la démocratie, elle n'est ni le seul, ni indispensable pour référer à la démocratie en ce sens que le peuple peut orienter son choix vers une seule et même personne selon le consensus constitutionnel ou tout simplement à un seul parti. C'est féliciter pour une alternance à l'issue des élections, réfère à l'alternance entre parti et non entre individu du fait que dès la fin du dépôt des candidatures, l'alternance entre individus était au préalable consacré parce que le président sortant n'était pas candidat à sa propre succession. Ce discours du quai dorsal, relayé par RFI, est donc favorable au président élu Tshisekedi tant que son adversaire qui conteste les résultats semble perdre tout appui.

25. *Paroles de Congolais à Goma.*

Nous sommes émerveillés d'entendre ces résultats que nous avons beaucoup attendus.

26. *Selon nos informations, il y a eu des réunions de conciliation entre les experts de la Cenco et ceux de Cach. Lors de l'édition spéciale sur RFI, le directeur de campagne de Félix Tshisekedi, Vital Kamerhe, assurait que la Conférence épiscopale avait reconnu la validité présentée par sa centrale électorale...*

27. *L'ONU dit prendre note de ces résultats.*

L'usage de l'émotion dans le discours passe également par la diffusion des propos, des états des personnes émues. La manifestation de joie implique la satisfaction de processus électoral et l'acceptation des résultats publiés ; il y a d'ailleurs aucun doute que la publication des résultats avait suscité la joie des plusieurs parmi le peuple de la RDC tant que le parti du candidat vainqueur compte plusieurs militants à travers le pays, toutefois il est inimaginable

qu'ils constituent l'entièreté de toute une ville au point de dire *paroles de congolais à Goma*. Ce serait plus juste que de parler des militants de tel parti tant que cela implique une essentialisation en faisant passer la partie pour le tout. RFI sous-tend par cette formule que les congolais de Goma sont tous militants de Félix Tshisekedi ou du moins sont tous contents de son élection, cela évite une éventuelle contestation due aux militants de Martin Fayulu qui rejettent les résultats. Il s'agit donc de la surdamatisation qui tend à montrer qu'une page est tournée, et, à adouber, ou du moins, à faire adouber, le candidat élu, par tous, même par ceux-là qui se seraient encore réservés de le faire. La formulation est en soi très favorable à Félix Tshisekedi, elle est appuyée par d'autres énoncés qui lui sont favorables.

Après l'acceptation des résultats par la France, dont le discours est relayé par RFI, celle-ci informe de la joie la population de Goma due aux résultats publiés par la CENI, puis la réaction de l'ONU qui dit prendre acte de ces résultats. La contestation de Martin Fayulu est noyée par les discours de plusieurs acteurs qui ne s'alignent pas derrière lui. Cet argument de la rhétorique qui voudrait passer une conviction en fonction de nombre des personnes qui y adhèrent, qui, du reste, est une argumentation voilée, est ici employé en faveur de Felix tshisekedi et en défaveur de Fayulu qui campe sur sa position. Le discours de RFI est clair. Une partie de la communauté internationale pose un avis favorable aux résultats, la CENCO ,qui a déployé des observateurs dans plus 3/4 des bureaux de vote à travers le pays, semble soutenir les résultats, une partie de la population déjà en fête. Donc il n'y a pas une autre option pour ce candidat « malheureux » que de les accepter et de passer à autres choses.

En période post-électorale, le discours de RFI oscille entre la validation des élections et le rejet des résultats. Le candidat pour qui son discours était le plus favorable n'est pas élu et conteste les résultats. A l'annonce des résultats, la France dénonce un processus non transparent au point que le discours de RFI penche vers ce sens, avant que Quais d'Orsay n'ait changé d'avis. En cette période un genre a particulièrement dominé, celui d'information et particulièrement les notes d'informations qui ont eu vocation de noyer l'opinion contraire à son discours par un volume considérable d'informations convergentes. Ici, le discours de RFI est frappé par une versatilité, ostensiblement à cause du changement de position de la France sur les résultats publiés.

Les analyse que nous avons effectué a permis de détacher les usages favorables, défavorables ou encore neutres, en période pré-électorale, en campagne électorale, et en période post-électorale, liés à chacun des candidats que nous résumons dans le tableau suivant :

Les candidats	Caractéristiques sémiotiques			Les différentes périodes électorales
	Positif	Neutre	Négatif	
Emmanuel Ramadani Shadari			--(2)	Pré-électorale
	+ (1)	. (1)		Campagne électorale
				Post-électorale
Martin Fayulu				Pré-électorale
	+++++++ (6)		- (1)	Campagne électorale
	+++++(3)		-(1)	Post-électorale
Félix Tshisekedi				Pré-électorale
	++ (2)	. (1)		Campagne électorale
	+++++(5)		-(1=	Post-électorale

Les analyses que nous avons effectuées des articles numériques de RFI sur l'élection présidentielle de la RDC sont regroupées en trois étapes dont la première tend de la pré-électorale. Il s'agit de discours qui ont porté sur l'organisation de l'élection, du crédit qu'elle inspire, la deuxième étape concerne les temps de la campagne électorale, et la dernière étape traite à partir des publications des résultats par la CENI. Tout cela est une démarche pour pouvoir vérifier notre hypothèse selon laquelle les différentes formules utilisées par RFI, ainsi que les charges émotionnelles qu'elle portent, se préoccupent à favoriser tel candidat, et, à l'inverse, à défavoriser tel autre.

1. La période pré-électorale

- En période pré-électorale, nous avons analysé le discours de RFI sur la visite de Nikki Haley, émissaire des Etats-unis à l'ONU, au Congo, où RFI fait état des plusieurs interprétations sémiotiques qui renferment l'amalgame, la surdramatisation. En effet RFI indique par cette visite, que les Etats-Unis venaient exiger l'alternance politique au Congo à un président qui est au crépuscule de son mandat. Toutes les formules de rhétoriques employées dans cette séquence, de surcroit un commentaire, sont défavorables au candidat de la majorité tant que l'alternance souhaité est entre partis.

- La deuxième analyse que nous avons fait à ce niveau a trait au processus électoral, à l'organisation de l'élection. Sur la machine à voter, RFI suscite une vive préoccupation et prédit une élection chaotique ; elle prépare les esprits aux éventuelles contestations si le candidat de la majorité au pouvoir était proclamé vainqueur. Une analyse qui penche vers des aspects

négatifs du processus électoral dont la fraude a pour but de favoriser le camp de Ramazani Shadari.

2. En campagne électorale

La campagne électorale étant médiatique, nous avons recensé plusieurs discours qui ont fait usage de la surdramatisation relatifs aux propos des uns et des autres qu'à leur personne. Le candidat Emmanuel Shadari est particulièrement décrit comme quelqu'un, par un discours essentialisant, de vicieux politique, alors que Felix Tshisekedi bénéficie d'un discours modéré en sa faveur ; quant Fayulu, il est décrit comme le héros qui viendrait délivrer le peuple congolais, victime d'une misère due à la cruauté de ses dirigeants, les bourreaux parmi lesquels figure Emanuel Shadari. Toutes les formules utilisées en ce stade sont assez favorables à Felix tshisekedi, trop favorables à Martin Fayulu, défavorable à Emmanuel Shadari.

3. En période post-électorale

Après la proclamation des résultats par la CENI, désignant Félix Tshisekedi vainqueur, RFI consacre dans un premier temps des discours mettant en doute la crédibilité de l'élection, se situant ainsi du côté de Martin Fayulu ; mais après l'acceptation voire la consécration des résultats par le ministre français des affaires étrangères, RFI afflue les discours en faveur de Felix Thisekedi en faisant usage des argumentations voilées et d'autres formules de rhétorique.

De ce qui précède, notre préoccupation étant de découvrir s'il y a un parti-pris en faveur de l'un des candidats grâce à l'emploi des formules de rhétorique et des expressions porteuses d'émotions, soit à partir d'éléments du discours ayant trait au logos et au pathos, nous aboutissons à la conclusion selon laquelle RFI a largement orienté son discours en faveur du candidat Martin Fayulu, avec 5 articles lui dédiés, dont la construction de sens lui est particulièrement avantageuse notamment pendant la campagne électorale ; Emmanuel Ramazani Shadari compte un seul en sa faveur contre 4 lui étant pour le moins hostile parmi les 5 qui lui sont dédiés explicitement (même les articles consacré à d'autres acteurs comme l'émissaire des Etats-Unis ou la CENI, lui adresse certains harangues implicites) ; alors que Félix Tshisekedi ne bénéficie presque pas de privilège laudatif notamment pendant la campagne électoral, mais, non plus, il ne renferme aucun portrait essentiellement négatif. Mais en période post-électorale, après la publication des résultats par la CENI, qui a déclaré Félix Tshisekedi vainqueur, RFI n'a formulé qu'un seul discours en faveur de Fayulu tant que celui-ci remettait

en cause les résultats de l'élection en même temps que la France. La position de l'Elysée ayant changé étant donné qu'elle a fini par accepter les résultats, la quasi-totalité du discours qui s'en étaient suivi, ont été favorables à Félix Tshisekedi. Emmanuel Shadari ayant reconnu l'élection de son adversaire n'est presque plus concerné directement, bien au contraire, quelques articles lui consacrés en tant qu'un adversaire de taille qui a accepté sa défaite tout en se félicitant du progrès démocratique, vire en faveur de Tshisekedi et invite l'autre adversaire, encore en train de contester les résultats de faire autant.

Bref, RFI a fait usage des formules de rhétorique, des argumentations voilées, des mots à charge émotionnelle, qui ont particulièrement défavorisé l'un des candidats, Emmanuel Ramazani Shadari, en période pré-électorale et en campagne électorale ; et favorisé un autre toujours pendant la campagne, Martin Fayulu. En période post-électorale, c'est plutôt Félix Tshisekedi qui a été favorisé au détriment de Martin Fayulu.

Ainsi nos hypothèses : « RFI est partielle dans les traitements informationnels de 2018 en RDC. Cela transparait au travers du déséquilibre informationnel sur les différents candidats » ; « *RFI a un parti-pris dans le traitement de l'information sur la campagne, le déroulement de l'élection. Cela se manifeste par l'usage des formules atténuantes et aggravantes en faveur ou en désavantage de certains candidats.* » sont confirmées.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Nous avons abordé, dans le cadre de ce notre travail de mémoire, « **l'analyse du discours de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC** ». Ce sujet suggère, à partir des messages de RFI sur ce grand événement politique qu'est l'élection présidentielle de 2018 en RDC, d'appréhender le discours de RFI à l'issue des formules de rhétoriques employés, des charges émotionnelles contenues dans les mots. Il a été question de vouloir aboutir à la partialité ou à l'impartialité de cet organe de presse français tant qu'il est parmi ceux qui ont couvert le processus électoral en accordant de l'espace d'antenne aux candidats « favoris » en course à l'élection comme s'il en était un média national. Notre analyse s'est limitée sur les messages de RFI référant aux trois candidats dont deux de l'opposition (Martin Fayulu et Félix Tshisekedi) et l'un du parti du pouvoir sortant, Emmanuel Ramadani Shadari. Ces trois candidats, jugés favoris à l'élection, ont bénéficié de la quasi-totalité d'articles de RFI liés à cette élection, pourtant, ils étaient 21 à concourir à la magistrature suprême. Nous avons abordé ce travail, dès l'entame, en dégageant l'hypothèse selon laquelle RFI, au travers des formules de rhétorique, des mots employés dans ses contenus, transparait un parti-pris en faveur de tel ou tel autre candidat. Pour parvenir à la vérification de cette hypothèse, nous avons mis à place une grille d'analyse qui préconise le prélèvement des brides d'énoncés et de mots, qui renferment des formules et de mots employés, expressément en faveur ou en désavantage des candidats. Pour y parvenir, nous avons tenu compte des genres, tant que ceux-ci induit une analyse particulière en deçà de l'analyse générale, au sein desquels les articles sont intégrés. Premièrement le genre d'information, où nous avons repéré des articles de reportage dont la particularité est de rapporter les faits, rien que les faits. Le genre d'information s'inscrit dans le genre des discours a priori non argumentatifs, et, dont l'analyse voudrait relever ce que Ruth Amonsy appelle les argumentations voilées. Nous y avons relevé des énoncés qui progressent vers une conclusion tacite, et des mots qui, dans le contexte de la RDC, contiennent une forte dimension symbolique ; ensuite, dans les articles du genre mixte, nous avons eu affaire aux analyses et surtout aux portraits, nous nous sommes attardé sur la mise à balance des aspects positifs et négatifs des candidats tels que présentés par RFI. Enfin, nous avons pris acte des commentaires qui relèvent a priori de la subjectivité, c'est le choix que cet organe de presse a opéré pour rendre compte des événements, lequel choix est la révélation explicite de sa position.

Ces trois genres journalistiques, bien que chacun ait sa particularité, tous ont été analysés à l'aune des éléments, qu'ils renferment, renvoyant à ce que Patrick Chauradeau appelle la surdramatisation, laquelle surdramatisation est caractérisée par l'essentialisation, l'amalgame, etc., et les mots qui portent des charges émotionnelles en vue de faire croire, de favoriser ou de défavoriser un candidat. Cette méthodologie ainsi présentée, renvoie à l'approche purement constructiviste où la grille est fonction du choix que l'analyste a opéré.

Avant d'arriver aux résultats de notre travail, nous avons pris le détour pour rappeler le principe qui participe du fondement du métier de journaliste, la ligne éditoriale, et le contexte français qui lui impose un rapport de subordination envers son employeur (chapitre premier). Il s'agit d'un environnement où le journaliste produit et émet des contenus dans un cadre défini en amont par la maison pour laquelle il travaille. Cette situation posant la question de l'énonciateur ou du moins du vrai énonciateur, est mis à jour par des exemples, où, sur des questions similaires dans deux ou plusieurs pays différents, RFI a émis des discours divergents tant qu'elle reflète la position du gouvernement français, laquelle position est due aux intérêts particuliers et différents dont la France regorge selon les pays. Un autre élément essentiel, dans la production des discours, est la particularité du type ou du genre au sein duquel le discours appartient. Les différents genres du discours dévoilent et catégorisent les contenus et leurs choix par le journaliste induit des analyses différentes et particulières. Le genre d'information peut être analysé à l'aune de la factualité ; le genre mixte sur base de la densité d'éléments (positifs ou négatifs) mis en exergue, et le genre d'opinion en termes de l'orientation choisie par l'organe de presse. La ligne éditoriale et les genres sont des prérequis qui nous ont permis d'appréhender le discours de RFI sur l'élection présidentielle de 2018 en RDC, les deux correspondant à l'éthos professionnel. Le deuxième rapport est celui qui lie davantage RFI avec le récepteur congolais. L'organe français tente de se présenter comme un organe de proximité géographique, quand bien même éloigné, en vue de faire passer les intérêts de la France. Car la loi de proximité en journalisme, ô combien important, ne se limite pas uniquement au rapprochement spatial, le rapport que RFI voudrait créer avec le public congolais est celui d'un média de proximité dans le but de faire dissimuler les vrais intérêts de la France au Congo, qui sont d'ordre économique, politique et culturel (linguistique). La dimension langagière qui est une compétence individuelle de la langue, son appropriation par le journaliste est immanente au genre par lequel celui-ci s'exprime, lui-même déterminé par la ligne éditoriale de l'organe médiatique. C'est cela qui nous a permis d'aborder le rôle de médias dans un processus démocratique marqué par l'élection. Nous avons abordé cette question (au deuxième chapitre) en insistant sur le rapport

impératif que les médias entretiennent avec le processus électoral. Ils jouent un rôle essentiel en ce qui concerne la présentation des candidats aux publics, leurs profils, leurs projets, malgré les débats que cette question suscitée dans l'univers académique où certains dénoncent le pouvoir excessif des médias sur l'influence de l'opinion collective. Nous nous sommes aligné derrière ceux qui soutiennent leur importance notamment dans le processus de vote. « Un homme informé une voie, ou mieux encore un homme bien informé, une voie. » Mais, malgré ce tandem élection et médias, ceux-dernier ont la prérogative d'un alignement. Cela soulève l'importance de l'analyse de leur discours tant qu'il en demeure moins que leur discours ne sont pas absolument neutres, et, c'est cet alignement leur reconnu qui induit les formulations de leurs énoncés, leurs choix lexicaux. Le rôle des médias dans la pratique démocratique, notamment en période électorale est loin de faire l'unanimité dans le cercle académique. La question polarise les chercheurs au point qu'il y a un groupe qui dénoncent l'implication des médias dans le jeu démocratique tant qu'ils participent à l'endoctrinement des populations au profit des certains candidats ; ils leur reprochent également de jouir d'un pouvoir excessif qui induit, par moment, les comportements et les décisions des acteurs politiques. Ceux-ci n'agissent pas dans leur absolue liberté, ils ajustent leur action aux discours tenus par les médias, c'est la *médiacratie*. Un deuxième groupe insiste sur l'impérative présence des médias dans toute société dite démocratique, de surcroit en période électorale. Il leur reconnaît le rôle d'éclaireur de l'opinion publique sur des questions essentielles de la société et sur le profil des candidats en lice pour un scrutin. De ce débat, nous nous sommes rangé derrière le deuxième groupe pour constater le rôle des médias en période électorale. Car, la RDC a misé sur les médias nationaux pour accompagner le processus démocratique, notamment celui de 2006, avant de virer dans les dérapages où les alignements médiatiques ont fait fi de la déontologie du journalisme, ont conduit à la diffusion des discours extrêmes caractérisés par des invectives à l'encontre des candidats qui ne sont pas de son camp. Cela a, à la limite, pourri le jeu démocratique, devenu plus tendu, et, a permis aux médias étrangers, telle RFI de figurer parmi les rares de ceux qui ont accordé de l'espace d'antenne aux candidats à la présidentielle de 2018. D'où l'importance accordée à son discours, à son analyse. Ainsi avons-nous, par la suite passer en revue les différents outils méthodologiques qui participent de l'analyse du discours de la presse. L'argumentation est comme l'élément majeur de l'analyse du discours relevant du genre informationnel pour vue que l'on arrive à la dénicher. Les petites phrases employées par les journalistes dans leur discours peuvent être particulièrement accrocheuses, et visent à retenir l'attention sur une partie du message au détriment de l'ensemble de l'information. Elles peuvent être les propos d'autres acteurs sociaux (en l'occurrence, les acteurs politiques chez qui elles

constituent un modèle particulier d'attaque contre leurs adversaires quand elles sont employées à bon escient ; elles peuvent également constituer l'objet d'attaque à l'encontre de celui qui les a employées, lorsque ça ricoche, on est accusé par son adversaire de faire usage des petites phrases, voulant ainsi fuir volontairement les questions de fond en se raccrochant sur la forme.) que les journalistes reproduisent, ou la construction des journalistes eux-mêmes. Dans le deuxième cas les petites phrases renvoient à l'acte de nommer. L'acte de nommer dévoile l'identité éditoriale du journal, car un même événement peut être nommé et décrit différemment selon qu'il s'agit d'un tel ou tel autre organe de presse. Ainsi participe-il à l'analyse du discours du fait que le récepteur peut trouver excessives les expressions retenues par les journalistes au point d'en reformuler certains énoncés médiatiques en guise de leur désapprobation. A côté de ces éléments, intervient l'aspect émotionnel grâce auquel les arguments sont véhiculés. Les journalistes touchent la sensibilité du lecteur ou reproduit un propos particulier émouvant d'un autre acteur. C'est la raison pour laquelle les charges émotions, portées par des mots et des expressions, intègrent l'analyse du discours tant que l'émotion participe à l'exercice de la raison. L'usage de l'émotion dans le discours implique la connaissance du milieu que l'on voudrait toucher. Certains mots et expressions sont particulièrement significatifs dans une contrée bien déterminée. C'est la raison pour laquelle l'usage de l'émotion tient compte des aspects universellement reconnus comme émouvants (comme la faim, l'insécurité, etc.), et les aspects issus d'une construction sociale au sein d'une communauté, d'un peuple, etc.

Les éléments sus abordés nous ont permis d'aborder le 4^{ème} chapitre de notre travail, dépouillement du corpus et son analyse. Nous avons regroupé le corpus en trois étapes ou périodes, à savoir : la période pré-électorale, la campagne électorale, et la période post-électorale. Nous avons relevé, de brides d'énoncés, des mots ou certaines expressions, et des formules de rhétorique, de contenus électroniques de RFI (en précisant le genre), ceux qui réfèrent à la surdramatisation. La surdramatisation est déterminée par l'essentialisation, l'amalgame, ... au point de véhiculer des messages qui favorisent ou défavorisent un acteur donné. Il a été question, en vue de vérifier notre hypothèse, « *RFI a un parti-pris dans le traitement de l'information sur la campagne, le déroulement de l'élection. Cela se manifeste par l'usage des formules atténuantes et aggravantes en faveur ou en désavantage de certains candidats.* », de relever le nombre des occurrences en faveur ou en désavantage de trois candidats suivants : Martin Fayulu, candidat d'une frange de l'opposition, Emmanuel Ramadani Shadari, candidat du parti au pouvoir, et Félix Tshisekedi, un autre candidat de l'opposition.

En période pré-électorale, RFI a consacré deux articles, dont un commentaire et une analyse. Dans le commentaire, RFI opère un choix en désavantage du candidat du parti au pouvoir, en dressant un commentaire sur l'arrivée de Nikki Haley en RDC, ambassadrice des Etats-Unis aux Nations Unies. L'organe de presse français dit que la venue de la secrétaire... avait pour objectif d'exiger une alternance entre le parti au pouvoir et un autre de l'opposition. Dans l'analyse, RFI parle du processus électoral qu'elle qualifie d'incertain. Notre analyse a relevé des éléments d'essentialisation et d'amalgame, tous en désavantage du candidat Emmanuel Ramadani Shadari.

En campagne électorale, RFI a fait usage des articles inclus dans les genres mixtes, tel le portrait, et informationnels, tel le reportage. Nous y avons relevé des éléments de surdramatisation repartis de manière suivante :

- Emmanuel Ramadani Shadari : trois défavorables, 1 plus ou moins neutre, et un autre favorable.
- Martiin Fayulu : sept favorisants, contre un, défavorable.
- Félix Tshisekedi : deux favorables et un défavorable.

En période post-électorale, nous avons repéré des notes d'information. Elles sont des messages de validation ou non des résultats publiés par la CENI tant que l'on sait que Félix Tshisekedi est proclamé vainqueur et Martin Fayulu proteste les résultats.

On note, dans un premier, temps trois éléments en faveur de Martin Fayulu contre un qui lui est défavorable ; puis, la position de la France ayant changé, on enregistre 5 favorables à Félix Tshisekedi contre un seul en sa défaveur.

De cette analyse nous avons abouti à la conclusion selon laquelle RFI a utilisé des formules de rhétorique, des mots porteurs de charges émotionnelles qui constituent de la surdramatisation, en vue de défavoriser le candidat Emmanuel Shadari avant et pendant la campagne, favoriser le candidat Martin Fayulu en campagne électorale et en première phase de la période post-électorale ; et favoriser Félix Tshisekedi en deuxième phase de la période post-électorale.

Ainsi nos hypothèses (répondant à la question sur la partialité des traitements des informations par RFI, évaluée à partir des formules de rhétoriques) énoncées de la manière suivante : « **RFI est partielle dans les traitements informationnels de 2018 en RDC. Cela**

transparaît au travers du déséquilibre informationnel sur les différents candidats » ;
« RFI a un parti-pris dans le traitement de l'information sur la campagne, le déroulement de l'élection. Cela se manifeste par l'usage des formules atténuantes et aggravantes en faveur ou en désavantage de certains candidats. », sont confirmées.

Toutefois, ce travail ne peut prétendre épuiser la question d'analyse du discours de RFI sur les élections en Afrique ou en RDC. Il ouvre un horizon vers une analyse comparée entre deux ou plusieurs médias distincts, ou, sur le même événement qu'est l'élection, mais dans deux ou plusieurs pays différents.

BIBLIOGRAPHIE

Abolo Mbita C, *Médias, Politique et opinion publique*, Yaoundé, Afrédit, 2020.

Atenga T. , mobilisations sociales, médias et pouvoirs en post colonies d'Afrique francophone : identités, dynamiques et enjeux, in *Les enjeux de l'information et de la Communication*, 2018.

Badouard R., Mabi C. et Monnoyer-Smith L., *Le débat et ses arènes. À propos de la matérialité des espaces de discussion*, presse universitaire, 2016.

Blet C., Les médias, un instrument de diplomatie publique ? In « *Revue internationale et stratégique* » n°78, 2010, pp 119-126.

Bessone M et Mineur D., *La démocratie entre substance et procédure*, Volume 46, numéro 1, printemps 2019.

Boullier D., *Critique du numérique, numérisation de la critique*, Paris, L'Harmattan, 2018.

Calabrese Steimberg L, *L'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours médiatique*, 2012.

Cerqui D. , *La société de l'information entre technologies de la communication et technologies du vivant : l'immortalité par la maîtrise du code*, *Revue européenne des sciences sociales*, Librairie Droz, 2002, p. 169-180.

Champagne P., *La construction médiatique des "malaises sociaux"* in *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 90, décembre 1991. La souffrance. pp. 64-76 ; (Chomsky, 1998).

Charaudeau P., *Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?*, *Revue Communication* Vol.27, N°2, Editions Nota Bene, Quebec, 2009.

Cefaï D., « *Publics, problèmes publics, arènes publiques...* », *Questions de communication*, 2016.

Dominique Wolton, *informer n'est pas communiquer*, Paris, 2011.

Damasio A., *L'erreur de Descartes*, Paris, Odile Jacob, 2006.

Dymytrova V., La construction sémio-discursive de l'émotion dans la presse écrite, in Communication et débat public : les réseaux numériques au service de la démocratie ? L'Harmattan, pp.203-211, 2013.

Emediato W. L'argumentation dans le discours d'information médiatique, *Argumentation et Analyse du Discours*, 2011.

Frère M.-S Les médias au Congo : un « pluralisme quantitatif », *Africultures* | « Africultures, n° 71, 2007, pp. 56-57.

Fame Ndong j., *Médias et enjeux du pouvoir, Essai sur le vouloir-faire, le savoir-faire, et le pouvoir-faire*, Presse universitaire de Yaoundé, Yaoundé, 2006.

Frère M.-S, les mots et le pouvoir : le nouveau vocabulaire de la presse privée dans les régimes de transition en Afrique, in *Hermès* n°28, 2000.

Frère M.-S., RFI : une radio internationale de proximité ? Le phénomène « Appels sur l'actualité » en RDC, *RadioMorphoses*, 2021.

Frère M.-S. quand le pluralisme déraile : images et manipulations télévisuelles à kinshasa, *Africultures*, 71, PP 47-54, 2007.

Julia G. , médias et démocratie, *La Découverte* « Regards croisés sur l'économie » n° 18, 2016, pp. 123-133.

Labonté V., Évolution des radios internationales depuis 1989 : étude comparative entre Radio Canada International (RCI) et Radio France Internationale (RFI), *Les Cahiers du journalisme* n°24, Été 2012.

Marie J.-B. Radio France Internationale et ses auditeurs. Q Le multiculturalisme en quête d'universalité ? *Quaderni*, n°47, Printemps 2002, pp. 5-18.

Mazière F., *L'analyse du discours*, Presse universitaire de France/Humensis, 2018.

Maingueneau D : *Discours et analyse du discours*, Paris, Armand-Colin, 2014.

Moutouh H., La communication médiatique déterminant de l'action publique le seuil, « pouvoirs » 2006.

Odile Camus, Patrice Georget. L'analyse des discours médiatiques, *Psychologie sociale appliquée. Économie, Médias, Nouvelles technologies*, Press Editions, 2003.

Planque A-k., Les « petites phrases » : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques, « Communication & langages », n° 168, pp 23-41, 2011.

Reigeluth T, La prédiction algorithmique comme activité sociale, La Découverte | « Réseaux » 5 n° 211, 2018, p. 35-67.

Ringoot R., *Analyser le discours de presse*, Armand colin, 2014 (Maingueneau, D., 1998)

Ringoot R., *Analyser le discours de presse*, Armand Colin, Paris, 2014.

Steimberg L.-c., l'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours Médiatique éd. de la maison des sciences de l'homme, « langage et société », , n° 140, pp 29-40, 2012.

Tétu J.-F, Éthique journalistique et identité professionnelle. Le Syndicat National des Journalistes de 1918 à 1936, Redéfinition des territoires de la communication, Tritonic, Bucarest, pp.195-204, 2002.

Tétu J.-F, « L'émotion dans les médias : dispositifs, formes et figures », Mots. Les langages du politique, 2004.,

Utard J.M, Du discours de l'information aux genres journalistiques : proposition pour une étude socio-discursive du journalisme, hal, 2003.

Wander E., L'argumentation dans le discours d'information médiatique, in Argumentation et Analyse du Discours, Université de Tel-Aviv, 2011.

Yves. A, *Manuel de journalisme, Écrire pour le journal*, Paris, La Découverte, 2002.

ANNEXES

I. RDC: Nikki Haley à Kinshasa, la RDC de nouveau sur le radar de Washington

Publié le : 26/10/2017 - 08:26 Modifié le : 26/10/2017 - 14:30

Nikki Haley, ambassadrice des Etats-Unis auprès de l'ONU, effectue une tournée en Afrique: ici à son arrivée à Juba le 25 octobre, précédente étape de sa tournée en Afrique avant Kinshasa. REUTERS/Jok Solomun

Texte par : [RFISuivre](#)

Après l'Ethiopie et le Soudan du Sud, l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley, est arrivée en République démocratique du Congo pour une visite de 48 h. Elle devrait rendre visite aux casques bleus à Goma, dans le Nord-Kivu, puis rencontrer des membres de l'opposition et de la société civile. Point d'orgue de ce déplacement, la rencontre prévue vendredi à Kinshasa avec le président Joseph Kabila. Cette visite d'un haut responsable de l'administration Trump est un message fort envoyé aux autorités congolaises.

PUBLICITÉ

En diplomatie, les symboles parlent presque autant que les mots. Nikki Haley est ainsi arrivée en avion militaire à Kinshasa avec une trentaine d'accompagnateurs. Une visite qui rappelle celle, en 1997, de Bill Richardson, médiateur de Bill Clinton, venu réclamer la tête de Mobutu, rappelle notre correspondante à New York, Marie Bourreau.

Vingt ans plus tard, [Nikki Haley](#) serait elle aussi venu dire à Joseph Kabila qu'il est temps de lâcher le pouvoir et de publier un calendrier électoral acceptable. L'annonce par la commission électorale que les scrutins ne pourraient pas se tenir avant 2019, a en effet ulcéré les autorités américaines. L'ambassadrice dispose d'ailleurs d'un formidable outil de pression : la menace de sanctions financières qui pourraient toucher des membres de la famille Kabila...

Durant son tête à tête présidentiel, Nikki Haley devrait évoquer aussi la mort des deux experts de l'ONU, dont [Michael Sharp](#) de nationalité américaine. Washington accuse les autorités congolaises d'avoir bâclé l'enquête. Il ne faut pas se tromper: à travers Nikki Haley, étoile montante de la diplomatie américaine- au point qu'on parle d'elle comme possible remplaçante

du secrétaire d'état Rex Tillerson, c'est bien la voix de Donald Trump qui vient tancer et menacer les autorités congolaises.

Les attentes de l'opposition et la prudence des autorités

L'ambassadrice des Etats-Unis auprès des Nations unies rencontre ce jeudi différentes personnalités et la classe politique congolaise est dans l'expectative. Qu'attendent les politiques congolais de cette visite ? L'opposition, notamment le Rassemblement des Forces acquises au changement attend un message clair du président Donald Trump au président Joseph Kabila. *« Nous attendans de l'ambassadeur qu'elle obtienne de Jopseh Kabila le respect de la Constitution de son pays et la mise en oeuvre de l'accord de la Saint-Sylvestre dans sa lettre et dans son esprit, comme l'a demandé par ailleurs la résolution 2348 du Conseil de sécurité des Nations unies, de manière à permettre aux Congolais d'élire leurs nouveaux dirigeants pour prendre en charge le destin national et promouvoir l'alternance »*, explique Christophe Lutundula Pene Apala, vice-président du G7, à notre correspondant à Kinshasa, Kamanda Wa Kamenda.

Le porte-parole de la Majorité, Alain André Atundu joint au téléphone, adopte-lui une attitude prudente. L'usage diplomatique, explique-t-il à RFI, veut que nous attendions que l'éminente émissaire puisse nous livrer elle-même le contenu de son message au chef de l'Etat congolais au lieu de nous livrer à des spéculations relevant plus de l'imagination que de la réalité des choses.

Présidentielle en RDC: Les trois principaux candidats en meeting en province

Publié le : 16/12/2018 - 05:20

En RDC, à une semaine de la tenue des élections, les trois principaux candidats étaient en meeting en province (photo: Lubumbashi). Photo:

En RDC, à une semaine de la tenue des élections, les candidats à la présidentielle déploient leurs dernières énergies dans ce pays continent de plus de 2 millions de km2. Les trois principaux candidats étaient en meeting en province.

PUBLICITÉ

L'opposant [Félix Tshisekedi](#) et son directeur de campagne Vital Kamerhe étaient à Lubumbashi, fief de Moïse Katumbi. Ils ont été accueillis par des milliers de militants. Leur cortège a fait environ trois heures pour atteindre le lieu du meeting.

Pas de gaz lacrymogène, pas de coup de feu. Ils ont été encadrés par la police. Pendant le meeting, Félix Tshisekedi est revenu sur la lutte contre la pauvreté, le chômage, etc. Il a ensuite égratigné le Front commun pour le Congo, la plateforme de la coalition au pouvoir qu'il a qualifiée de parti de la continuité et a lancé des piques à l'endroit de la plateforme Lamuka de Martin Fayulu qu'il a appelée parti de confusion, étant donné que ce dernier rejette toujours l'usage de la machine à voter.

[Martin Fayulu](#), justement, a été accueilli par des milliers de personnes à Gbadolite et Gemena, dans le nord du pays. Pas de débordement malgré cette immense foule qui avait envahi même la piste d'atterrissage de l'aéroport de Gemena. Dans son meeting, il a accusé le pouvoir de planifier, selon ses propres termes, « *une vaste tricherie avec l'usage de la machine à voter* ».

Pour sa part, [Emmanuel Ramazani Shadary](#), candidat de la coalition au pouvoir, s'est rendu à Kindu et à Bukavu, dans l'est du pays. Pour cette phase décisive de la campagne, il était accompagné notamment d'Olive Lembe Kabila, épouse de l'actuel chef de l'Etat.

RDC: la campagne électorale est lancée sur fond d'incertitudes

Publié le : 22/11/2018 - 02:08 Modifié le : 23/11/2018 - 13:48

Dernières vérifications pour Corneille Nangaa, le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) congolaise, le 21 novembre 2018, avant le lancement officiel de la campagne électorale. John WESSELS / AFP

Texte par : [RFISuivre](#)

La campagne électorale commence officiellement ce jeudi en RDC. Trois scrutins doivent se tenir le 23 décembre : présidentielle, législatives et provinciales. Des élections très attendues par les Congolais. Mais si la Céni se félicite d'être en train de tout mettre en

œuvre conformément à son calendrier pour tenir les délais, de nombreuses incertitudes pèsent encore sur les conditions d'organisation de ces élections.

PUBLICITÉ

Alors que s'ouvre officiellement la campagne électorale, les incertitudes ne manquent pas. Il y a d'abord l'absence de consensus autour de [la machine à voter](#) (lire notre encadré). Une partie des 21 candidats en lice la rejette, considérant qu'elle n'est ni fiable ni légale. Même chose pour le fichier électoral jugé « *corrompu* » par certains à cause notamment de ses 6 millions d'électeurs enregistrés sans empreinte. Les résultats de l'élection peuvent-ils être acceptés par tous dans ces conditions ?

«Il faut qu'il y ait la légalité pour tout le monde, insiste un électeur, comme ça les élections seront plus sereines».

L'état d'esprit des Kinois face aux élections générales du 23 décembre: entre doutes et craintes

Kamanda Wa Kamanda

Autre source d'incertitude : la formation des quelque 500 000 agents électoraux, maillons essentiels au bon déroulement du vote, a débuté mais accuse des retards. Surtout, la [Commission électorale nationale indépendante \(Céni\)](#) prévoit de former le gros des troupes entre le 2 et le 7 décembre dans 239 sites de formation dans tout le pays. Au rythme où vont les choses, les machines à voter seront-elles là à temps pour ces formations ?

Question d'autant plus importante que c'est à partir des sites de formation que les responsables des centres de vote doivent eux-mêmes acheminer tout le matériel électoral jusqu'aux bureaux de vote. Un retard dans ces formations risque donc d'avoir un impact direct sur leur capacité à ouvrir les bureaux le jour du scrutin.

Sans oublier le [retard dans l'affichage des listes électorales](#) ou encore dans l'accréditation des observateurs qui n'a toujours pas débuté dans certaines parties du pays. Autant de paramètres pourtant indispensables, souligne un expert, « *pour garantir la crédibilité du scrutin* » et écarter le spectre d'une contestation post-électorale.

Newsletter Recevez toute l'actualité internationale directement dans votre boîte mail

[Je m'abonne](#)

Des retards et manquements pointés par Sylvain Lumu, directeur de l'Institut Alternatives et Initiatives citoyennes pour la Gouvernance démocratique.

« Il y a encore des kits d'enregistrement d'accréditation des observateurs qui font défaut sur le terrain, alors qu'aujourd'hui c'est le début de la campagne électorale, une phase cruciale du processus, qui mérite d'être observée de près pour la crédibilisation du processus électoral ».

Sylvain Lumu, qui regrette l'absence de l'Union européenne parmi les observateurs. *« L'Union européenne a été en 2011 un acteur majeur pour l'observation électorale. Là, elle ne va pas être là. C'est quand même dommage pour ce processus électoral ».*

« L'Union européenne n'a pas reçu d'invitation, l'Union africaine l'a reçue, la SADC autant, et dans la semaine qui vient de s'écouler nous avons rencontré des collègues de la CEEAC. Ça veut dire que visiblement il y a des missions qui ont obtenu des faveurs et d'autres ne les ont pas eues ».

La CENI justifie le choix de ne pas avoir invité l'Union européenne par le fait que son pays n'est pas membre de l'UE et par la nécessité de privilégier des observateurs « sans parti pris ». Elle estime par ailleurs que la présence de l'Union européenne n'est pas indispensable pour garantir la crédibilité du scrutin. L'ONG américaine Centre Carter est elle aussi toujours en attente d'invitation officielle et se voit donc contrainte de réduire la durée et la taille de la mission qu'elle comptait déployer. Toutes deux avaient contesté les résultats de la présidentielle de 2011.

Où en sont les machines à voter ?

Dans l'ouest du pays, malgré les retards, le déploiement progresse petit à petit. Une partie des 40 000 machines arrivées à Kinsahsa est déjà en route vers l'intérieur. La Ceni avance le chiffre de 70%, un chiffre impossible à vérifier.

Pour la partie est, c'est plus compliqué. Sur les 33 000 machines arrivées au port de Dar es Salam, 28 000 environ sont désormais à Lubumbashi d'où elles doivent être redéployées. Mais mercredi matin, sur les quelque 30 000 machines qui transitent par le port de Mombasa, 7 000 n'étaient toujours pas arrivées.

Ce qui inquiète les observateurs, c'est surtout le choix que fait la Cégi de ne pas utiliser pour le moment les avions et hélicoptères mis à sa disposition par l'armée et pourtant présentés en grande pompe fin octobre pour rassurer l'opinion. Tout se fait pour l'instant par la route, les voies fluviales et par le train.

Il faut minimiser les coûts et il n'y a pas urgence, explique la Cégi. « *Nous sommes à l'aise* », avance le rapporteur de la commission Jean-Pierre Kalamba.

Une analyse qui surprend plusieurs experts électoraux dans un pays où des territoires entiers sont restés enclavés et compte tenu de l'ampleur du défi qu'il reste à relever à seulement 30 jours du scrutin. Ils craignent que le vote ne puisse se dérouler que dans certains centres urbains. Sans oublier qu'avant même le 23 décembre, il faudra former les responsables des centres de vote. Et que pour cela, les machines à voter sont indispensables.

Le président de la Cégi, Corneille Nangaa, appelle de son côté à ne pas écouter les rumeurs et assure que rien ne justifie à ce stade d'envisager un report du scrutin qui risquerait en outre de plonger le pays dans « *l'incertitude* ».

RD Congo: en campagne électorale, Fayulu harangue le Kivu, Shadary, les jeunes

Publié le : 07/12/2018 - 17:03

Le candidat Martin Fayulu à Goma, le 6 décembre 2018. REUTERS/Samuel Mambo

Texte par : [RFISuivre](#)

A deux semaines des élections présidentielles, le 23 décembre, la campagne électorale en République démocratique du Congo se poursuit. Les candidats poursuivent leur meeting à l'intérieur du pays. Jeudi, Martin Fayulu, le candidat d'une frange de l'opposition, était à Goma. Emmanuel Ramazani Shadary, le candidat de la coalition au pouvoir, a lui bouclé, sa tournée au nord du pays avec un meeting à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Équateur.

PUBLICITÉ

La campagne électorale bat son plein en République démocratique du Congo. Martin Fayulu, le candidat d'une frange de l'opposition, a dressé un tableau très sombre du bilan des années Kabila et promis aux populations du Nord-Kivu de mettre fin à leurs souffrances. *« Vous avez beaucoup souffert. Les vingt années du régime Kabila ont fait payer au peuple du Nord-Kivu un prix indescriptible. L'insécurité, l'absence de l'Etat de droit, aucune loi de la république est respectée, la Constitution est foulée au pied, le régime qu'on est en train de faire partir a battu le record de corruption. Le peuple congolais ne mange pas à sa faim, le peuple congolais ne peut pas se soigner. Les parents ne peuvent pas envoyer les enfants à l'école. Est-ce que ça doit continuer ? Nous allons arrêter ça. »*

Le candidat de la coalition Lakuma est attendu vendredi à Bunia.

« Ils veulent les troubles, que le sang coule »

De son côté, Emmanuel Ramazani Shadary, le candidat du Front commun pour le Congo, la coalition au pouvoir, a fini sa tournée au nord du pays avec un meeting à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Equateur. Dans son discours, il a notamment demandé aux jeunes d'apporter leur soutien à la sécurisation du vote du 23 décembre. Il réagissait, sans le citer, à la position de l'opposant Martin Fayulu, très hostile à l'usage de la machine à voter. *« Ils ont dit qu'ils vont brûler installations de la Commission électorale nationale indépendante. Est-ce que vous m'entendez ? Les jeunes, est-ce que vous m'entendez ? Nous devons aller aux élections. Eux, ils veulent les troubles, que le sang coule. Je vous remercie parce que vous m'avez accueilli. Allez protéger les installations de la Ceni. Vous allez protéger les bureaux de vote. Vous allez sécuriser le processus électoral. Le 21, 22, 23 décembre, vous allez protéger les matériels. Et à la fin, Shadary sera proclamé président. »*

Le candidat de la majorité poursuivra sa tournée dans les provinces du sud-ouest du pays, dès la semaine prochaine.

Dans un stade en ébullition, nous avons parlé de notre vision pour la province de l'Equateur. De l'électricité, eau, emplois des jeunes, de la gratuité de l'enseignement primaire, les routes et les stades. Nous avons également invité les jeunes à sécuriser le processus électoral. pic.twitter.com/tclWUaVNp5

Emmanuel Ramazani Shadary  (@EmmanuelShadary) [6 décembre 2018](#)

Campagne électorale en RDC: les dix priorités de Martin Fayulu

Publié le : 01/12/2018 - 00:09 Modifié le : 01/12/2018 - 00:50

Le candidat de Lamuka, Martin Fayulu (ici le 10 juin 2016). AFP/Thierry Charlier
Texte par : [RFISuivre](#)

Le candidat promet de dévoiler ses mesures concrètes au fur et à mesure de la campagne. Ce vendredi, il a présenté les dix premières.

PUBLICITÉ

« *Pour un Congo digne et prospère* ». C'est sous ce leitmotiv que Martin Fayulu, le candidat de la coalition Lamuka, a présenté ce vendredi son programme pour la présidentielle, chiffré à 126 milliards de dollars sur cinq ans, dont un peu plus d'un tiers seulement proviendrait des ressources de l'Etat. Pour le reste, soit plus de 90 milliards, il mise en grande partie d'investissements extérieurs.

Martin Fayulu se fixe cinq priorités : rétablir la sécurité et l'Etat de droit ; valoriser le capital humain du Congo ; diversifier l'économie ; aménager le territoire ; et lutter contre les changements climatiques.

Priorité des priorités : la sécurité. Martin Fayulu promet s'il est élu de déménager le camp Kokolo, la principale base logistique de l'armée congolaise, de Kinshasa à Beni dans l'est du pays, et d'y installer une « *force spéciale d'intervention militaire d'élite* ». Il promet aussi de renforcer la surveillance aux frontières, de créer une Cour pénale spéciale en RDC pour juger les auteurs de crimes les plus graves perpétrés depuis 2011 et d'exiger une réunion spéciale du Conseil de sécurité des Nations unies pour demander des comptes à la Monusco.

« *Tous les jours, au nez et à la barbe des casques bleus, les rebelles venus de l'étranger sèment la terreur au Congo, tuent et décapitent les Congolais. A quand une réaction de choc des forces des Nations unies pour éradiquer de manière définitive toutes ces rébellions qui gangrènent l'est de notre pays ?* », demande-t-il.

Autre préoccupation de Martin Fayulu : lutter contre la malnutrition. Il promet pour cela de « *réquisitionner tous les moyens de l'Etat* ». « *Dès mon entrée en fonction, je décrète l'état d'urgence agricole pour que plus aucun Congolais ne meure de faim !* »

Le candidat prévoit aussi de mettre sur pied un « *tribunal de probité publique* » pour lutter contre la « *corruption* » et enfin de réviser les contrats miniers et pétroliers de la RDC pour « *imposer le privilège national* ». Et exiger de la part des entreprises des contreparties en termes d'emploi infrastructures et de préservation de l'environnement.

Elections en RDC : la campagne électorale suspendue à Kinshasa

Publié le : 19/12/2018 - 16:59 Modifié le : 20/12/2018 - 09:51

Une vue du centre-ville de Kinshasa, la capitale congolaise. Wikimedia/CC

Texte par : [RFISuivre](#)

En République démocratique du Congo, la campagne électorale vient d'être suspendue, ce mercredi, à Kinshasa, à quatre jours du scrutin. Alors que le candidat de l'opposition Martin Fayulu était attendu dans la capitale pour tenir un meeting dans la capitale et reste bloqué à l'entrée de la ville, les autorités ont justifié cette décision par les tensions sécuritaires.

PUBLICITÉ

C'est par un communiqué signé du gouverneur de Kinshasa que la nouvelle est tombée, [au nom « d'impératifs sécuritaires »](#). Le gouverneur André Kimbuta invoque plusieurs motifs, il cite les « incidents » qui ont émaillé la campagne électorale ces derniers jours et qui ont causé « d'importants dégâts ».

Il évoque aussi des renseignements qui auraient été reçus et selon lesquels, dans tous les camps politiques des principaux candidats à la présidentielle, des extrémistes « *se seraient préparés à une confrontation de rue* ». Et le gouverneur explique que cette situation menace gravement la sécurité des personnes et serait de nature à compromettre le processus électoral, d'où cette suspension. Le gouverneur précise toutefois que les activités de campagne dans les médias sont, elles, maintenues sans exception.

Martin Fayulu empêché d'entrer dans Kinshasa

Cette annonce est intervenue alors que le candidat Martin Fayulu était attendu à Kinshasa. Il devait arriver par la route, mais a été empêché de rentrer dans la capitale congolaise. Des centaines de partisans étaient déjà rassemblés depuis mercredi 19 décembre matin sur la place Sainte-Thérèse de Ndjili pour assister à son meeting.

Après m’avoit empêché d’atterrir à Kindu, après avoir attaqué cortège et tué mes supporters à Lubumbashi & Kalemie...détourné mon avion vers Goma.. Après attaque cortège à Masimanimba, la Kabilie m’empêche de rentrer à Kin. De quoi ont-ils peur?Je n’ai que mon Dieu et mon peuple.

Martin Fayulu (@MartinFayulu) [19 décembre 2018](#)

Le candidat se dit « *prisonnier dans son propre pays* ». Contacté par RFI, Martin Fayulu a vivement critiqué la suspension de la campagne. « *Cette décision du gouverneur est totalement illégale, le gouverneur n'a aucune qualité pour suspendre les activités de campagne, a lancé le candidat à la présidentielle. Dans ce cas-là, qu'on suspende la campagne dans toute la République démocratique du Congo ! J'ai décidé de m'arrêter aujourd'hui à Kinshasa, de m'adresser au peuple de Kinshasa, mais de quoi ont-ils peur ? Aucun de nos militants n'est violent* », assure-t-il.

De part et d’autre de cette barrière de police, des partisans de Martin Fayulu étaient venus pour l’accompagner. Certains y sont encore, d’autres ont été dispersés à coups de gaz lacrymogène. D’autres, pour protester, ont allumé des feux. Martin Fayulu se dit « *déterminé* » encore à cette heure à rejoindre la Place Sainte-Thérèse de Ndjili, où l’attendent d’autres partisans. Après un moment de tension dans l’après-midi, certains de ses partisans continuent de chanter en expliquant que cette situation ne les dissuadera pas de voter. Ils demandent aux autorités de libérer le candidat.

Une suspension « illégale »

Newsletter Recevez toute l'actualité internationale directement dans votre boîte mail

[Je m'abonne](#)

Mercredi 19 dans la matinée, la rumeur d’une interdiction courait déjà. Les policiers étaient venus trouver l’équipe de campagne [de Martin Fayulu](#) sur le lieu du meeting. Cette équipe avait dénoncé des intimidations, mais disait avoir reçu l’assurance du chef de la police provinciale que le meeting était autorisé. Un meeting qui, initialement, devait se tenir au stade Tata Raphaël. Le stade avait été réservé et payé par le camp Fayulu jusqu’à ce que mardi 18, dans un courrier, les administrateurs du stade informent l’équipe que finalement ledit stade était réservé sans plus de précisions, ce qui avait déjà contraint Martin Fayulu à modifier le lieu de son meeting.

C’est un déni de démocratie, on ne laisse pas les gens s’exprimer.

A la Une : la campagne présidentielle est lancée en RDC

Publié le : 29/11/2018 - 09:56

Audio 04:06Podcast

Ma playlistAjouter à ma playlist

Felix Tshisekedi (à droite), leader de l'UDPS et Vital Kamerhe (à gauche), chef de l'UNC, à Nairobi (Kenya) le 23 novembre où ils ont scellé une alliance... pour dix ans. REUTERS/Baz Ratner

Par :[Frédéric CouteauSuivre](#)

PUBLICITÉ

Une campagne qui a débuté officiellement la semaine dernière et qui a connu un coup d'accélérateur avec l'arrivée en fanfare avant-hier à Kinshasa de Félix Tshisekedi et de son désormais directeur de campagne Vital Kamerhe.

D'après le site d'information congolais [Objectif Infos](#), « l'équipe de campagne de Félix Tshisekedi sera opérationnelle dès ce jeudi soir ! (...) Vital Kamerhe, ancien directeur de la campagne électorale 2006 de l'actuel chef de l'État sortant Joseph Kabila, rappelle le site, sera obligé de peaufiner des stratégies nouvelles à la taille de leurs principaux adversaires sur terrain, Emmanuel Ramazani Shadary et Martin Fayulu. »

Martin Fayulu, l'autre candidat de l'opposition, « lance sa campagne par Beni et Butembo », annonce en première page *Le Potentiel* à Kinshasa. « Contrairement au candidat du FCC (la majorité présidentielle) qui a opté pour Lubumbashi deuxième ville de la RDC, pour procéder au lancement de sa campagne, Martin Fayulu a porté son dévolu sur les villes martyres de Beni et Butembo dans la province du Nord-Kivu. C'est tout un symbole, commente-t-on au sein de son équipe de campagne. En effet, précise *Le Potentiel*, depuis octobre 2014, les villes de Beni et Butembo ploient sous le poids d'un terrorisme urbain qui ne dit pas son nom. Longtemps imputés aux rebelles ougandais de l'ADF, des massacres en séries continuent à semer la désolation dans ces villes. (...) C'est donc dans cette partie meurtrière de la RDC que Martin Fayulu a choisi de lancer sa campagne électorale. Son message ne s'applique pas qu'à ces

deux villes, relève encore le quotidien kinois. Il résonne de la même manière sur l'ensemble de la RDC. Il se résume en deux mots : sécurité et paix, dont le rétablissement est une condition sine qua non pour envisager le développement durable. »

Les « Congo files » : Kinshasa éclaboussé

La RDC toujours avec la publication par le quotidien *Le Monde* et *RFI* des « Congo files », ces milliers de documents confidentiels de l'ONU sur l'assassinat des deux experts onusiens en 2017 dans la province du Kasai-Central.

Sur place en RDC, peu ou pas de réactions dans la presse. Certains médias, comme *Le Potentiel* ou encore *mediacongo.net*, publient in extenso l'enquête paru hier dans *Le Monde* et sur le site internet de *RFI*.

La presse ouest-africaine, elle, ne se prive pas d'enfoncer le clou en stigmatisant le pouvoir en place à Kinshasa.

Ainsi pour [Le Pays](#) à Ouagadougou, « *le moins que l'on puisse dire, c'est que ce rapport d'enquête vient confirmer ce que tout le monde savait déjà car la réponse à la question "à qui profite le crime" indexait clairement le pouvoir congolais, auteur des massacres sur lesquels enquêtaient les deux infortunés experts. L'intérêt du travail du Monde et de RFI, poursuit Le Pays, réside dans le nouvel éclairage qu'il apporte sur la face hideuse d'un régime dont le modus operandi dans la gestion des affaires publiques est le manque de transparence et le recours systématique à la violence. »*

Pour autant, s'interroge le quotidien burkinabé, « *pourquoi est-ce précisément maintenant que paraît ce rapport ? Il y a, en tout cas, des raisons de croire que ce n'est pas fortuit. Car la RDC est en pleine campagne électorale pour la succession de Kabila dont le dauphin, Emmanuel Ramazani Shadary, part avec toutes les faveurs des pronostics. (...) C'est pour cela qu'il y a lieu de penser que les médias internationaux ont fait le choix conscient, affirme Le Pays, de rappeler à la mémoire des Congolais et de la communauté internationale les laideurs d'un régime qui s'apprête à faire un changement arrangé. »*

Pas d'impact sur l'électeur lambda...

En tout cas, pour [L'Observateur Paalga](#), toujours à Ouagadougou, si « *ce gros pavé médiatique dans le fleuve Congo déjà très trouble pourrait éclabousser, à n'en pas douter, un régime qui, il est vrai, n'a jamais été un exemple de démocratie et de respect des droits de l'homme, reste à savoir si ces nouveaux rebondissements auront un quelconque impact sur les joutes électorales.* »

« *Rien n'est moins sûr, répond le journal, car, quand bien même Joseph Kabila et son candidat, Emmanuel Ramazani Shadary, pourraient être gênés aux entournures, il y a peu de chances que le malheureux sort de ces deux experts onusiens intéresse l'électeur lambda et puisse conditionner son vote. C'est donc tout au plus l'image, déjà écornée, du pouvoir qui en sortira davantage salie aux yeux de la communauté internationale. C'est donc dire, conclut L'Observateur Paalga, que le "Congo Files" aura l'effet d'une tempête dans un verre d'eau électoral. Et il faudra bien plus que ça pour que le sol se dérobe sous les pieds du FCC, la coalition qui soutient le candidat du pouvoir.* »

Elections en RDC: Felix Tshisekedi et Vital Kamerhe en meeting à Matadi

Publié le : 18/12/2018 - 08:08 Modifié le : 19/12/2018 - 11:35

Audio 01:29

Vue du port de Matadi en RDC, où Félix Tshisekedi et son directeur de campagne, Vital Kamerhe, étaient en meeting lundi 17 décembre 2018. Junior D. KANNAH / AFP

Texte par : [RFISuivre](#)

Après son séjour au centre du pays, l'opposant Félix Tshisekedi est arrivé à Matadi ce lundi 17 décembre en fin de soirée. Au cours de son meeting, le président de l'UDPS a promis notamment l'instauration de l'Etat de droit, l'école primaire gratuite et l'emploi pour les jeunes.

PUBLICITÉ

Il est tout juste 19 heures, le convoi entre dans la ville. Embouteillages montres sur les chaussées étroites et rocailleuses de Matadi.

Deux heures plus tard, Félix Tshisekedi et son directeur de campagne, Vital Kamerhe, montent sur le podium du terrain Biwewe. Face aux militants, il évoque d'autres candidats de l'opposition qu'il qualifie de « faux prédicateurs ». « *Pourquoi nous nous sommes séparés d'avec eux ? C'est à cause de l'escroquerie*, lance au public Félix Tshisekedi. *Ils voulaient nous mettre en conflit avec la base. Nous disons : avec ou sans la machine à voter, nous irons aux élections. Nous avons démontré que nous avons la base. Pour avancer, il faut écouter la base* ».

Félix Tshisekedi écarte également toute possibilité d'échec le jour du scrutin. « *Le jour de la proclamation des résultats, si le candidat de la continuité est déclaré vainqueur n'acceptez pas ces résultats. Cela voudrait dire qu'ils ont une fois de plus volé les voix du peuple* ».

Il met en garde la Commission électorale nationale indépendante (CENI). « *La CENI, il ne faut même oser tromper le peuple. Ce jour-là, nous ne serons pas là pour blaguer. Le 23 décembre, méchant, méchant !...* ».

Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe continueront leur tournée dans la province du Kongo central ce mardi avec notamment un meeting dans la ville de Boma.

Présidentielle en RDC: les propos polémiques du ministre Justin Bitakwira

Publié le : 17/12/2018 - 16:49

Une vue du centre-ville de Kinshasa, la capitale congolaise. Wikimedia/CC

Texte par : [RFISuivre](#)

La semaine dernière, la campagne électorale pour la présidentielle du 23 décembre s'est brusquement tendue en République démocratique du Congo avec la répression de plusieurs meetings. Les services de sécurité ont fait usage de leurs armes, faisant au moins six morts à Lubumbashi, Kalémie et Mbuji-Mayi. Dans ce contexte, des responsables congolais prennent fait et cause pour le candidat du FCC, Emmanuel Ramazani Shadary, en dépit de la loi sur les partis politiques. Certains de leurs propos font polémiques et alimentent les tensions.

PUBLICITÉ

En République démocratique du Congo, à six jours de l'élection présidentielle, les invectives et les propos outranciers se multiplient. Ainsi à la veille du déplacement à Uvira à la frontière burundaise du candidat du Front Commun pour le Congo (FCC), Emmanuel Ramazani Shadary, l'un de ses soutiens, le ministre du Développement rural, mettait en garde les militants de ses adversaires, Martin Fayulu et Etienne Tshisekedi, sur les ondes de la radio nationale, la RTNC.

« Tous ceux qui sont pour les autres candidats, il faut dire au revoir à votre père et à votre mère, déclarait Justin Bitakwira. Parce que vous n'êtes pas sûrs de rentrer à la maison ce jour-là. Ils seront à Makala ou on va les envoyer à Angenga [prisons]. Dès qu'on vous attrape, sur les lieux, je dis bien, dites au revoir à votre femme et à votre enfant, dites au revoir parce que ce jour-là vous ne reviendrez pas ».

Le ministre Justin Bitakwira renouvelle ses menaces sans parler de l'interdiction faite aux responsables de l'administration de faire campagne pour un candidat. A Lubumbashi, [Martin Fayulu a déclenché les foudres du gouverneur de la province](#). Le déplacement du candidat de la coalition Lamuka a été suivi par des milliers de Lushois. Un affront pour le numéro un de la province, fief du président Kabila, Célestin Pande Kapopo.

« Un seul parti politique vous terrorise, un seul parti politique sillonne toute la ville de Lubumbashi, un scandale de chansons "Fayulu, Fayulu, Fayulu" et vous, vous êtes calmes ! » déclarait-il devant les jeunes du FCC.

Devant la polémique de sa déclaration relayée sur les réseaux sociaux, l'équipe du gouverneur du Haut-Katanga a expliqué que ses propos ont été sortis de leur contexte. En tout cas, sur les 26 minutes de son discours, jamais il n'a appelé au calme ni à la retenue.

Elections en RDC: un climat d'incertitude règne à Beni

Publié le : 17/12/2018 - 02:43

Les FARDC ont renforcé leur présence à Beni à l'approche de la présidentielle du 23 décembre 2018. REUTERS/Goran Tomasevic

Texte par : [RFISuivre](#)

A une semaine de la tenue d'élections en République démocratique du Congo, le gouvernement, la Commission électorale nationale indépendante (Céni), la police et l'armée rassurent au sujet de la sécurité de la ville de Beni et du processus électoral dans cette ville et ses environs. Mais certaines personnes ne sont pas convaincues.

PUBLICITÉ

Dans les quartiers de l'est de Beni, Paida et Boikene par exemple, certaines personnes se rapprochent du centre-ville, d'autres quittent carrément la ville et se dirigent pour la plupart vers la ville de Butembo, soit à environ 55 kilomètres.

Du côté de la mission des Nations unies, la Monusco, depuis environ deux mois la présence des casques bleus a été renforcée. Plus de 3 000 hommes ont été déployés à Beni. Cependant, il n'y a pas des mesures spécifiques prises à sept jours du scrutin.

Pour leur part, les FARDC, les forces armées de la RDC, ont renforcé leur présence autour de l'entrepôt principal de la Commission électorale dans la ville.

Vendredi dernier, le commandement de l'opération Sokola 1, le général Marcel Mbangu, a tenu une causerie morale à l'endroit des militaires au sujet de la conduite de l'armée pendant et après les opérations de vote dans cette zone.

La principale menace demeure celle des combattants ougandais des ADF, actifs dans la région, mais il y a aussi les miliciens Mai Mai, auteurs, selon l'armée, de l'attaque de ce dimanche qui a visé un [entrepôt de la Céni](#).

Au moins 1 000 civils ont été tués dans cette région au cours d'une série de massacres qui a commencé il y a quatre ans.

RDC: la Monusco inquiète «de l'interférence de groupes armés dans la campagne»

Publié le : 16/12/2018 - 03:24

Casques bleus de la Monusco dans les rues d'Uvira en septembre 2017. MONUSCO/Force

Texte par : [RFISuivre](#)

La semaine de campagne en RDC a été émaillée par des épisodes de répression et de violences qui ont fait 6 morts en quelques jours. Plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer ces pertes en vies humaines à l'approche du scrutin du 23 décembre. Dans un communiqué, la porte-parole de la Monusco s'est par exemple dite « préoccupée par la succession d'incidents graves qui entravent le déroulement », dénonçant les « nombreux obstacles » rencontrés par « certains candidats d'opposition » pour tenir meeting. Mais la Monusco s'inquiète aussi « de l'interférence de certains groupes armés dans la campagne », à travers « diverses exactions » documentées dans plusieurs régions depuis le début de la campagne et qui constituent elles aussi des entraves.

PUBLICITÉ

De nombreux observateurs redoutaient déjà les conséquences de l'insécurité sur le déroulement du vote le 23 décembre, dans ces zones de l'est du pays notamment où opèrent divers groupes armés.

Mais ce qui inquiète l'ONU, cette fois, ce sont des « *interférences directes* » dans la campagne électorale à travers une série d'exactions qui visent principalement des candidats ou militants proches du pouvoir.

Il y a d'abord eu, explique une source onusienne, ce meurtre attribué à la milice Kamuina Nsapu, fin novembre, de 3 militants du PPRD, le parti présidentiel, qui faisaient campagne pour les législatives dans le Kasai. Il y a ensuite eu cette attaque menée début décembre, par des Mai Mai Nyatura dans le Sud-Kivu contre 17 militants de l'UCP, Union des Congolais pour le progrès, attaque qui selon l'ONU a fait plusieurs blessés par balle. Trois jours plus tard, toujours dans le Sud-Kivu, un autre groupe Mai Mai s'en prenait à 3 militants de différents partis proches de la majorité.

Sans oublier le « racket » opéré en Ituri par des miliciens du FRPI contre des membres du parti présidentiel ou encore cette série d'incidents enregistrés toujours début décembre dans le Maniema où, de source onusienne, des Mai Mai Malaika ont érigé des barrières pour empêcher plusieurs candidats de mener campagne. Et où le 4 décembre un musicien, auteur d'une chanson de campagne à la faveur d'un candidat du parti au pouvoir pour les élections provinciales, a été enlevé puis relâché 48 heures plus tard.

«Congo Files»: le compromis d'Antonio Guterres

Publié le : 28/11/2018 - 18:00Modifié le : 03/12/2018 - 17:38

Zaida Catalan et Michael Sharp, experts de l'ONU assassinés en RDC. RFI

Texte par : [Sonia RolleySuivre](#) | [Joan TilouineSuivre](#)

C'est une fuite sans précédent. Des milliers de pages de documents confidentiels des Nations unies relatifs à l'assassinat de deux experts mandatés par le Conseil de sécurité. Michael Sharp et Zaida Catalan avaient été chargés d'enquêter sur les violences en République démocratique du Congo. Les « Congo Files » documentent les pistes et options levées par les enquêteurs ainsi que les multiples entraves qu'ils ont rencontrées entre mars 2017 et septembre 2018. Leur exploitation a fait l'objet d'une collaboration entre plusieurs médias internationaux : RFI, *Le Monde*, *Foreign Policy*, *Süddeutsche Zeitung* et la télévision suédoise SVT. Ces documents révèlent l'existence d'un tiraillement au sein du système onusien entre sa recherche de la vérité et une certaine realpolitik. Les deux premiers volets de cette enquête sont cosignés par Sonia Rolley (RFI) et Joan Tilouine (*Le Monde*).

PUBLICITÉ

« Dès mon entrée en fonction, je décrète l'état d'urgence agricole pour que plus aucun Congolais ne meure de faim ! » Cette vision du monde sans états d'âme est celle de Greg Starr. Le patron du comité d'enquête des Nations unies s'est rendu dans la ville suédoise de Kalmar en cette fin de mois de juillet 2017 pour rencontrer Elizabeth et Maria Morseby. La mère et la sœur de la Suédo-Chilienne Zaida Catalan, experte des Nations unies tuée quatre mois plus tôt avec son collègue américain Michael Sharp dans [la province tourmentée du Kasai Central](#), au cœur de la République démocratique du Congo (RDC), espèrent sans trop y croire le convaincre d'exiger une enquête indépendante.

Il s'exprime d'une voix froide avec l'aplomb d'un vieux diplomate fier de sa carrière de quarante ans et qui ne change pas de ton lorsqu'il s'exprime devant une famille en deuil. Le corps de Zaida Catalan a été retrouvé. Pas sa tête, coupée. *« Je crois sincèrement qu'ils n'avaient pas l'entraînement approprié et qu'ils ne comprenaient pas les risques qu'ils*

prenaient », lâche-t-il. Insensible, M. Starr se lance dans un laïus de plus de deux heures. Il disserte sur « *la brutalité qui continue de sévir en Afrique* » et partage ses analyses géopolitiques et sa vision de l'ONU. Il ne se soucie guère de la fragilité des femmes qui lui font face et l'écoutent doctement tout en l'enregistrant, à son insu. Un document sonore auquel nous avons eu accès. « *Nous mettions déjà en cause son objectivité*, confie aujourd'hui Elisabeth Morseby. *Pour nous, il était évident que Greg Starr avait un agenda* ».

Chez les Morseby, Greg Starr vient livrer sa vérité. Il rentre de RDC où il a été dépêché par le secrétaire général des Nations unies dix jours, début juin, pour établir les faits sur l'assassinat des deux experts. [Le comité d'enquête rendra son rapport confidentiel](#) et très attendu quelques jours plus tard, le 2 août. Quand les Nations unies annoncent la création de ce comité, l'organisation promet qu'il ira jusqu'au bout, jusqu'à chercher les auteurs de ce crime unique dans son histoire, mais aussi les commanditaires. Toutefois, dans sa lettre du 15 août 2017 adressée au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU, [Antonio Guterres](#), endosse les conclusions du rapport mais en revient à la définition stricte d'un « Board of Inquiry », c'est-à-dire une enquête administrative censée permettre aux Nations unies d'établir les faits et surtout de faire des recommandations pour éviter que « *l'incident* » ne se répète.

Des policiers onusiens « africains et pas bien formés »

Les Morseby improvisées espionnes avaient peut-être une bonne intuition. Le rapport du comité d'enquête piloté par M. Starr valide la thèse d'un assassinat perpétré par les miliciens Kamuina Nsapu, des groupes politico-mystiques constitués après la mort de leur chef, [un leader traditionnel tué un an plus tôt](#) par les forces de sécurité congolaises. « *Le groupe de miliciens a tué M. Sharp et Mme Catalan* », peut-on lire dès la deuxième page du rapport confidentiel. Les autres versions sont qualifiées de « *théories* » et écartées. Puis, ce sont les deux défunts experts qui se retrouvent sur la sellette, accusés de désinvolture pour avoir circulé à moto et ne pas avoir officiellement tenu informé la mission de l'ONU en RDC (Monusco) de leur déplacement et de non-respect des protocoles de l'organisation.

Dans son rapport, le comité d'enquête pointe aussi la culture du « secret » des experts dans leur travail qui pourrait avoir « *inhibé leur volonté à solliciter une assistance en matière de sécurité* ». Depuis 2003, l'ONU a décrété un embargo sur les armes au Congo et nomme chaque année des experts indépendants chargés d'enquêter sur les exactions, leurs auteurs et les États qui les soutiennent. Plutôt que le terme « experts », le comité d'enquête suggère de les

renommer « Sanctions monitors », « *un terme plus approprié et [qui] décrit mieux leur rôle et fonction* ». Pour les familles des victimes comme pour plusieurs cadres de la Monusco qui ne s'expriment que sous couvert d'anonymat, ces conclusions ont des airs « *d'insultes posthumes destinées à cacher la vérité* ».

« *On avait entendu dire que la police de l'ONU (UNPOL) enquêtait et nous avons essayé de poser à Greg Starr des questions là-dessus* », s'emporte encore la jeune sœur de Zaida Catalan. L'ancien diplomate américain ne leur dit rien de ces investigations, pourtant minutieuses. Dans le document audio de leur conversation, le patron du comité d'enquête dénigre sans ambages les membres d'UNPOL : « *La plupart d'entre eux sont originaires de pays africains. Ce ne sont pas des enquêteurs criminels bien formés* ».

[Relisez la première partie: «Congo Files»: une enquête qui dérange en RDC RFI](#)

Pourtant, en ce mois d'août 2017, à Kananga, la capitale du Kasai Central, les limiers onusiens accumulent de plus en plus d'éléments troublants. Malgré tous les mensonges et les entraves, ils sont parvenus à obtenir des centaines de pages de fadettes des principaux protagonistes du drame, versées dans les « Congo files » auxquels *Le Monde*, RFI, *Foreign Policy*, *Süddeutsche Zeitung* et la télévision suédoise ont eu accès.

La « ligne » que l'ONU ne veut pas franchir

« *Sans dévoiler son identité à l'autorité judiciaire* », les policiers de l'ONU ont obtenu le listing des appels et SMS des numéros d'un colonel de l'armée congolaise. Ce dernier s'appelle Jean de Dieu Mambweni. Il est soupçonné d'avoir servi « *d'intermédiaire entre les deux experts et leur interprète Betu Tshintela* », notent les enquêteurs d'UNPOL dans une note interne du 12 juin 2017 soulignant qu'il a été affecté, trois jours plus tôt, à [Mbuji Mayi](#), la grande ville diamantifère à 180 km plus à l'est. Une manière d'éloigner ce militaire dont l'audition sera réclamée des mois durant ? Il sera toutefois entendu devant le tribunal militaire de Kananga, le 18 octobre 2018, et niera fermement avoir joué un quelconque rôle dans ces assassinats. Interrogé sur ses contacts téléphoniques avec l'un des assassins présumés lors de ce procès auquel seule la télévision nationale congolaise était autorisée, il répond tout de go : « *Ce n'est pas vrai ! J'étais sur la route et je n'avais pas de réseau. Et à mon retour, je n'avais plus de batterie dans mon téléphone* ».

Pourtant, selon les fadettes obtenues par la police de l'ONU, les téléphones du colonel n'étaient pas éteints le jour du meurtre. Il n'a pas moins de 45 échanges et son appareil se connecte même au moment où les experts sont assassinés à l'une des antennes relais les plus proches de la scène du crime. Plus troublant encore, le colonel Jean de Dieu Mambweni est en contact, le jour de l'arrivée des experts, le 8 mars 2017 à Kananga, avec celui qui sera pendant des mois le témoin vedette du procès, avant d'être inculpé. C'est [Jean Bosco Mukanda, enseignant à Bunkonde](#) mais surtout ancien chef de milice à la solde de l'armée congolaise. Ce même-jour, ce dernier s'entretient aussi avec Vincent Manga qu'il va pourtant désigner lors du procès comme l'un des chefs Kamuina Nsapu commanditaire de l'assassinat.

La cartographie des réseaux humains que permettent d'établir les fadettes est parsemée [d'agents de renseignements, de militaires et d'informateurs des services congolais](#). Autant d'indices et de pistes qui seront ignorés par le siège des Nations unies. « *L'opinion du comité est que les informations qui circulent sur l'implication de différents individus et organisations gouvernementales ne donnent pas la preuve d'une intention ou d'un motif clair de la part de ces individus* », peut-on lire dans le rapport du comité d'enquête dirigé par Greg Starr. Il relève pourtant quelques pages plus tard que « *les sanctions avaient généré de la colère chez les Congolais* » et « *qu'il n'y a pas suffisamment de prise de conscience au sein du système des Nations unies et des experts eux-mêmes des risques accrus dans leur travail liés à ces tensions, que ces sanctions ou menaces de sanctions proviennent des Nations unies ou pas* ».

«Congo Files»: «Une certaine lenteur, [...] pas une volonté délibérée d'entraver»

Publié le : 28/11/2018 - 06:59

Modifié le : 03/12/2018 - 17:32

Audio 08:49

Podcast

Ma playlist

Ajouter à ma playlist

Des centaines de faux comptes Facebook ont induits les enquêteurs de l'UNPOL en erreur après l'assassinat des experts onusiens Zaida Catalan et Michael Sharp.

Des centaines de faux comptes Facebook ont induits les enquêteurs de l'UNPOL en erreur après l'assassinat des experts onusiens Zaida Catalan et Michael Sharp. RFI

Par :

Sonia Rolley

Suivre

Les « Congo Files » documentent les pistes et options levées par les enquêteurs de l'ONU ainsi que les multiples entraves qu'ils ont rencontrées entre mars 2017 et septembre 2018. Leur exploitation a fait l'objet d'une collaboration entre plusieurs médias internationaux : RFI, « Le Monde », « Foreign Policy », « Süddeutsche Zeitung » et la télévision suédoise SVT. Dans ces documents, plusieurs agents de l'Etat, collaborateurs des services de sécurité et officiers de l'armée, sont pointés du doigt. Le numéro un du parquet militaire en République démocratique du Congo, le général Tim Mukuntu, a été nommé auditeur général de l'armée congolaise en juillet dernier. Que pense-t-il de cette fuite de milliers de pages de documents confidentiels de l'ONU relatifs à l'assassinat de ses deux experts Michael Sharp et Zaida Catalan en mars 2017 ? Il répond aux questions de Sonia Rolley.

PUBLICITÉ

Quelle est votre réaction par rapport à cette fuite de documents de l'ONU ?

Je n'ai pas pris connaissance de ce rapport d'enquête d'UNPOL [police des Nations unies]. Il y a des documents de l'ONU qui circulent qui ne sont pas mis à notre disposition alors que nous travaillions avec les mécanismes qui ont été mis en place par le secrétaire général des Nations unies. Mais les journalistes y ont accès, nous on n'y a pas accès. Ce n'est pas normal.

Dans ces documents sont notamment mentionnées un certain nombre d'entraves auxquelles les enquêteurs des Nations unies ont fait face, et notamment de la part de la justice militaire congolaise. Que répondez-vous en fait à ces accusations ?

Comme lesquelles ?

Les enquêteurs des Nations unies disent à plusieurs reprises avoir le sentiment, en tout cas sur les premiers mois, que la justice militaire congolaise n'est pas suffisamment impliquée et qu'elle cherche aussi à mettre l'ONU sur une fausse piste, et à cacher certains faits ?

Parlons des faits, pas des impressions.

L'un de vos subordonnés, le magistrat instructeur à l'époque, leur avait fourni des numéros en affirmant qu'ils venaient d'un des portables des miliciens, sans dire que ces numéros appartenaient à plusieurs députés de l'opposition.

En tout cas, je n'ai pas cette information. Ce qui est vrai, c'est que, quand je suis nommé auditeur général [en juillet 2018], je constate que les enquêtes n'avancent pas. C'est pour cela que je me suis dit, il faut que j'aille à Kananga pour voir ce qui ne va pas et qu'on puisse faire avancer les enquêtes. J'ai posé des questions sur l'évolution de l'enquête. Je n'ai pas eu toutes les réponses que j'ai souhaitées. C'est ce qui m'a déterminé d'aller à Kananga pour faire avancer certaines choses. Quand j'arrive à Kananga, je discute avec les experts de monsieur Robert Petit [procureur canadien nommé par l'ONU pour soutenir la justice militaire congolaise] qui me disent : voilà, nous avons souhaité faire ceci, nous avons souhaité entendre celui-ci, celui-là et, nous ne l'avons pas encore fait. Et moi, j'ai tout fait pour que toutes les personnes qu'il souhaitait entendre, que toutes les informations auxquelles il voulait avoir accès, qu'il y ait accès. Une certaine lenteur, peut-être, mais pas une volonté délibérée d'entraver quoi que ce soit.

Quand justement, dans une note confidentielle de l'ONU, est noté que l'appareil sécuritaire s'ingère dans les affaires de la justice militaire congolaise, arrêtant certaines personnes soupçonnées d'être impliquées et que ces prévenus et même des témoins sont amenés à Kinshasa, débriefés par les services de sécurité, ramenés à Kananga, puis ramenés à Kinshasa. Est-ce que cela ne constitue pas une entrave ?

Peut-être qu'il y a une mauvaise compréhension de certaines choses.

Ce qui s'est passé à l'époque, c'est qu'il y a eu des officiers de police judiciaire de différents services qui ont travaillé en commun pour que certains puissent apporter les éléments

d'informations nécessaires pour faire avancer les enquêtes et que, grâce à eux, on a pu arrêter certains personnages-clés dans cette affaire. On ne peut pas vouloir une chose et son contraire.

Mais quand Thomas Nkashama, l'inspecteur de la Direction générale des migrations (DGM), est arrêté, il est détenu pendant un an au secret à l'Agence nationale de renseignements (ANR), et n'est jamais ramené devant la justice militaire. Pourtant, on le voit bien, c'est un personnage-clé...

C'est possible que ce soit un personnage-clé, tout dépend de la théorie sur laquelle on travaille. Ce qui est vrai, nous avons d'une part les gens qui ont participé aux préparatifs du voyage. D'autre part, heureusement que nous avons pu mettre la main sur des gens qui ont participé à l'exécution. Quel rapport y a-t-il entre les préparatifs le 11 et ce qui s'est passé le 12 ?

A partir du moment où il y a des agents de l'Etat ou collaborateurs des services qui mentent aux experts sur la situation sécuritaire dans un endroit et qui les amène dans un endroit où ils sont tués, qu'il y a des échanges, des communications entre ces agents et certains des personnages-clés...

Vous [journalistes] pouvez faire des raccourcis, moi, j'ai le malheur lorsque j'avance un fait de devoir le prouver publiquement et de manière contradictoire. Donc c'est un peu plus compliqué. Oui, mais en l'occurrence si les services de sécurité ont décidé d'arrêter les deux inspecteurs de la DGM, Jose Tshibuabua et Thomas Nkashama, l'an dernier. On n'arrête pas ces gens parce qu'ils ne sont pas des personnages intéressants pour l'enquête.

Non. Ce qui est vrai, j'ai lu attentivement les transcriptions de cette conversation auxquelles j'ai pu avoir accès grâce à vous, pour constater qu'en tout cas, Thomas Nkashama dans sa traduction donne des informations qui ne sont pas correctes.

C'est le seul qui ment aux experts sur son identité. C'est le seul qui ment aux experts sur son identité en disant qu'il s'appelle Tom Perriello, ce qui somme toute en fait une duplicité supplémentaire par rapport aux autres comme Jose Tshibuabua ou Betu Tshintela qui ne cachent pas leur identité, éventuellement leur fonction puisqu'eux sont agents ou anciens agents de renseignements ?

Il y a des gens comme nous qui ne peuvent pas se permettre de faire des raccourcis parce que chaque fait que nous relevons, nous devons le prouver de manière contradictoire.

L'ancien chef de milice, Jean Bosco Mukanda, est impliqué dans ce meurtre alors qu'il était l'informateur de l'armée. Comment expliquez-vous que Jean Bosco Mukanda ait été considéré

aussi longtemps comme un simple témoin quand notamment du côté des Nations unies, il y avait autant de soupçons qui portaient sur lui ?

Jean Bosco. Dès que je suis arrivé à Kananga, j'ai lu ses procès-verbaux, j'ai lu ses déclarations antérieures. Ma conviction personnelle était que certaines précisions qu'il donnait ne pouvaient l'être que par une personne qui était présente. C'est quelqu'un qui essayait de manipuler les services pour faire accuser d'autres personnes, en pensant que les personnes qu'il accusait ne pourraient pas se retourner contre lui. Parce que pour se retourner contre lui, il faut d'abord que ces personnes avouent elles-mêmes avoir été auteurs de ces actes. Or, par réflexe de défense, par instinct de survie, comme disent les Japonais, c'est faire hara-kiri. S'agissant de sa collaboration avec les FARDC [Forces armées de la République démocratique du Congo], nous allons également circonscrire cette collaboration pour comprendre ce qui s'est passé exactement. Nous avançons et je suis sûr qu'avec le travail que nous faisons avec monsieur Robert Petit, le secrétaire général aura un rapport autre que celui qui a été fait il y a une année. On évolue quand même.

Le colonel Mambweni, devant la cour, a prétendu qu'il était à Tshikapa. Or, les éléments de preuve à la disposition des Nations unies montrent bien qu'il n'était à Tshikapa sans moyen de communication, mais qu'il était bel et bien à Kananga, voire sur la route de l'aéroport, voire même sur la route qu'ont pris les experts aux environs du meurtre...

Nous sommes en train de faire une analyse de ces relevés. La semaine dernière, j'ai eu une réunion avec monsieur Robert Petit par rapport à ça. Il y a des choses que nous sommes en train de faire par rapport à ça. Nous vérifions tout. Vous, vous avez déjà conclu, nous nous n'avons pas encore conclu. Nous sommes encore en train de travailler. Nous concluons. Si ce que vous dites est vrai, nous allons le vérifier et nous allons en tirer des conséquences. Donc il n'y a rien que nous allons occulter. Nous vérifierons chaque détail. Mais nous ne tirons pas de conclusion que peut-être vous pouvez vous permettre de tirer parce que, toute conclusion que moi je tirerai, je dois défendre le plus objectivement cette conclusion-là. Il y a des éléments qui me permettent de soutenir, c'est le travail que nous faisons. Nous sommes encore en plein travail. Il faut nous laisser travailler. Ne nous jugez pas trop tôt quand nous allons conclure, à ce moment-là vous verrez s'il y a des choses. Vous avez en tout cas toutes les informations, tous les médias, même vous personnellement, vous m'avez aidé, vous m'avez fourni des éléments qui m'ont permis quand même d'avancer. Je vous remercie donc. Si vous avez des éléments, ils sont les bienvenus. Nous allons les vérifier.

RDC: affrontements entre partisans du FCC et de l'UDPS à Mbuji-Mayi

Publié le : 02/12/2018 - 11:11

Modifié le : 02/12/2018 - 12:30

Des membres de l'UDPS et du FCC se sont affrontés à Mbuji-Mayi, samedi 30 novembre (photo d'illustration)

Des membres de l'UDPS et du FCC se sont affrontés à Mbuji-Mayi, samedi 30 novembre (photo d'illustration) Junior KANNAH / AFP

Texte par :

RFI

Suivre

La campagne électorale a donné lieu à des affrontements à Mbuji-Mayi ce samedi 1er décembre. Partisans du FCC, issu du pouvoir en place, et ceux de l'UDPS, principal parti d'opposition, en sont venus aux mains. Bilan des affrontements, selon le gouverneur : une quinzaine de blessés dont 4 grièvement et 9 personnes arrêtées par la police.

PUBLICITÉ

Selon des membres de l'UDPS, des jeunes envoyés par le gouverneur Ngoyi Kasanji, ont détruit le portrait de Félix Tshisekedi, placé devant le siège de leur parti et voulaient le remplacer par celui du candidat FCC, Emmanuel Ramazani Shadary.

Version contredite par le gouverneur, qui rejette la responsabilité des incidents sur l'opposition. Selon lui, les jeunes de l'UDPS se sont attaqués à des manifestants de la majorité présidentielle qui défilaient pacifiquement sur la voie publique.

Quinzaine de blessés

Des témoins parlent d'affrontements violents entre les deux camps, des coups de feu ont été entendus. Pour le gouverneur il s'agit d'armes non létales. Et si du côté de l'opposition on préfère attendre pour donner le bilan, l'autorité provinciale, elle, parle d'une quinzaine de blessés dont quatre grièvement et de neuf interpellations.

Il y a quatre jours, d'autres incidents avaient été enregistrés dans la ville de Mbuji-Mayi. Des commerces et la résidence appartenant à une femme de la majorité ont été pillés après une manifestation de l'opposition.

RDC : les élections vont «bien se passer» estime Kabila dans un entretien au «Soir»

Publié le : 01/12/2018 - 14:25

Le président de la RDC, Joseph Kabila, lors d'une cérémonie en septembre 2018 à Kinshasa. JOHN WESSELS / AFP

Texte par : [RFISuivre](#)

Le président sortant de la RDC s'exprime dans les colonnes du quotidien belge *Le Soir* alors que Joseph Kabila est plutôt avare en interview. Sur quatre pages, il dresse en quelque sorte le bilan de ses dix-sept années de règne et se montre confiant sur l'issue des élections présidentielle et législatives prévues pour le 23 décembre. Enfin, Joseph Kabila égratigne ce qu'il qualifie de « *tendance à l'ingérence* » de la Belgique à l'égard de son pays.

PUBLICITÉ

Avec notre correspondant à Bruxelles, Pierre Bénazet

Le président congolais estime que la République démocratique du Congo n'a pas de « *comptes à rendre* » au ministre belge des Affaires étrangères. La Belgique n'avait par exemple aucun droit de donner des conseils au Congo pour l'organisation [des élections du 23 décembre](#), ou de soutenir une opposition qu'il estime en quelque sorte « *organisée à l'étranger* ». Pour Joseph Kabila, il n'appartient pas à la Belgique de faire le choix des dirigeants congolais, de les inviter, de leur « *offrir des chocolats* ».

Les élections présidentielle et législatives de la fin du mois vont d'ailleurs « *bien se passer* » selon Joseph Kabila. Il souligne qu'elles ont été organisées souverainement par la seule RDC, et que des observateurs internationaux seront présents, notamment de l'Union africaine, de la Communauté des États d'Afrique centrale ou encore d'Afrique australe.

Et même si l'UE ou les Etats-Unis regrettent que [leurs observateurs ne soient pas conviés](#), leurs rapports n'auraient pas de valeur selon le président congolais car ces rapports sont déjà écrits à l'avance pour critiquer la RDC, explique-t-il.

Joseph Kabila estime aussi que ses 17 années au pouvoir ont apporté stabilisation, réformes et modernisation à la RDC. Il a d'ailleurs bien l'intention après les élections de rester au Congo, où il sera sénateur de droit, où il a ses exploitations agricoles et où il rappelle qu'il est toujours militaire de réserve.

RDC: Moïse Katumbi lance un appel à ses compatriotes

Publié le : 30/11/2018 - 18:16

Moïse Katumbi, photographié ici le 16 juin 2017 à Paris. Thomas SAMSON / AFP

Texte par : [RFISuivre](#)

Dans une vidéo d'un peu plus de deux minutes les opposants Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, tous deux exclus de la présidentielle, se sont adressés à l'électorat congolais. Membres de la coalition Lamuka, ils appellent à voter pour Martin Fayulu et rejettent une nouvelle fois l'usage de la machine à voter. Ils exigent le vote par bulletin papier. Jean-Pierre Bemba a parlé en lingala et Moïse Katumbi, dans cet extrait, s'est exprimé en swahili.

RDC: le candidat de Lamuka Martin Fayulu dénonce des «entraves» à sa campagne

Publié le : 30/11/2018 - 01:46 Modifié le : 30/11/2018 - 05:53

Martin Fayulu, désigné candidat unique de l'opposition congolaise à la présidentielle du 23 décembre prochain, le 11 novembre 2018 à Genève, en Suisse. Fabrice COFFRINI / AFP

Texte par : [RFISuivre](#)

L'équipe de Martin Fayulu, candidat de la coalition Lamuka à la présidentielle, dénonce des entraves à sa campagne électorale. Au cours d'une conférence de presse ce jeudi, Pierre Lumbi, son directeur de campagne, a accusé le gouvernement congolais de « *retarder délibérément* » les autorisations de survol et d'atterrissage des avions que l'opposant souhaite faire venir d'Afrique du Sud pour battre campagne. Le ministre des Transports s'en défend.

PUBLICITÉ

C'est lundi que l'équipe de campagne de [Martin Fayulu](#) dit avoir déposé sa demande à l'aviation civile. Sans suite favorable pour le moment. Et pourtant le temps presse : le candidat prévoit de lancer sa campagne ce dimanche à Béni dans l'est du pays. Son directeur de campagne Pierre Lumbi dénonce « *des manœuvres dilatoires* » de la part du gouvernement : « *Il s'agit là d'une stratégie savamment montée pour entraver la campagne du candidat commun de l'opposition. Cette attitude du gouvernement est inadmissible aux lois de la République [et] aux exigences les plus élémentaires d'une élection démocratique. La coalition Lamuka ne se laissera pas faire* », a-t-il dit.

Ce qui « *indigne* » Pierre Lumbi, c'est une déclaration ce jeudi de José Makila, le ministre des Transports. Ce dernier dément toute ingérence politique, mais assimile la requête de Martin Fayulu à une demande d'importation d'avions en vue d'exploitation et non une simple demande d'atterrissage et de survol. Par conséquent selon lui, des techniciens de l'aviation civile doivent se rendre en Afrique du Sud pour inspecter les avions avant toute autorisation. « *Cette demande ne m'a pas été adressée, mais je vous parle sur la procédure : si vous voulez importer un avion qui vient ici pour un petit moment ou travaille sur le sol congolais, il doit subir cette procédure* », explique-t-il.

Il ne s'agit pas d'une importation mais d'une utilisation privée le temps de la campagne, répond Pierre Lumbi, pour qui les propos du ministre « *cachent mal [...] une instruction politique* » donnée à l'aviation civile pour faire traîner les démarches en longueur.

Le ministre dit n'avoir « *aucune idée* » du temps qu'il faudra pour répondre à la requête de Martin Fayulu, qui prévoit toujours de lancer sa campagne ce dimanche 2 décembre dans l'est de la RDC, précisément à Béni Butembo puis Bunia. Explication de son directeur de campagne : l'action prioritaire de Martin Fayulu en cas d'élection sera le rétablissement de la sécurité et de la paix, et Béni est emblématique à cet égard. Le candidat de la coalition Lamuka annonce qu'il présentera son programme complet ce vendredi.

Marie-Josée Ifoku veut se faire entendre

NewsletterRecevez toute l'actualité internationale directement dans votre boîte mail

[Je m'abonne](#)

Un autre opposant a des griefs à opposer aux autorités. Il s'agit en fait d'une opposante : Marie-Josée Ifoku, la seule femme engagée dans la course. Elle se plaint d'un manque d'équité dans le traitement des 21 candidats et appelle la Céni et le président Joseph Kabila à corriger le tir. « *Aujourd'hui, vous avez l'occasion de redorer votre blason en étant d'une impartialité sans faille, s'est-elle exprimée jeudi au cours d'une communication devant les médias à Kinshasa. Je vous demande ici, formellement de mettre fin à ce que nous voyons : le candidat de la majorité jouit hélas de faveurs dont nul autre n'a droit.* »

Et d'ajouter : « *Je voudrais ici m'adresser solennellement au président de la République, excellence M. Joseph Kabila. M. le président, vous avez conduit à un scrutin que nous voulons tous démocratique. Ces élections nous donnent l'opportunité de porter haut notre pays dans le concert des nations. En serrant la main de votre successeur, en toute sérénité et sécurité, lors de la prochaine cérémonie de passation de pouvoir, vous entrerez dans l'histoire par la grande porte et le monde entier, ainsi que les générations futures reconnaîtront votre passion du Congo. L'histoire que vous écrivez en lettres d'or brisera ce cycle maudit des passations de pouvoir dans le sang et une nouvelle ère s'ouvrira pour le Congo.* »

RDC: Emmanuel Ramazani Shadary en meeting dans le Haut-Katanga

Publié le : 27/11/2018 - 00:11

L'ancien ministre de l'Intérieur de RDC et député du PPRD, Emmanuel Ramazani Shadary, est le candidat de la majorité aux élections. Junior D. KANNAH / AFP

Texte par : [RFISuivre](#)

Le candidat du Front commun pour le Congo (FCC), la coalition au pouvoir, était ce lundi à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga, fief de l'opposant Moïse Katumbi. Originaire du Maniema, il s'est présenté en fils du terroir dans cette province d'où est également originaire Joseph Kabila.

PUBLICITÉ

C'est à 14h45 qu'[Emmanuel Ramazani Shadary](#) a débuté son meeting dans un stade Kibasa Maliba rempli. Pendant environ une heure, il a rendu hommage à Joseph Kabila et a expliqué pourquoi il a décidé de lancer sa campagne à Lubumbashi. Il a expliqué également que sa femme ainsi que ces deux premiers enfants sont nés dans l'ex-province du Katanga et que lui-même y a passé l'essentiel de sa vie. « *Toute ma vie, toute ma scolarité, toute mon expérience en politique ont commencé ici au Katanga* », a-t-il déclaré.

Il a affirmé avoir remarqué que les ressources minières ne profitaient pas assez aux fils et filles de cette région. Ainsi, toujours selon son constat, beaucoup de jeunes sont touchés par le chômage.

C'est pour toutes ces raisons, a-t-il ajouté, qu'il sollicite leurs suffrages. « *Je vous implore Katanga donnez moi vos voix. Votez pour moi. Faites preuve de respect envers le rais Joseph Kabila. Mes frères du Katanga, votez pour moi à cause du Rais Kabila. Mes frères, aidez-moi !* »

C'est le troisième meeting de Shadary après Kinshasa et Mbuji-Mayi, tous réputés fiefs de l'opposition.

TABLE DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	i
SOMMAIRE	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	v
RÉSUMÉ	vi
ABSTRACT	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
A- CONTEXTE ET JUSTIFICATION	2
A.1. Vue panoramique de l’analyse du discours	4
B- MOTIVATIONS	6
B.1. Intérêt en sciences sociales	6
B.2. Intérêt pour les sciences de l’information et de la communication	8
C- ETAT DE LA QUESTION	9
D- POSITIONNEMENT METHODOLOGIQUE	10
D.1. La problématique.....	10
D.2. Cadre théorique	12
E- PLAN	14
PREMIÈRE PARTIE : MEDIAS ET SOCIÉTÉ	16
CHAPITRE I: RFI, ILLUSTRATION DE LA LOGIQUE ÉDITORIALE DES ORGANES MÉDIATIQUES A PARTIR DE LA LIGNE EDITORIALE ET DES GENRES	16
A. RFI : BREVE PRESENTATION	16
A.1. Difficultés rencontrées	17
B. POSITIONNEMENT EDITORIALE DE RFI	20
C. LES POLITIQUES EDITORIALES	20

D. LES GENRES JOURNALISTIQUES	24
CHAPITRE II : MEDIAS ET DEMOCRATIE	28
A. MEDIAS ET DEMOCRATIE, QUEL RAPPORT ?.....	29
A.1. Médias, auxiliaire de la démocratie.....	29
B. L'ESPACE PUBLIC OU PROBLEMATIQUES PUBLIQUES ?	31
C. LES MEDIAS POUR OU CONTRE LA DEMOCRATIE ?.....	33
D. L'AFRIQUE, MEDIAS ET DEMOCRATIE	36
D.1. Les médias et la démocratie en RDC	38
DEUXIÈME PARTIE : LES DISCOURS MÉDIATIQUES ET DÉCRYPTAGE DU DISCOURS.	41
CHAPITRE III : ANALYSE DISCOURS MÉDIATIQUES	42
A. LOGOS ET QUELQUES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES D'ANALYSE DU DISCOURS DE PRESSE	42
A.1. « Acte de nommer »	42
A.2. Les petites phrases.....	43
A.3. L'argumentation dans le discours de presse.....	45
B. L'EMOTION DANS LE DISCOURS	45
B.1. L'émotion dans le discours médiatique	47
CHAPITRE IV : L'ANALYSE DU CORPUS ET INTERPRÉTATIONS DES RÉSULTATS.	48
A. PRÉSENTATION DU CORPUS.....	49
B. ANALYSE DU DISCOURS.....	49
B.1. La période pre-electorale	49
C. LA PERIODE DE CAMPAGNE ELECTORALE	52
C.1 les premiers discours surs les trois candidats	52
C.2 Le deuxième discours sur les trois candidats.....	55
C.3 Le discours sur la campagne des trois candidats	57
D. LA PERIODE POSTE-ELECTORALE	62

CONCLUSION GÉNÉRALE	70
BIBLIOGRAPHIE	77
ANNEXES.....	vii
TABLE DES MATIÈRES	viii